

**ADMINISTRATION  
EXEMPLAIRE**



**BIODIVERSITE  
& RESSOURCES**



**CADRE DE VIE**



**DYNAMISME  
TERRITORIAL**



**EQUITE SOCIALE  
& CULTURELLE**



**2016**

**Rapport annuel sur la situation de la  
Ville de Grasse en matière de développement durable**

## Préambule

### Le rapport annuel de Développement durable :

*Un outil pour maintenir le développement durable au cœur des débats*

Le décret d'application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement rend désormais obligatoire la rédaction d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

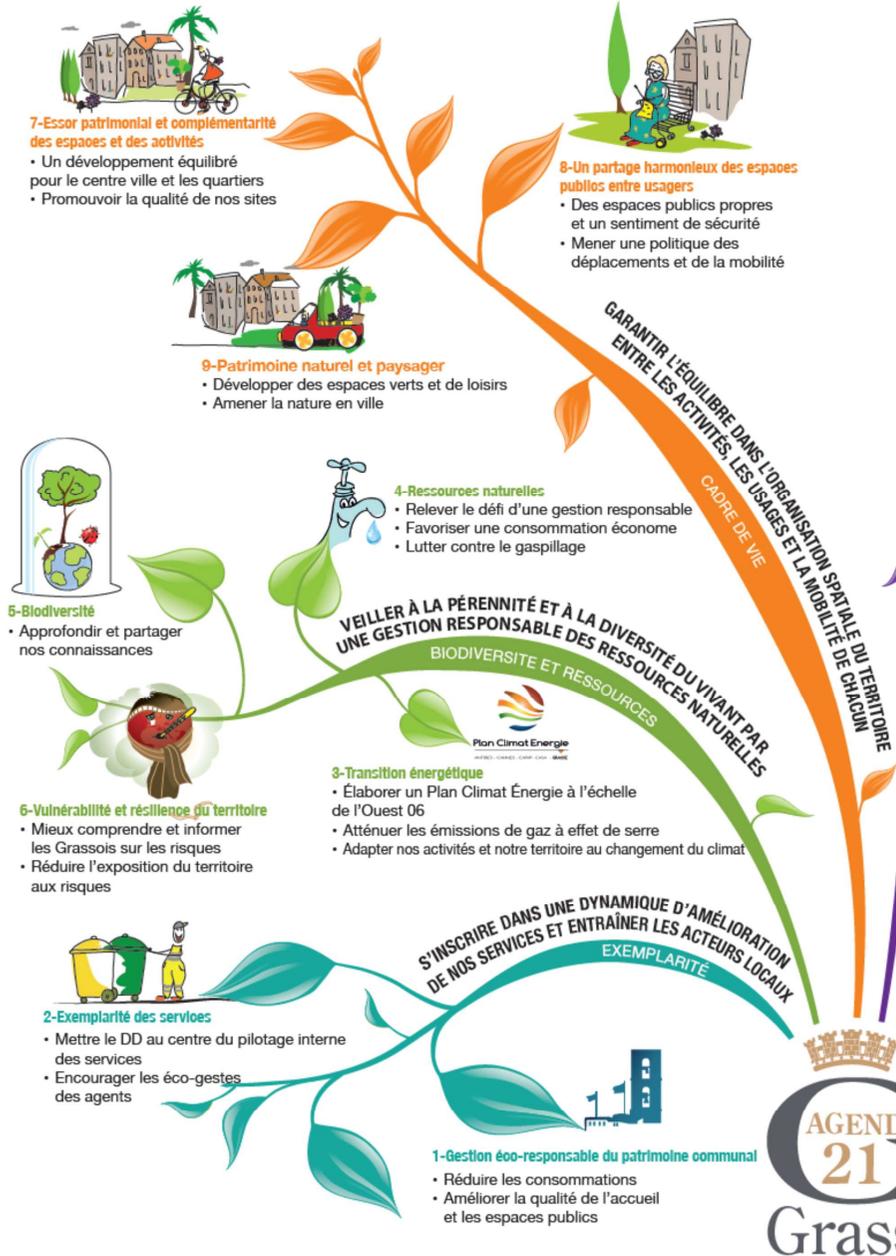
Cette obligation réglementaire met au centre des débats entre élus « le cheminement vers la durabilité » de l'action publique de la collectivité territoriale. Ce support au dialogue est donc un exercice où la collectivité territoriale, ses élus, ses services et toutes les personnes associées à sa rédaction (acteurs locaux, population) selon les instances participatives mises en place, peuvent faire preuve d'innovation et de créativité pour exposer les interactions entre actions, politiques et programmes et leurs effets sur les cinq finalités du développement durable.

## SOMMAIRE

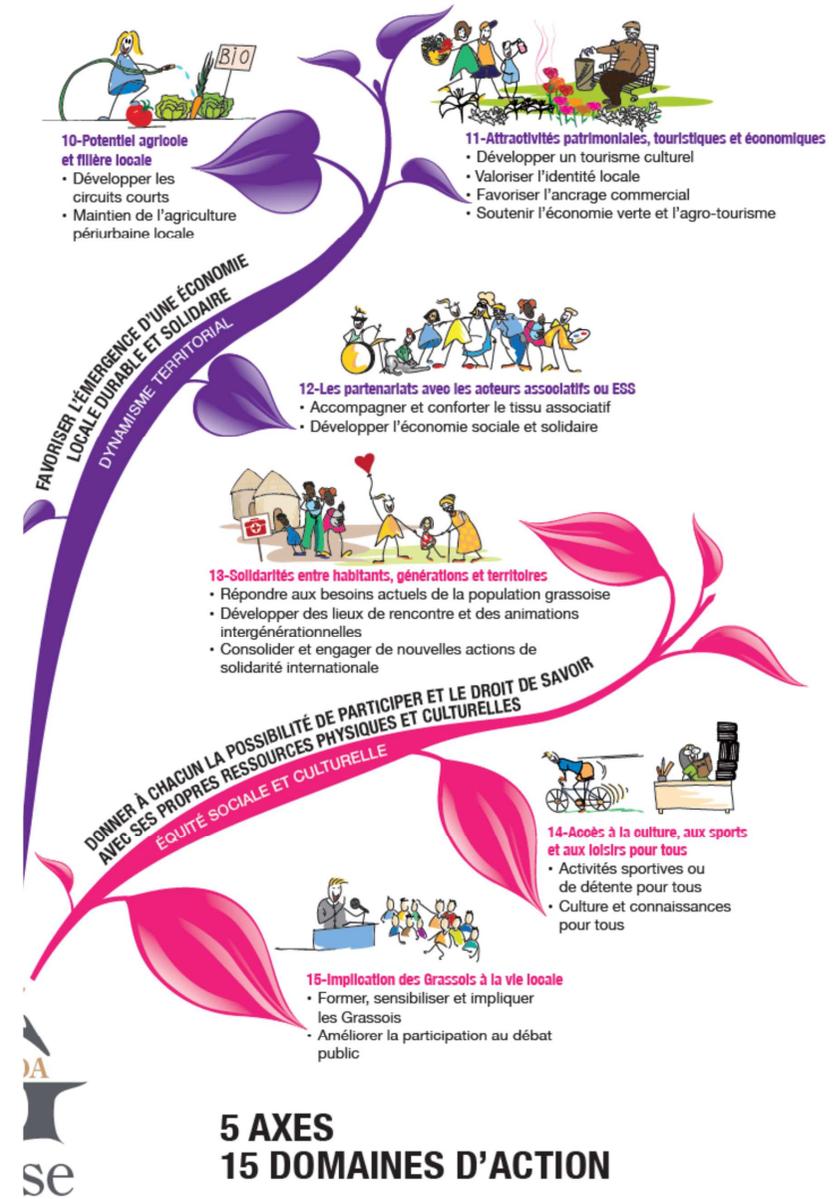
Le rapport annuel de Développement durable .....	2
<b>A - axe ADMINISTRATION EXEMPLAIRE</b> .....	6
1-Gérer le patrimoine communal de manière écoresponsable .....	6
▪ 01-Réduire la consommation électrique et améliorer la qualité de l'éclairage public .....	6
▪ 02-Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux .....	6
▪ 03-Poursuivre la gestion économe de l'eau sur le patrimoine de la collectivité .....	8
▪ 04-Permettre l'accès de tous aux services, bâtiments municipaux et lieux publics .....	9
▪ 05-Parfaire les conditions d'accueil du public et des scolaires .....	10
▪ 06-Poursuivre une gestion durable des espaces verts et naturels de la ville .....	13
2-Chercher l'exemplarité dans le fonctionnement interne des services municipaux.....	14
▪ 07-Réduire le bilan carbone « Patrimoine-Services » de la collectivité.....	14
▪ 08-Eco-concevoir les événements, les réceptions, les congrès et les manifestations .....	15
▪ 09-Orienter la commande publique en faveur de services et produits plus durables .....	16
▪ 10-Mettre les Nouvelles Technologies de l'Information & Communication (NTIC) au service du D Durable.....	16
▪ 11-Mener une politique R.H. responsable (parité, diversité, prévention et formation).....	17
▪ 12-Encourager les comportements écoresponsables des agents.....	20
▪ 13-Favoriser les échanges, la santé et le bien-être au travail pour tous .....	22
<b>B - axe BIODIVERSITE &amp; RESSOURCES</b> .....	24
3-Contribuer aux engagements nationaux « Climat-Energie » .....	24
▪ 14-Participer aux actions communes du Plan Climat Ouest 06.....	24
▪ 15-Collaborer à la stratégie énergétique et climatique portée par l'intercommunalité .....	25
4-Préserver les milieux et économiser les ressources naturelles .....	26
▪ 16-Relever le défi d'une gestion écoresponsable des ressources naturelles.....	26
▪ 17-Lutter avec les acteurs du territoire contre le gaspillage des ressources.....	28
▪ 18-Réduire les rejets polluants dans le milieu naturel .....	30
5-Promouvoir la biodiversité du territoire grassois .....	31
▪ 19-Mieux connaître la biodiversité pour préparer le territoire aux évolutions climatiques. ....	31
▪ 20-Valoriser et favoriser la présence de certaines espèces .....	32
6-Amoindrir la vulnérabilité du territoire face aux risques naturels ou technologiques .....	34
▪ 21-Limiter le risque d'inondation par une gestion partagée des eaux pluviales.....	34
▪ 22-Informer les Grassois sur les risques encourus et les comportements à adopter .....	34
▪ 23-Anticiper les effets du changement climatique pour limiter l'exposition du territoire.....	35
▪ 24-Encourager la prévention de la population et la surveillance des risques .....	36

<b>C - axe CADRE DE VIE</b> .....	38
7-Contribuer à l'essor patrimonial et assurer la complémentarité des lieux et activités .....	38
▪ 25-Affirmer le "Grand Centre" dans sa fonction et son attrait.....	38
▪ 26-Maintenir le dynamisme de proximité des quartiers .....	40
▪ 27-Répondre aux besoins d'aménagement numérique du territoire .....	41
▪ 28-Limiter les nuisances liées aux contraintes urbaines .....	42
▪ 29-Développer une ville durable dans le respect de l'identité locale .....	44
8-Assurer un partage harmonieux entre tous les usagers du domaine public.....	45
▪ 30-Adapter les infrastructures routières à un mode de vie durable.....	45
▪ 31-Maintenir le sentiment de sécurité et de propreté dans les espaces publics .....	46
▪ 32-Soutenir la mobilité durable au travers des politiques de stationnement et de la circulation .....	48
▪ 33-Encourager une offre de service de transport en commun performant et de qualité.....	49
9-Valoriser la richesse du patrimoine paysager et naturel grassois .....	50
▪ 34-S'appuyer sur l'intérêt écologique de la nature en ville pour développer les espaces verts et créer des lieux de loisirs .....	50
▪ 35-Protéger et valoriser la présence d'arbres et de jardins en ville .....	52
▪ 36-Favoriser et valoriser les éléments naturels et sauvages .....	53
<b>D - axe DYNAMISME TERRITORIAL</b> .....	54
10-Soutenir la reconquête du potentiel agricole et la filière naturelle ou locale .....	54
▪ 37-Développer et promouvoir les circuits de distribution courts et la production locale ou l'agriculture biologique.....	54
▪ 38-Accompagner le volet agricole des produits naturels manufacturés .....	56
11-Conforter l'attrait patrimonial, touristique et économique de la ville .....	57
▪ 39-Orienter les visiteurs et les grassois vers un tourisme culturel .....	57
▪ 40-Diversifier les offres d'animation et les activités saisonnières.....	57
▪ 41-Orienter l'offre touristique vers des objectifs durables.....	61
▪ 42-Développer et favoriser l'ancrage commercial et entrepreneurial .....	62
12-Renforcer les partenariats avec les acteurs associatifs ou de l'économie sociale et solidaire .....	64
▪ 43-Accompagner et conforter le tissu associatif .....	64
▪ 44-Favoriser le développement durable citoyen au travers du monde associatif.....	64
▪ 45-Favoriser les initiatives locales et encourager la croissance verte et les innovations .....	65
<b>E - axe EQUITE SOCIALE &amp; CULTURELLE</b> .....	66
13 Renforcer le lien social et les solidarités entre habitants, générations et territoires.....	66
▪ 46-Maintenir l'offre de service à la personne et atténuer les inégalités .....	66
▪ 47-Coordonner la politique de santé publique territoriale .....	67
▪ 48-Animer et aménager de nouveaux espaces d'activités, de discussions ou d'échanges (lien social).....	69
▪ 49-Maintenir une pluralité générationnelle sur le territoire et faciliter la cohabitation entre génération.....	70
▪ 50- Permettre l'accessibilité de tous aux services et favoriser l'insertion sociale ou professionnelle.....	70
▪ 51-Consolider la coopération décentralisée et développer les échanges culturels / savoir-faire entre pays.....	71
14-Favoriser l'accès de tous à la culture, à la connaissance, aux sports et loisirs .....	72
▪ 52-Faciliter l'accès aux activités sportives culturelles et de loisirs des personnes présentant un handicap .....	72
▪ 53-Renforcer les actions et conforter les activités éducatives pour la jeunesse .....	72
▪ 54-Donner l'accès culturel à tous les publics et faciliter la participation de chacun.....	73
▪ 55-Faciliter l'expression artistique ou culturelle de chacun .....	79
▪ 56-Développer les activités sportives .....	80
15-Sensibiliser et faciliter l'implication des Grassois dans la vie de leur cité .....	82
▪ 57-Intéresser les Grassois à la vie locale passée, présente et future .....	82
▪ 58-Sensibiliser à l'environnement, au développement durable et aux enjeux énergie-climat.....	84
▪ 59-Impliquer les jeunes générations et valoriser leurs actions.....	85
▪ 60-Mobiliser dans la durée les acteurs du territoire .....	86
<b>GOVERNANCE PARTAGEE</b> .....	87
Assurer les principes de gouvernance durable dans la conduite de l'action publique.....	87

# AGENDA 21 DE LA VILLE DE GRASSE



# Stratégie Municipale de Développement Durable (SMDD)



**A - axe ADMINISTRATION EXEMPLAIRE**

**1-Gérer le patrimoine communal de manière écoresponsable**

- 01-Réduire la consommation électrique et améliorer la qualité de l'éclairage public

- Diagnostic de l'éclairage public 2013**

Le service de l'éclairage public a effectué en 2013 un diagnostic, sur la base duquel un contrat de partenariat public privé PPP a été lancé.

Dans le cadre du Plan Climat Energie, le poste éclairage public donne un équivalent carbone de 185 Téqu CO2 soit 3,5% des émissions totales de la ville en 2013

- Contrat partenariat public/privé**

Le contrat a été notifié à la société ILLUMINEO / COFELY INEO le 1er août 2013 avec, pour objectif, 39 % d'économie d'énergie sur le réseau d'éclairage à la fin des travaux de reconstruction par :

- Diminution de la puissance installée et remplacement des foyers à vapeur mercure : pose de platine bi-puissance (693 luminaires), pose de 1 266 luminaires LED
- 240 armoires de commande et 24 carrefours feux tricolores rénovés
- Programme lumière : mise en place d'horloges astronomiques (4 015 heures de fonctionnement au lieu de 4 455 heures sans)

Sur l'année 2015, compte-tenu de l'augmentation des points lumineux, l'objectif d'économie d'énergie sur la partie rénovée de l'éclairage public est atteint et même dépassé (39,25%).

Cette réduction de la consommation entrainerait, à partir de 2017, une réduction de **174,08 tonnes CO2/an**. Sur la durée totale du contrat, on obtiendrait ainsi une réduction de **3 279,5 tonnes CO2**.

**Chiffres-repères 2016**

- 8 324 points lumineux répartis sur 195 kms de voirie.
- 3 769 points lumineux ont été changés dont 1 266 par des luminaires LED.
- 195 Kms de câble réhabilités
- 24 carrefours Feux Tricolores (SLT) rénovés en LED
- 225 armoires de commande aux normes

Eclairage public	U	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Point lumineux	Nb	7 000	7 000	8 000	8 100	8 100	8140	8 324
Consommation	MWh	3904	3880	3934	4066	4088	3 549	4 377
Dépenses	K € TTC				428	467	458	586

Sources : Services Eclairage public & fêtes 2010-2012 et Dialège 2013-2016

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable	Air Climat	Biodiv. Ress.	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Contrat PPP	VG/ Services Techniques	-2%	-5%	20%	20%	25%	42%
Illumination de Noël avec 400 motifs à 90% en LED	VG/ Services Techniques	-2%	0%	20%	10%	25%	47%

- Pistes de progrès :**
- Elaborer une carte des points de pression gênants pour les riverains et la biodiversité nocturne
  - Définir un plan de mise en valeur du patrimoine adapté aux besoins et modulé selon les usages

- 02-Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux

- Gestion des fluides**

L'économe de flux de la ville de Grasse suit les consommations d'énergie (électricité, gaz, fioul) et d'eau pour les 330 locaux répartis sur 243 sites répertoriés dans une base de données constamment actualisée en fonction des 5 000 factures annuelles. Le service énergie enquête sur les raisons des surconsommations et s'assure du bon relevé des

**Chiffres-repères 2016**

- 330 sites
- > 900 compteurs

compteurs. Il est donc possible d'avoir une image de la consommation de fluides et des coûts associés tout au long de l'année et de la comparer aux années précédentes.

• 5 000 factures

En signant la charte Ecowatt, la ville de Grasse relaye les éco-gestes à destination de ses agents pour des actions rapides d'économie d'énergie lors des pics de consommation. La cellule énergie, en partenariat avec le service de communication, a édité une nouvelle plaquette d'informations et un poster avec les chiffres de consommations d'électricité en 2015.

- Pistes de progrès :**
- Informers les services concernés sur les consommations en fluides
  - Sensibilisation des agents et des personnes occupants les bâtiments publics aux économies

- Consommation d'électricité**

- 5% des bâtiments représentent 30% de la facture électrique de la ville ;
- 65% des consommations électriques correspondent aux bâtiments et 35% à l'éclairage public.

Patrimoine communal : consommation d'électricité				
	U	2014	2015	2016
Consommation	En milliers de kWh	6 308	6 641	5 503
Dépenses	K€	1 027	1 132	872

Source : Dialège

- Action engagée :**
- La consommation d'électricité diminue.
  - Grâce à l'ouverture à la concurrence sur l'offre de fourniture d'électricité, la ville a pu faire d'importantes économies

- Pistes de progrès :**
- Limiters les chauffages électriques d'appoint dans les services
  - Utilisation aux quotidiens des éco-gestes

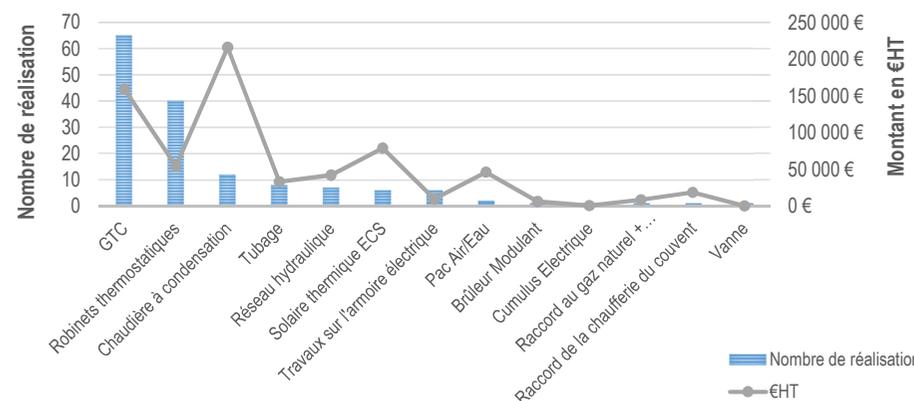
- Contrat de performance**

Depuis janvier 2013, la ville s'est engagée dans un Contrat de Performance Énergétique dans le but d'obtenir une réduction significative des consommations énergétiques des 74 installations de chauffage et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

**Chiffres-repères 2016**

- 74 sites
- Gaz, fioul, propane, électricité

**TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU CPE**



- Pistes de progrès :**
- Atteindre l'objectif fixé de -25,9 % d'économie
  - Diagnostic de l'état de santé des bâtiments et un programme pluriannuel de rénovation énergétique

Si l'objectif de performance énergétique n'est pas encore atteint (écart à la cible encore positif au lieu d'être nul), le prestataire s'en rapproche.

Années	U	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Consommation	MWh	5 219	5 221	4 477
Ecart à la cible	%	+ 19,32 %	+ 20,57%	+ 6,55%

Source : Cellule Economie de flux

## • Formation aux éco-gestes

Un appel à volontariat est lancé auprès de tous les animateurs des 13 écoles élémentaires afin de sensibiliser les enfants aux éco-gestes (éteindre la lumière, trier ses déchets, ne pas laisser couler l'eau...).

Dalkia est intervenu pour former les animateurs, et ces animateurs sensibiliseront les enfants.

### Chiffres-repères 2016

- 9 écoles sur 13
- 162 Enfants inscrits

## Pistes de progrès :

- C'est dans un esprit de travail collaboratif que va se dérouler la campagne 2017.
- En parallèle, Dalkia sensibilisera également les ambassadeurs Agenda 21 afin qu'ils puissent mettre en pratique ces bonnes actions dans leurs services respectifs.

Activités et autres actions marquantes menées en 2016 sur la thématique performance énergétique

### ➤ Energie verte :

Le passage à l'électricité verte à hauteur de 100% permettra d'éviter l'émission annuelle de 770 tonnes équivalent CO2. Le surcoût pour la commune est évalué à 3,57% par rapport au tarif de base mais par le biais d'un mécanisme de compensation, EDF s'engage à réinjecter au sein du réseau électrique l'équivalent de notre consommation d'énergie par autant de kWh produits de manière verte.

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Energie 100% verte	VG/ Services Techniques	8%	22%	20%	20%	30%	0%
Contrat de performance	VG/ Services Techniques	5%	0%	20%	15%	25%	35%

## ▪ 03-Poursuivre la gestion économe de l'eau sur le patrimoine de la collectivité

### • Consommation d'eau

En complément du suivi des consommations d'eau au travers de la gestion des fluides pour les bâtiments communaux, l'arrosage des espaces verts et des voiries représente près de 40 % des consommations.

Afin de réduire les consommations, 80 % des espaces verts de la commune sont en arrosage automatique avec des programmes spécifiques selon les végétaux et le site (sol, exposition...) et la majeure partie est en goutte à goutte. De plus, la réalisation des aménagements comprend presque exclusivement des végétaux méditerranéens peu gourmands en eau et bien adaptés à la région. De même, un paillage est mis en place dans la majorité des espaces verts pour limiter l'évaporation de l'eau.

Sur le territoire de la ville de Grasse, l'entretien des pelouses sportives est assuré par le service des espaces verts.

### Patrimoine communal gestion de l'eau

	U	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Consommation eau	Milliers de m3	273	263	281	305	337	272	207
Dépenses	K €	216	261	272	494	487	423	398

Source : Cellule Economie de flux

## Action engagée :

- Une aide financière de 125 000€ a été accordée en novembre 2015 par l'agence de l'Eau pour un montant de 250 000€ HT de travaux à justifier.
- Les fontaines seront donc équipées de dispositifs performants permettant de maîtriser les consommations et selon les cas, une rénovation et une reprise d'étanchéité sera faite. Le calendrier prévisionnel est le suivant : Date de démarrage des études au 15 mars 2016 et date d'achèvement des travaux au 31 décembre 2019.

## Pistes de progrès :

- Analyser pourquoi certains points d'eau non pas été utilisés (0m3 en 2015), et les résilier si aucun service ne s'en sert
- Gagner en réactivité lors que SUEZ envoie des alertes fuites : les réparer et demander une remise pour fuite

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

### ➤ Réhabilitation des fontaines :

voir lutter contre le gaspillage

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Suivi consommation d'eau	VG/ Services Techniques	0%	20%	20%	20%	20%	20%
Réhabilitation des fontaines B4-16	VG/ Services Techniques	0%	20%	18%	20%	12%	30%

## ▪ 04-Permettre l'accès de tous aux services, bâtiments municipaux et lieux publics

### • Services spéciaux

Depuis 2006, de nombreuses actions sont mises en place pour offrir à chacun la même qualité de service et uniformiser tous les lieux d'accueil des services à la population. La mise en place de services spéciaux ponctuels comme les déplacements à domicile ou en milieu hospitalier ainsi que de nombreuses démarches dématérialisées via la rubrique « e-formalités » du site de la ville en font partie.

### • Commission accessibilité

Dans le cadre de la loi Handicap du 11 février 2005, une commission spéciale assure la transversalité entre tous les services afin d'adapter tous les travaux programmés aux exigences d'accessibilité et veiller à leurs réalisations conformes. La mission développement durable n'est pas incluse dans cette transversalité.

### ➤ Voirie

	U	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Budget consacré aux travaux neufs voirie	€			1 500 000	420 000	180 000	675 000
Budget entretien voirie et DP ou Trottoir	€			1 300 000	350 000	145 000	480 000
Part consacré accessibilité PMR	€			50 000	30 000	15 000	100 000
Part consacré à la sécurité piétonne	€			150 000	40 000	20 000	95 000

Source : Service Voirie et réseaux

### ➤ Bâtiments communaux : 230 sites

### ➤ Etablissement recevant du public

Le montage et la validation du dossier « Agenda d'accessibilité Programmé », prévoit la mise en accessibilité des 192 ERP de la commune en 9 ans.

Aucune information n'a été transmise par les services

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Travaux de mise en accessibilité des ERP	VG/ Services Techniques	-3%	-2%	20%	25%	5%	55%
Travaux voirie concernant accessibilité et sécurité	VG/ Services Techniques	-3%	-2%	20%	25%	5%	55%
Accessibilité en bas des escaliers du Cours honoré cresp	VG/ Services Techniques	-3%	-2%	20%	25%	5%	55%
Commissions d'accessibilité	VG/ Services Techniques			Gouvernance partagée			
Inauguration des escaliers du cours Acces PMR du parking	VG/ Services Techniques			Gouvernance partagée			
Mise aux normes des arrêts de bus	CaPG	-3%	-2%	20%	25%	5%	55%

05-Parfaire les conditions d'accueil du public et des scolaires

**Rénover les bâtiments**

Deux chantiers importants sont en cours : le déménagement de la crèche et la réalisation des nouveaux locaux du Poste de police municipal

Rénovation des écoles



Durant les deux mois d'été, le personnel de la Vie scolaire et des Ateliers Municipaux s'est mis à l'œuvre pour offrir aux écoles de Grasse un coup de neuf. Décapage, lavage, rinçage et cirage des sols, lessivage des murs, dépoussiérage des radiateurs, lavage des jeux et jouets... Du sol au plafond, un nettoyage complet.

À ce grand nettoyage d'été s'ajoutent des travaux réalisés par les agents des Ateliers Municipaux ou par des entreprises extérieures. En matière de rénovation, la Maternelle Rose de Mai a été équipée de nouveaux sanitaires, remplaçant les anciens devenus vétustes, tout comme les réfectoires des écoles maternelles Macarry et Saint-Antoine. Le réfectoire de Saint-Mathieu a quant à lui reçu un traitement anti bruit.

D'autres interventions ont été réalisées : mises en peinture (Gambetta, Rose de Mai, Dracéa, Jean Crabalona, Pra d'Estang, Eau Vive), aménagements de locaux (Classe à Horaires Aménagés Musique de Saint Exupéry, Hall de Henri Wallon), réfection des sols des sanitaires (Saint-Mathieu, les Cigales), petits travaux d'entretien (faux plafond d'un dortoir de l'école Les Cigales, nouveau grillage à Antoine Maure, nouveau petit portail de la cour de Saint-Jacques, bouchage d'un trou dans la cour des Cigales) ainsi que diverses améliorations (ajout d'armoires à Gérard Philippe, création d'une aération à Saint-Antoine, réalisation de meubles pour les Jasmins).

Source : Kiosque 207

Nouvelle tribune au Stade Perdigon

"Construit en 1973, le stade Perdigon composé d'un terrain de grand jeu, d'une piste d'athlétisme, d'une salle de gymnastique et de vestiaires, bénéficiait jusqu'à peu d'une tribune de 150 places non couverte.

Depuis le 20 novembre 2016, une tribune entièrement rénoverée de 460 places est couverte par un auvent métallique. Ce dernier est fixé par deux poteaux eux-mêmes constitués de 7 micropieux de 25 m de profondeur." Voir E14-56 Activités sportives

Source Kiosque 208

Chantier du futur poste de police



Le chantier a pris un peu de retard, mais il sera livré en 2017 (gros œuvre et ascenseur).

Les travaux sont réalisés en régie par les ateliers municipaux. Le bâtiment retrouvera en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France ABF ses couleurs d'origine en deux teintes : orangé et jaune.

Source Nice-Matin 8/6/16

**Entretien des bâtiments communaux**

Pour l'entretien des locaux municipaux la Ville de Grasse a signé un marché de fourniture de produits et matériel d'entretien dans lequel des produits éco labélisés y sont inscrits. Ainsi, pour 10 produits courants, le choix est possible dans le bordereau de prix entre un produit dit classique et un produit éco certifié. Néanmoins, la différence de prix est trop importante pour inciter à ce choix : seuls 2 produits sont au même prix, les autres sont 1 fois et ½ voire 3 fois plus cher.

Les produits proposés respectent les normes. Fournisseurs certifiés ISO 9001 et ISO 14001. Politique éco-attitude de l'entreprise (Incitation aux économies d'énergie. Tri et traitement des déchets. Chauffeurs formés...) Environ 250 agents entretiennent les écoles et les bâtiments communaux.

**Moderniser les équipements publics**

Concept FETAVI

Le concept novateur FETAVI, élaboré par la Sodexo, repense complètement l'environnement des enfants lors de leur repas de midi au sein de l'école.

Ils gagnent en autonomie, ont la possibilité de manger à leur propre rythme dans un univers plus insonorisé tout en se responsabilisant vis-à-vis du gaspillage de la nourriture.



La double baguette magique des services techniques de la ville et des équipes de SODEXO assure la transformation des sites les uns procédent à la rénovation (plafond insonorisé, peinture des sols et des murs) tandis que SODEXO propose aux directeurs et aux personnels des écoles un mobilier sur catalogue - libres à eux de choisir coloris, plateaux, chaises et claustras assortis. Les lieux restaurés, pimpants et joyeux, changent le quotidien des enfants et influencent sensiblement leur consommation. Finies les grandes tablées, les chariots collectifs circulant dans les allées et les services minutés, bonjour les petites tables plus conviviales, les îlots et les plateaux individuels. Les selfs apportent une vraie plus-value avec un service fluidifié, des salles moins bruyantes et un meilleur dialogue entre le personnel et les enfants. Les équipes, moins sollicitées par le service, peuvent accorder du temps à la pédagogie et à l'accompagnement.

En 2014 : 5 établissements scolaires sur 9 sont déjà équipés d'un self FETAVI : Gérard Philipe, Pra d'Estang, St Antoine, St Jacques et St Exupéry

En 2016 Deux nouvelles écoles élémentaires ont été équipées cet été, Henri Wallon et Jean Crabalona, et se rajoutent à la liste des cinq établissements scolaires déjà équipés d'un self FETAVI Gérard Philipe, Pra d'Estang, St Antoine, St Jacques et St Exupéry.

Source : Kiosque 207

**Action engagée :** – L'objectif fixé est de réaliser les aménagements de type FETAVI dans tous les restaurants des écoles primaires au nombre de 9 d'ici la rentrée de septembre 2019

Informatique scolaire

**Chiffres-repères 2016**

- 23 sites scolaires
- 320 postes
  - 120 PC fixes
  - 100 PC portables
  - 166 tablettes
- 50 imprimantes
- 26 photocopieurs

La ville de Grasse fournit, installe et assure l'entretien des ordinateurs dans les établissements primaires au nombre de 23.

Pour tous ses achats d'informatique la Ville de Grasse passe par la centrale d'achat du SICTIAM (Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes Méditerranée).

Les toners des imprimantes sont rechargeables

En 2015, tous les photocopieurs sont neufs

En 2016, 66 tablettes ont été achetées pour les écoles maternelles

Source : Service informatique

- Déploiement de nouveaux outils numériques et informatiques à l'école maternelle de Magagnosc. Un coffret comprenant 6 tablettes iPad mini2 avec 100 applications, 1 vidéoprojecteur, 1 Apple TV, a été distribué dans chacune des écoles maternelles grassoises, ce qui représente au total 11 classes (10 novembre)

Source : Kiosque 208

Premier secours dans les écoles

En 2015, après un diagnostic approfondi des « mallettes PPMS », un certain nombre d'anomalies a été constaté (mallette incomplète ou manquante, matériel périmé, ...) La commune a donc décidé de procéder à leur renouvellement complet.

Aujourd'hui les 23 écoles et groupes scolaires ont reçu leur nouvelle dotation, plus pratique. Celles-ci feront l'objet d'un contrôle régulier de la part des agents du service de la vie scolaire.



Source : L'Essentiel

**Distributeurs de boissons**

Depuis le 31/12/2014 la commande publique a supprimé les fontaines à eau en location et organise leur remplacement selon les sites, par des distributeurs de boissons fraîches et chaudes, des réfrigérateurs selon les services, des points d'eau potable dans les cimetières.

En l'hôtel de ville, pour le public rajout d'une fontaine à eau réfrigérée branchée sur l'eau courante le 15/01/2015. Gobelets jetables uniquement pour le public

Des machines distributrices de boissons et confiseries ont été installées dans les services communaux

## Intérêts pour

- Les Grassois : le public des services concernés pourra disposer de boissons fraîches et chaudes ou d'un point d'eau potable.
- La ville : économie sur le budget de fonctionnement (- 1 755 € TTC pour 2014 et - 7 640 € TTC pour 2015) et des redevances s'inscrivent en recette.
- Les agents : accès aux boissons à tarif privilégié

Distributeurs de boissons							
	U	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Sites équipés de fontaines	Nb			11	11	1	0
Sites équipés de distributeurs	Nb			28	28	32	32
Coût de location des fontaines	€		9110	7 530	5 775	0	0

Source : service Commande Publique

### • Mise à disposition de salles

A l'occasion de manifestations organisées par la ville ou des partenaires, les salles du Palais des congrès, de l'espace Chiris, celle dite « sous le Cours » et l'Espace Culturel Altitude 500 sont très souvent utilisées.

Une tarification préférentielle est appliquée pour le monde associatif.

Hormis les interventions régulières d'entretien et d'adaptation aux besoins par de nombreux services municipaux ou communautaires utilisateurs des lieux, il est également fait appel à des organismes de contrôle agréés pour valider les installations avant ouverture au public afin d'assurer la sécurité.

Dans ce même cadre sécuritaire, les agents techniques bénéficient d'une formation continue afin de garantir une qualification performante répondant aux exigences des usagers et à l'exploitation des salles.

<b>Action engagée</b>	-	la salle de spectacle de l'Espace Alt 500 est actuellement accessible aux personnes à mobilité réduite
<b>Pistes de progrès :</b>	-	Programmer une rénovation thermique (chauffage et la climatisation) sur les 3 sites : Palais des congrès, Chiris et Cours

Fréquentation des salles	U	2012	2013	2014	2015	2016
Palais des Congrès	Nb	125	155	154	128	156
Chiris	Nb	30	32	35	39	33
Salle sous le Cours	Nb	44	35	26	30	26
Espace Culturel Alt500*	Nb			120	103	100

\*Mise à disposition de salles en dehors des hébergements à l'année pour les associations voir E13-48

Sources : Cellule coordination des manifestations et ECA500

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur le thème : parfaire les conditions d'accueil du public et scolaire

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Rénovation des bâtiments	VG/ Services Techniques	-3%	-2%	20%	20%	5%	60%
Entretien locaux							
Nouvelle tribune au Stade Perdigon	VG/ Services Techniques	-3%	-2%	25%	20%	10%	50%
Transformation des restaurants scolaires en self-service Fetavi	VG/ Services Techniques	0%	0%	25%	20%	20%	35%
Chantier du futur poste de police	VG/ Services Techniques	-3%	-2%	20%	20%	0%	65%
Une nouvelle scie à panneaux aux ateliers	VG/ Services Techniques	0%	0%	10%	0%	0%	90%
Réhabilitation de l'escalier Gare SNCF	VG/ Services Techniques	-3%	-2%	20%	10%	5%	70%
Déploiement de nouveaux outils numériques dans les écoles	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	15%	15%	10%	60%
Distributeurs de boissons	VG/ D.G.S	0%	0%	20%	20%	20%	40%
Mise à disposition de salles	VG/ D.G.S	0%	0%	20%	20%	0%	60%

## • 06-Poursuivre une gestion durable des espaces verts et naturels de la ville

Le service des espaces verts communal s'est engagé, depuis plusieurs années, dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques : formation du personnel ; remplacement du désherbage chimique par des méthodes alternatives ; binage ; paillage ; remplacement des arrosages par aspersion par du goutte à goutte...

### • Traitements phytosanitaires

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour une croissance verte) du 17 août 2015 modifie la loi Labbé et impose aux collectivités territoriale l'interdiction des produits phytosanitaires chimiques pour l'entretien des espaces verts du domaine publics à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le service s'adapte en ....



Acquisition par la ville d'un tracteur équipé d'une épareuse pour effectuer l'entretien des voiries communales, sécuriser les voies publiques, gagner en productivité et apporter de meilleures conditions de travail pour les agents municipaux.  
(26 octobre)  
Voir aussi le traitement le long des voies engagement 9 idées force 36 favoriser les éléments naturels et sauvages

Sources : Kiosque et L'Essentiel

### • Gestion différenciée

L'excellence, c'est aussi l'optimisation des moyens avec une gestion différenciée des espaces verts selon cinq niveaux :

1. Entretien intensif pour les espaces verts horticoles (jardins),
2. Entretien très régulier pour les espaces verts soignés (entrées de ville, squares, giratoires du centre),
3. Entretien assez régulier pour les espaces verts traditionnels (accompagnement de voirie, giratoires de transition),
4. Entretien limité au strict nécessaire pour les espaces verts extensifs (balades vertes, zones de repos)
5. Entretien pour les espaces verts naturels (conservation de la nature et sécurisation uniquement).

Pourcentage entre les zones 1, 2, 3 ou 4 sur le territoire grassois ?!

Zone	U	1	2 ET 3	4	5
2015 16	M2	TOTAL DE 42 HA			
Répartition par zone	%	20%	50%	20%	10%

<b>Pistes de progrès :</b>	-	Définir avec le service un tableau de bord aisé à renseigner avec des indicateurs de suivi (réalisation, résultats et impact)
	-	Instaurer un programme communal de traitement phytosanitaire et un plan communal de désherbage à inscrire dans l'Agenda 21

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Acquisition d'un tracteur équipé d'une épareuse	VG/ Services Techniques	0%	0%	18%	0%	15%	67%
Supprimer les Produits phytosanitaires et favoriser les traitements de bio contrôle	VG/ Services Techniques	5%	30%	30%	20%	15%	0%
Gestion différenciée	VG/ Services Techniques	0%	20%	20%	20%	10%	30%

## 2-Chercher l'exemplarité dans le fonctionnement interne des services municipaux

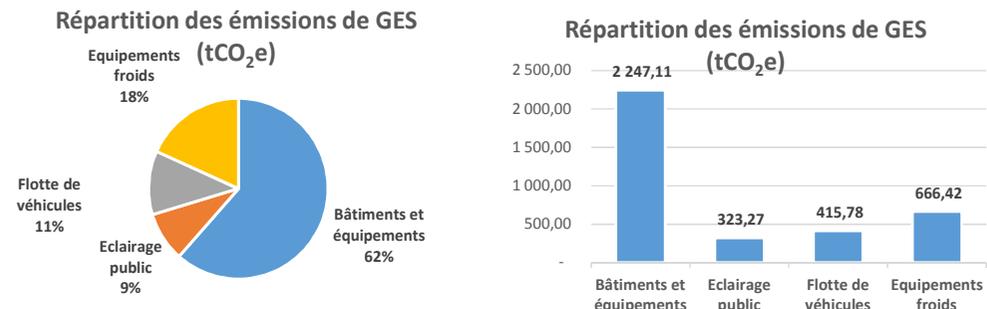
- 07-Réduire le bilan carbone « Patrimoine-Services » de la collectivité

- **Bilan carbone « Patrimoine et services »**

Le Bilan carbone « Patrimoine et services » a été mis à jour sur la base des données 2015. Il se penche sur les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité et aux services rendus par la ville (incluant les DSP Eau et Assainissement, Parking, Restauration, le CCAS, et la SPL).

Plusieurs volets ont été pris en compte : la consommation d'énergie des bâtiments communaux et du parc d'éclairage public, le carburant consommé par la flotte de véhicule, l'utilisation de la climatisation et des groupes froids.

La répartition des tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par volet étudié est représentée ci-dessous :



Possédant un vaste patrimoine communal, le poste « bâtiments et équipements » est le plus émetteur de GES. Cela peut s'expliquer en partie par les systèmes de chauffage fonctionnant principalement avec de l'électricité ou du gaz.

Les équipements de froid sont essentiellement utilisés dans la restauration scolaire et municipale.

Source : Cellule Economie de flux

- **Les mesures d'atténuation des GES**

- Electricité 100% Verte

Afin de réduire son empreinte carbone et participer au développement des énergies renouvelables, la ville de Grasse a décidé en 2016 de s'engager dans une dynamique collective, en choisissant de l'électricité 100% verte pour tous ses contrats d'électricité (près de 500 contrats). Pour cela, le fournisseur d'électricité, EDF, injecte sur le réseau électrique de l'électricité d'origine renouvelable pour notre compte, comme l'attestent les certificats de garantie d'origine permettant d'identifier la source de production de l'électricité.

Le passage à l'électricité verte permet ainsi d'éviter l'émission annuelle de 770 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

- Véhicules propres

Afin de favoriser les déplacements doux des policiers municipaux dans le centre historique, 2 gyropodes ont été achetés. Cette démarche fait suite à l'acquisition de 3 vélos électriques, 3 fourgons électriques et d'un utilitaire électrique. En 2017, 3 véhicules citadins électriques seront également intégrés au pool automobile.

Source : Cellule Economie de flux

### Pistes de progrès :

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Activités et actions marquantes de 2016		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Nouveau Bilan Carbone	VG/ Services Techniques	30%	10%	20%	20%	20%	0%

- 08-Eco-concevoir les événements, les réceptions, les congrès et les manifestations

- **Quelques expériences :**

- ERP :

Consommables recyclables (nappage, vaisselle jetable...)

Poursuite du remplacement de l'éclairage du Palais des Congrès par des LEDs et ampoules basse consommation  
Déclenchement programmé du chauffage

Source : Réceptions Palais des congrès

- Congrès Phyt'Arom :

Goodies DD / repas bio / hôtellerie et restauration en centre-ville (pas de déplacement motorisé)

- Fêtes de Noël

Les ateliers municipaux, à la demande du service événementiel, ont réalisé une boîte aux lettres du Père Noël absolument magnifique et réutilisable

Les sapins de Noël sont récupérés et compostés pour cela le service a fortement réduit le nombre de sapins floqués



- Pistes de progrès :**
- Créer une charte de l'éco-manifestation : Agenda 21
  - La rendre applicable aux événements organisés par la ville ou les associations

Activités et actions marquantes menées en 2016 vers l'éco manifestation

- Action d'une association grassoise

Elle s'intéresse au recyclage des bâches événementielles dont le nombre exponentiel fait peur tant leur réutilisation est peu maîtrisée. RESINE ESTEREL AZUR s'attaque au problème et lance un chantier d'insertion pour la création de sacs et de pochettes vendues au grand public dans L'AUTRE BOUTIQUE au cœur de Grasse. Pour les chutes et les visuels non utilisables, le problème du recyclage semble insoluble.

Toutefois, une recherche est lancée pour trouver comment « désencrer » les bâches et faciliter leur réemploi avec des étudiants de Centrale Marseille. D'ici quelques années, on peut imaginer que les collectivités, très consommatrices de bâches et autres kakémonos, louent les bâches le temps d'un événement – l'imprimeur se chargeant de récupérer la matière première, de laver les encres avant de réutiliser la bâche avec un autre visuel. De toute évidence, un progrès pour la planète.

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Animations urbaines	VG/ D.G.S	-10%	-10%	20%	20%	-20%	100%
Réception congrès	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	2%	5%	18%	10%	30%	35%
Boîte aux lettres du père Noël	VG/ D.G.S	0%	0%	20%	20%	25%	35%
Recyclage des bâches événementielles et/ou réemploi après désencrage	Associations	0%	20%	10%	10%	30%	30%

- 09-Orienter la commande publique en faveur de services et produits plus durables

- Marchés publics**

La commande publique représente une part importante des demandes en fournitures et en prestations de service. En se positionnant sur une politique d'achats responsables, la ville contribue à une généralisation des pratiques écoresponsables. En ce sens, les agents du service incitent les porteurs de projet à intégrer les principes du développement durable dans leur décision d'achats

En 2015, la cellule opérationnelle des Marchés Publics a élaboré avec les services municipaux 83 Marchés Publics (MP), dont 43 sont conclus, 4 infructueux, 24 en projet, 2 sans suite et 10 seront à finaliser en 2016.

En 2016, la cellule opérationnelle des Marchés Publics a élaboré avec les services municipaux 92 Marchés Publics (MP), dont 67 sont conclus, 1 infructueux, 19 en projet, 5 sans suite et 13 seront finalisés en 2017.

L'intégration de clauses et critères environnementaux et sociaux peut se faire à différents niveaux, une fois le besoin identifié et défini. Ils prennent en compte les objectifs de développement durable DD en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et du progrès social.

Indicateurs	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Marchés publics conclus	Nombre	101	117	105	120	114	43	67
MP avec clauses ou critères DD	Nombre	5	10	15	40	70	23	50
MP élaborés dans l'année	Nombre						83	92

Source : Marchés Publics

**Pistes de progrès :**

- Contrôler l'exécution des marchés et la conformité des fournitures ou services durables annoncés dans les cahiers des charges.
- Evaluer la stratégie d'achat durable et adapter les futurs cahiers des charges aux besoins et raisons des précédentes déceptions.
- Elaborer et adopter une charte des achats durables et/ou participer à un réseau d'achats écoresponsable.

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

➤ **Pool comptable**

Un pool comptable est mis en place afin de suivre l'exécution budgétaire des marchés et de toute la commande publique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable	Air Climat	Biodiv. Ress.	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Création d'un pool comptable	VG/ D.G.S	Gouvernance partagée (évaluation)					
Parts des Marchés Publics dédiées DD	VG/ D.G.S	2%	4%	5%	10%	15%	64%

- 10-Mettre les Nouvelles Technologies de l'Information & Communication (NTIC) au service du D Durable

La ville de Grasse a adhéré depuis fin 2016 au procédé COMEDEC – COMMUNICATION ELECTRONIQUE DE DONNEES D'ETAT CIVIL. Le dispositif COMEDEC est un nouveau mode de délivrance de données de l'état civil offert aux communes, source de simplification pour l'usager et de sécurisation des titres d'identité pour l'Etat.

- Espace Citoyen**

Un espace citoyen a été créé en septembre 2011 dans le site de la ville afin de permettre à tout internaute d'effectuer des démarches administratives et d'obtenir des actes sans se déplacer en mairie et sans contrainte de plages horaires à respecter.

Actes dématérialisés							
Espace Citoyen site de Grasse		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Demandes actes dématérialisés	Nb	537	6 570	6 580	3 838		28 644
Etat civil	Nb					5 562	2 831
Elections	Nb					183	929
Recensements	Nb					220	117
COMEDEC							1 695

**Pistes de progrès :**

- Conseils municipaux**

Sauf exception, la grande majorité des conseillers municipaux reçoivent les documents de travail dans un format numérique, seuls 20 d'entre eux sollicitent des dossiers sous format papier.

**Pistes de progrès :** Afin de réduire les consommations et impressions de papier, une mise à disposition de tablettes numérique est en projet. Les contraintes financières n'ont pas permis cette réalisation.

- Equipement informatique des services**

Pour tous ses achats d'informatique la Ville de Grasse passe par la centrale d'achat du SICTIAM (Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes Méditerranée).

Depuis 2015, un programme de renouvellement du parc informatique est lancé, ainsi tous les postes seront renouvelés en 3 ans, tant ceux des écoles que ceux dans les établissements scolaires.

Une 1<sup>ère</sup> tranche a été faite en 2015 de 100 ordinateurs.

- 40 ordinateurs ont été mis à la vente par le Comité des Œuvres Sociales ;
- 40 ordinateurs sont gardés pour des dépannages
- 20 ordinateurs sont apportés à la déchetterie.

La 2<sup>ème</sup> tranche a été faite en 2016 pour 90 ordinateurs dont

- 40 ordinateurs sont gardés et remis en état
- 185 postes de travail de la ville de Grasse sont équipés en post office Windows 2016

**Chiffres-repères 2016**

- 450 Postes PC
- 80 imprimantes
- 78 photocopieurs
- 40% en couleurs

**Action engagée :**



Le matériel informatique obsolète est remis à une association grassoise Tetriz/Evaléco spécialisée dans l'éducation au développement durable et à l'accompagnement à la transition écologique :

- 20 carcasses d'ordinateurs, et 7 carcasses d'imprimantes seront valorisés.

Source : Service Informatique

- Suivi des quantités d'impression**

**Pistes de progrès :**

- Définir avec le service gestionnaire et la société de maintenance des imprimantes un système de collecte des comptages d'impression par service.
- Instaurer ces indicateurs dans le suivi du programme d'actions de l'Agenda 21

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur la thématique les NTIC au service du DD

Impacts sur les 5 finalités de développement durable	Air Climat	Biodiv. Ress.	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Equipement informatique des services municipaux	VG/ Ress.H. Rés Séc	5%	5%	20%	10%	20%	40%
Post office	VG/ D.G.S	0%	5%	10%	10%	20%	55%
Espace Citoyen	VG/ Citoy. Int. Comm.	20%	0%	20%	20%	0%	40%

- 11-Mener une politique R.H. responsable (parité, diversité, prévention et formation)

- Bilan social**

Un état des ressources humaines de la collectivité appelé « bilan social » est présenté tous les deux ans en C.M. Il permet de suivre l'évolution des effectifs et d'avoir une image des mouvements au sein des services municipaux.

Le dernier en date est de 2014 basé sur la situation 2013

Effectif de la ville								
Indicateurs	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Effectif de la ville	Nb	925	946	1 055	924	900	884	954
Agents titulaires	Nb	167	171	527	710	702	666	743

## • Parité Femme/Homme

Le statut de la fonction publique garantit un égal traitement des fonctionnaires quel que soit leur sexe à compétences équivalentes. En 2016, il est à constater que 44 femmes et 2 hommes travaillent à temps partiel (dont 25 femmes et 0 hommes à 80%). 35 femmes et 6 hommes occupent des emplois à temps non complet.

Catégories	Femmes	Hommes	Total
A	23	24	47
	34	29	63
C	472	372	844

Statut	2015			2016		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Contractuel	78	55	133	127	57	184
Contrat Accompagnement Emploi	1	11	12	4	8	12
Détaché	3	4	7	3	5	8
Stagiaire	26	23	49	15	9	24
Titulaire	369	297	666	379	332	711
Vacataire	15	2	17	1	14	15

## • Formation

Les formations CNFPT sont largement accessibles à l'ensemble du personnel, qu'il soit titulaire ou non. Avec un budget stable dévolu, la ville en développe cependant en interne pour favoriser la participation des agents (bureautique, hygiène et sécurité, actions envers les agents des écoles).

**Chiffres-repères 2016**

- 547 agents en formation

Les formations relatives à la sécurité sont organisées en interne par le Service Prévention (SST, EPI, PRAP, Utilisation des produits d'entretien) ou par des organismes extérieurs pour les préparations aux habilitations. Des formations sont également organisées en intra ou en union de collectivités avec le CNFPT pour faciliter l'accès des agents à la formation ((rapprochement géographique).

		2014	2015	2016
Agents en formation d'une durée < 1 semaine	Nb	471	337	547

## • Prévention des risques

Bien plus qu'une obligation réglementaire, la formation à la sécurité a l'ambition d'atteindre le plus haut niveau de prévention pour préserver la santé et garantir la sécurité des agents au travail. Faire connaître les risques liés à l'exercice de son métier passe par la mise en place d'un plan d'actions pour la réduction ou la suppression des risques auquel viennent s'ajouter des actions d'information et de formation des agents dans des domaines divers.

### Pistes de progrès :

## • Prévention des accidents au travail

Depuis 2012, il y a 3 agents en charge spécialement de l'hygiène et la sécurité. Ce Service Prévention de la Ville de Grasse est coordonné par un Conseiller de Prévention avec deux Assistants de Prévention Sa mission principale est d'informer et de conseiller l'autorité territoriale en matière de santé et de sécurité au travail. L'évaluation de l'exposition à des dangers est une activité permanente du service, dont les résultats sont documentés et mis à jour en permanence dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel (DUER), document de 2000 pages pour 950 agents et 135 métiers, consultable sur demande au Service.

Indicateurs	2014	2015	2016
Taux de gravité d'accident	1.7	1.6	1.8
Taux de fréquence des accidents	42.9	34.9	47.3

Source : service prévention

En 2015, 79 accidents se sont produits et 26200 jours d'absences pour raisons médicales ont été comptabilisés. 6 maladies professionnelles ont été reconnues. Les 2 principales causes d'accident restent la glissade de plain-pied et la manutention manuelle, entraînant plus d'un accident sur 2.

Trois Services sont particulièrement exposés : le service Jeunesse et Animation, la Proximité et Les Espaces Verts. La moitié des accidents de service survient à des agents qui ont moins de cinq ans d'expérience à leur poste.

Derniers chiffres comparatifs : 2013 (71 accidents pour 939 agents) - 2014 (76 accidents pour 1013 agents) - 2015 (79 accidents pour 997 agents).

**Pistes de progrès :** On doit pouvoir réduire ces statistiques avec un meilleur accueil des agents sur leurs nouveaux postes de travail. Cela fait partie des propositions qui seront discutées en comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail CHSCT.

Source : service L'Essentiel

## • Emploi de personnes Handicapées

Comme tout employeur, la ville de Grasse a obligation d'intégrer dans son effectif un taux de 6 % de personnes présentant un handicap.

Néanmoins, certaines mesures peuvent compenser ce déficit (scolarité d'un enfant présentant un handicap et nécessitant la mise à disposition d'une ATSEM et d'une auxiliaire de vie, reclassement médical ou prestations de services à des organismes de réinsertion).

Indicateurs	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Objectifs
Emplois personnes handicapées	%	4,3	3,93	3,98	4,18	3,72	3,87	6%
Mise à disposition d'auxiliaires de vie dans les écoles	ETP		4.12			3.56	3.84	

### Pistes de progrès :

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Bilan social	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	25%	10%	0%	65%
Parité femme/homme							
Egalité Femme Homme territoire d'excellence	CaPG	0%	0%	20%	20%	0%	60%

- 12-Encourager les comportements écoresponsables des agents

## • Tri du papier

Dans les services administratifs de l'Hôtel de ville, un tri sélectif est mis en place depuis 2009 : le papier est stocké par les agents volontaires dans des sacs particuliers « tri du papier » en attendant qu'il soit déversé dans des bacs spécifiques de plus grande capacité relevés par la CAPG deux fois par mois, le jeudi. Un arbromètre permettait de mesurer les volumes collectés. C'était un tri sélectif à la source qui évitait le conflit avec d'autres déchets, depuis 2011 une nouvelle collecte est mis en place par la CAPG où le papier des bureaux est ramassé en même temps que les bouteilles plastiques, boîtes etc.....

Il est à noter qu'aujourd'hui un seul lieu d'apport volontaire permet aux agents d'assurer leurs gestes de tri

<b>Pistes de progrès :</b>	- Revoir et corriger : le procédé mis en place pour le tri, le regroupement du papier à jeter, la collecte et l'évaluation des efforts consentis.
	- Créer un lieu ergonomique pour rassembler les papiers ou autres petits matériels de bureau en vu d'un recyclage ou d'une réutilisation
	- Inscrire et instaurer des indicateurs de suivi dans le programme d'actions de l'Agenda 21

## • Consommation du papier

Indicateurs	Unités	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Ramettes de papier achetées	Nombre	4 628	4 370	4 400	4 380	4 149	4 102
Part de papier éco-labellisé	Nombre	0			185	0	0
Budget consacré à l'achat	€						

La circulation d'une quantité non négligeable de papier a beaucoup diminué puisque le traitement du courrier général à son arrivée est automatiquement scanné et transmis aux services via le logiciel de traitement et de suivi Post Office.

Les marchés publics sont totalement dématérialisés depuis septembre 2012 via la plateforme spécifique

Les agents ont été sensibilisés à des gestes écoresponsables (n'imprimer qu'en cas de nécessité et privilégier le recto/verso). Cependant, beaucoup d'agents sont néanmoins contraints à imprimer car leur hiérarchie préfère travailler sur support papier.

<b>Pistes de progrès :</b>	- Instituer une ligne directrice sur la problématique liée à la consommation de papier dans l'administration et adapter les moyens financiers aux principes définis : Agenda 21
----------------------------	---

## • Déplacements professionnels

### ➢ Expérience de géolocalisation

Depuis le 14 mars 2016, 104 des véhicules de la Ville de Grasse sont géolocalisés. Un boîtier embarqué muni d'un récepteur GPS permet la localisation et transmet les coordonnées du véhicule. Les objectifs sont multiples. Il s'agit de répondre aux demandes réglementaires, notamment celles de l'URSAFF (gestion des avantages en nature liés aux véhicules) et de la Chambre Régionale des Comptes. La géolocalisation est un outil d'aide à la décision en temps réel pour savoir quels véhicules faire intervenir rapidement. C'est un outil stratégique dans le cadre du renouvellement et la rationalisation de notre flotte vieillissante. C'est un outil de communication aux usagers pour indiquer par exemple les derniers passages d'une patrouille de police ou d'une balayeuse dans la rue. En cas de vol ou de mise en danger des agents (agression, malaise, accident), la géolocalisation fait gagner un temps précieux. C'est enfin un bon moyen de mesurer notre empreinte carbone dans le cadre de l'Agenda 21. Autant d'avantages qui ont convaincu la Ville de lancer une expérimentation pendant un an sur un groupe représentatif, incluant l'ensemble des véhicules utilisés par les services de la Police Municipale, des Sports, du Juridique, des Fêtes, de la Proximité, des Espaces Verts et des Ateliers Municipaux. La proposition a été présentée en Comité Technique

Source : L'essentiel N°19

### ➢ Partage de véhicules

Tous les services municipaux peuvent bénéficier des pools de véhicules

Le Pool Hôtel de Ville dénommé PHV, basé au parking de la Roque, a été créé afin d'éviter les immobilisations de véhicules. Il optimise les déplacements selon les besoins et offre à tous les agents les mêmes moyens pour exécuter des tâches similaires. Depuis la mi 2015, la gestion administrative des réservations a été confiée à un agent de la Police Municipale situé dans les locaux de la Police Municipale : Un formulaire est à compléter au préalable à tout déplacement.

**Le Pool Hôtel de Ville** situé au parking de la Roque est toujours constitué de 16 véhicules en 2016

**Le Pool de Véhicules Techniques** situé dans les locaux de Parc Auto 89 Avenue Pierre Sémard mets à disposition des véhicules utilitaires et techniques sans chauffeur spécialisé depuis le 01.10.16.

Certains véhicules ont été réaffectés dans les services techniques.

(Il reste 7 véhicules dont 1 véhicule berline légère, 2 utilitaires légers et 4 minibus).

Pool Auto						
Véhicules Pools	U	2012	2013	2014	2015	2016
Distances parcourues	1000 km	211	186	160	181	138
Budget consacré au fonctionnement du pool	€			582 000	482 000	502 000
Budget fonctionnement Parc auto	€			594 000	480 000	515 000

Source : Service Parc-Auto

### ➢ Parc de véhicules

180 véhicules de service composent le parc. 47 % ont moins de 10 ans et 2 véhicules du centre-ville, équipé de nettoyeur haute pression, sont alimentés en énergie électrique.

Ces véhicules électriques présentent de gros problèmes de fiabilité car ils sont issus d'une fabrication à échelle limitée contrairement aux constructeurs généralistes. A ce jour, sur les 180 véhicules, 3 sont électriques et en état de fonctionnement

<b>Pistes de progrès :</b>	- Commande en 2016 de 2 véhicules du centre-ville, équipé de nettoyeur haute pression alimentés en énergie électrique
	- Fin 2016 rédaction délibération et convention pour lancement de l'appel à projet TEPCV pour des aides financières à l'acquisition de 3 véhicules électriques.

Source : Service Parc-Auto

## • Déplacements « Domicile-travail »

Une prise en charge partielle du forfait transport en commun par les déplacements « Domicile-travail »

Lors du conseil municipal du 26 septembre 2013, une délibération a été adoptée à l'unanimité pour que les agents municipaux qui effectuent les trajets domicile-travail en transport en commun bénéficient d'une prise en charge partielle du prix de leur titre d'abonnement de la part de leur collectivité.

Seuls sont pris en charge les titres de transport concernant le trajet domicile-travail dans le temps le plus court. Pour pouvoir bénéficier du remboursement à hauteur de 50 % du prix de l'abonnement utilisé, l'agent doit remettre son justificatif de titre de transport (tickets à l'unité exclus) au service paie de la DRH. Le remboursement se fait mensuellement, même s'il s'agit d'un titre annuel de transport.

La prise en charge est réduite de moitié pour les agents dont le temps de travail est inférieur au mi-temps.

Indicateurs	Unités	2013	2014	2015	2016
Agent bénéficiant du remb.TC	Nb	5	5	4	4
Part de la ville	€	598,00 €	693,49 €	183,34 €	264,90

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur l'encouragement aux comportements écoresponsables

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Expérience de géolocalisation des véhicules	VG/ Services Techniques	10%	0%	15%	15%	20%	40%	
Pool de véhicules	VG/ Services Techniques	0%	0%	15%	20%	15%	50%	
Parc de véhicules (déplacements professionnels)	VG/ Services Techniques	-10%	-10%	15%	20%	0%	85%	
Participation au TC pour déplacements D/T	VG/ Ress.H. Rés Séc	20%	5%	15%	20%	5%	35%	
Consommation du papier	VG/ D.G.S	-5%	-15%	10%	0%	10%	100%	
Quantité d'impression								
3 mini bus publicitaires dont 1 électrique rejoignant le parc auto	Entreprises	1%	0%	15%	0%	15%	69%	

- 13-Favoriser les échanges, la santé et le bien-être au travail pour tous

### • Médecine préventive

Le Service de Médecine Préventive assure la médecine préventive professionnelle des agents municipaux : il a pour mission d'éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail. A cet effet, les agents font l'objet d'une surveillance médicale sous la forme de visites périodiques dont la fréquence dépend de l'exposition aux risques professionnels ou de leur situation individuelle.

### • Séances d'ostéopathies

Depuis 2016 des séances d'ostéopathies sont proposées aux agents

Indicateurs	Unités	2016
Agent bénéficiant des séances	Nombre	<b>61</b>
	Coût	<b>néant</b>

### • Vaccinations gratuites

Les agents municipaux bénéficient d'une vaccination gratuite contre le virus de la grippe dès le début des périodes automnales

Indicateurs	Unités	2015	2016
Vaccination des employés municipaux	Nb	78	<b>47</b>
	Coût		<b>905 €</b>

### • Absentéisme

Les missions de contrôles des arrêts maladie et des accidents de travail ainsi que les visites d'embauches sont réalisées par des médecins assermentés. Une cellule d'écoute est mise en place auprès de Madame Copin, élue déléguée au personnel

Indicateurs	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
Arrêt travail longue durée	Nb agent				19	18	14	<b>12</b>	Agents en congé de Longue Durée
Absentéisme moyenne / agent	Moyenne j/an/agent	30	28.2	27.05	19.9	20.07	21.95	<b>26,61</b>	Toutes absences confondues pour raisons médicales

### • Prime d'assiduité

Une prime de 655€ est versée annuellement aux agents en 2 fois au mois de janvier et juillet.

A partir de 8 jours d'absence maladie elle est réduite de **3.16%** du 8ème au 22ème jour puis de **1.7%** les 45 jours suivants.

Indicateurs	Unités	2016
Agent bénéficiant de la totalité de la prime	Nombre	457
Budget alloué à la prime	€	427 553,72

### • Paniers Fraicheur 06

le Comité des Œuvres Sociales de la ville relaie par mail, chaque semaine, l'information sur la composition des paniers fournis par l'association « Panier Fraicheur 06 » permettant ainsi, à de plus en plus d'agents municipaux, d'être livrés sur leur lieu de travail en produits issus de la culture maraîchère locale comptabilisés dans D 10-38

#### Pistes de progrès :

Le Comité de suivi de l'Agenda 21 constitué de 8 élus référents a décidé dans sa séance du 13 septembre 2016 de donner une priorité au bien-être au travail pour tous les agents municipaux.

Les ateliers internes devront pouvoir être organisés dans une dynamique interne de travail collectif

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Prévention des accidents du travail	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	20%	0%	0%	80%	
Séances d'ostéopathie	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	25%	0%	0%	75%	
Médecine préventive	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	25%	0%	0%	75%	
Absentéisme - Prime de fin d'année	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	10%	0%	10%	80%	
Prévention des risques et accidents au travail	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	30%	0%	0%	70%	
Accompagnement psychologique	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	30%	20%	0%	50%	
L'agent d'inspection du CDG06 visite les locaux du centre technique Mun	Partenaires Inst	0%	2%	20%	20%	0%	58%	
Coaching pour évoluer professionnellement et/ou personnellement	Entreprises	0%	0%	20%	20%	0%	60%	

**B - axe BIODIVERSITE & RESSOURCES**

**3-Contribuer aux engagements nationaux « Climat-Energie »**

- 14-Participer aux actions communes du Plan Climat Ouest 06

- **Engagement des 6 collectivités de l'Ouest 06**

La ville de Grasse s'est engagée dans l'élaboration d'un plan climat commun avec 5 autres collectivités (Cannes, Antibes, CAPL, CASA, CAPG), c'est qui est une première en France. Un plan d'actions a été établi à la suite d'un diagnostic poussé (Bilan GES, Bilan Carbone, Diagnostic de vulnérabilités à court, moyen et long terme).

Le plan climat Energie territorial est l'outil des collectivités pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.

- **Evolution des actions communes aux 6 collectivités engagées**

Le PCET rassemble les actions de l'ensemble des directions. Certaines sont portées à l'échelle du bassin de vie de l'ouest des Alpes maritimes, ce sont les actions communes.

Actions	Objectifs	Réalisations	Perspectives
Déploiement de bornes de recharges (IRVE)	Favoriser l'usage des modes de transports respectueux de l'environnement et les alternatives aux déplacements	Convention avec l'ADEME (605 000€) Délégation en bureau sur la convention de partenariat	Lancement de la procédure de consultation des entreprises en janvier 2017 – besoin estimé à 92 bornes servant à la recharge d'appoint, sur le domaine public, ouvertes à tous les usagers ... Attribution Déploiement
Optimiser la logistique urbaine à l'échelle de l'Ouest 06	Favoriser l'usage des modes de transports respectueux de l'environnement et les alternatives aux déplacements	Des plans d'actions spécifiques pour chaque territoire et des pistes d'actions communes ont été livrés fin octobre 2016.	Définir les priorités pour chaque collectivité Travail en collaboration des collectivités membres du PCET : • Définir un socle commun de références réglementaires de circulation des marchandises • Créer une cartographie des aires de livraisons à l'échelle de l'Ouest 06 • Intégrer la Logistique urbaine dans les documents d'urbanisme.
Service de rénovation énergétique de l'habitat	Engager le parc de logements existants vers la sobriété et l'efficacité énergétique Consommer durablement et lutter contre la précarité énergétique sur le territoire Ouest 06	Réalisation d'une étude de préfiguration (fin mars 2017) pour la mise en œuvre du service (services destinés aux ménages et aux professionnels du bâtiment, modèle économique, partenariats, de la gouvernance)	Dépôts des dossiers finaux Réponse – Financement Démarrage de la plateforme
Animer un réseau de jardins partagés	Coopérer pour limiter l'exposition aux risques naturels et littoraux	Réalisation d'une cartographie consultable sur le site du PCET et recensement des fiches des jardins partagés existants	Diffusion sur les sites internet des partenaires et PCET Ouest 06 Groupes de travail thématiques et / ou visites

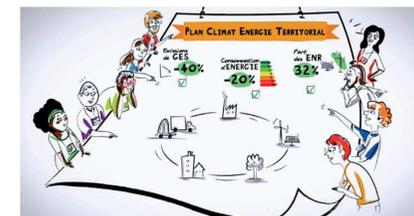
- **Communication : Newsletter et diffusion d'une vidéo pour mobiliser les services et les élus**

Afin de mettre en lumière les actions faites et en cours, plusieurs newsletters sont envoyées :

- Mensuellement en interne pour les membres du Comité Décisionnel
- Un mois sur 2 avec les actions des collectivités avec un zoom sur une thématique (jardins partagés, économie sociale et solidaire ...)
- Trimestriellement pour une communication large (Maires, site internet)

Les collectivités engagées dans le PCET se sont réunies pour définir le message qu'elles voulaient adressées à leurs services et à leurs élus. De là, est née une vidéo à caractère humoristique rappelant les enjeux socio-environnementaux et les actions qu'il est nécessaire de mettre en place.

Un lien vers la vidéo a été envoyé à chaque agent de la ville de Grasse via la lettre d'information l'Essentiel envoyée en même temps que le bulletin de paie de Novembre 2016. Un lien est également présent sur le site de la ville.



Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Activités et actions marquantes de 2016		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Actions communes du PCET ouest 06	VG/ Services Techniques	30%	10%	20%	20%	20%	0%

- 15-Collaborer à la stratégie énergétique et climatique portée par l'intercommunalité

- **Stratégie 2014-2019**

Dans le programme d'actions spécifique au territoire grassois, seules 3 premières actions sont directement portées par les services municipaux et viennent compléter celles de l'agenda 21, les autres actions sont portées par l'intercommunalité. La stratégie du PCET grassois est partagée entre la Ca Pays de Grasse et la Ville de Grasse

- G9 : Elabore une stratégie globale de maîtrise de l'énergie du patrimoine communal
- G10 : Maîtriser la consommation de l'éclairage public
- G18 : Organiser la politique voirie et stationnement au sein de la ville de Grasse
- PAP1 : Elabore un Programme Local de l'Habitat Grenelle
- PAP20 : Elabore une stratégie globale de maîtrise de l'énergie du patrimoine intercommunal
- PAP22 : Mettre en œuvre le Plan de Déplacements Administration
- PAP26 : Mobiliser les communes dans des actions de maîtrise de l'énergie
- PG2 : Poursuivre la politique de rénovation énergétique du parc
- PG15 : Encourager l'utilisation des modes de transports alternatifs dans les déplacements domicile-travail des agents de la CAPAP et de la ville de Grasse
- PG17 : Impliquer les agents

<b>Engagement</b>	- Contribuer aux 9 actions communes du PCET Ouest 06 et aux 10 actions du PCET du Pays de Grasse
<b>Pistes de progrès :</b>	- Une gouvernance opérante devra être mise en place entre les services de la CA pays de Grasse et la Ville, afin que le Plan Climat Energie contribue au volet « énergie » de l'Agenda 21 de la Ville de Grasse

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Activités et actions marquantes de 2016		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Actions spécifiques du PCET ouest06	VG/ Services Techniques	30%	10%	20%	20%	20%	0%
La poste se déplace autrement	Partenaires Inst	30%	15%	5%	15%	20%	15%
La poste installe des panneaux solaires	Partenaires Inst	30%	20%	0%	0%	30%	20%
Restitution de la campagne de thermographie de Grasse	CaPG	30%	20%	15%	15%	10%	10%

### 4-Préserver les milieux et économiser les ressources naturelles

- 16-Relever le défi d'une gestion écoresponsable des ressources naturelles

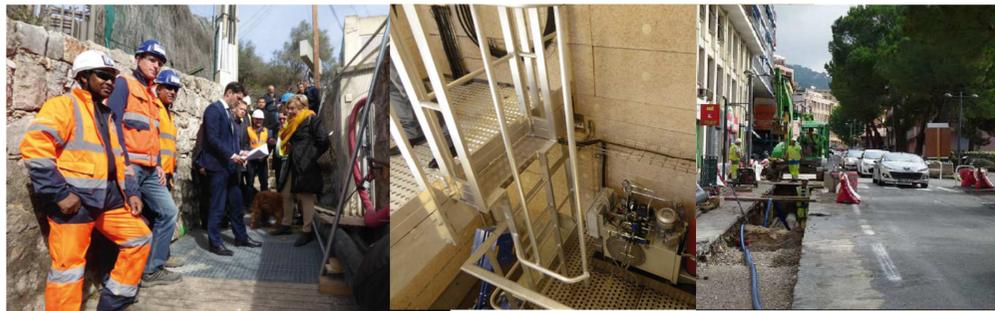
- **Gestion et qualité de desserte en eau**

La commune de Grasse a délégué la gestion de son réseau d'eau potable à la Lyonnaise des Eaux SUEZ.

Dans le cadre du contrat de délégation de service public, SUEZ consacre un budget annuel de 1 210 000 € pour le renouvellement patrimonial du réseau d'eau et 46 000 € HT/an pour le renouvellement des branchements d'eaux usées.

De son côté, la ville de Grasse au travers des budgets annexes d'eau et d'assainissement, consacre 2 000 000 € pour le renouvellement, le renforcement ou la création d'équipements.

Plusieurs grands chantiers sont actuellement programmés pour remplacer les canalisations en fonte grise devenues vétustes par un matériau plus moderne et résistant, la fonte ductile.



1. Visite du chantier des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable afin de sécuriser la distribution de l'eau du Foulon aux grassois. (4 mars)
2. Inauguration de la microcentrale hydroélectrique à Saint-Mathieu, sur le canal du Loup.

Cette microcentrale répond à une double exigence : une préservation de l'environnement et une valorisation des ressources naturelles. (3 mars)

3. Réalisation des travaux de requalification entre le 12 boulevard Carnot et le 9 avenue Mathias Duval

Pendant le chantier un cheminement piéton est adapté, nouvelle signalisation, réalisation de quais de bus aux normes PMR ainsi que renouvellement des réseaux d'eau. (14 mars)

Sources Kiosque et Nice-Matin

**Pistes de progrès :** - Etablir des indicateurs de suivi appropriés pour évaluer les avancées, les résultats et la contribution aux finalités du développement durable.

- **Gestion des sols**

La réalisation du nouveau PLU permet une réflexion sur les possibilités d'éviter, minimiser ou compenser la progression des surfaces artificialisées et d'orienter les décisions en matière de planification urbaine et développement durable en cours.

- **Gestion des eaux usées**

La commune de Grasse est dotée d'un zonage d'assainissement depuis le conseil municipal du 15 décembre 2005. Ce schéma distingue les zones d'assainissement collectif et autonome.

La commune de Grasse a délégué l'entretien de son réseau d'eaux usées à la Lyonnaise des Eaux.

Des travaux de réhabilitation et d'extension du réseau ont été réalisés par la ville de Grasse sur le budget annexe 2016,

**Pistes de progrès :** -

- **Gestion des déchets**

En ce qui concerne la gestion des déchets, la compétence collective (compétence obligatoire pour le EPCI) est organisée par la CAPG. Les fréquences de collecte varient en fonction des secteurs de la ville (C14 en centre historique OM, C2 pour le centre historique CS, et C3 pour le reste de la ville et C1 pour la collecte sélective). Sont organisés en complément, la collecte du verre en PAV et du papier sur fréquence C0,5. La compétence traitement des déchets a été transférée au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets des Alpes-Maritimes (le SMED).

Depuis 2011, le périmètre de collecte de la ville de Grasse est concerné par l'appel à projet d'éco-emballage pour l'extension des consignes de tri (prise en compte de tous les emballages plastique dans la collecte sélective, mais aussi du papier) simplifiant le geste de tri pour les administrés.

Un travail de sensibilisation est actuellement en cours pour la collecte du verre et du papier. Un partenariat avec la ligue de cancer permet de redistribuer 3,05€ par tonne de verre recyclé. Ainsi, quand les habitants du territoire pratiquent le geste de tri, leur action est doublement valorisée par la collectivité.

De plus, les entreprises du territoire sont soumises à la redevance spéciale pour plus d'équité territoriale sur le coût réel du service entre les entreprises et les habitants de la commune.

Un nouveau marché de collecte permettra d'optimiser les coûts de collecte au cours de l'année 2017.

**Pistes de progrès :**

- Mieux sensibiliser les habitants et les agents sur le geste de tri.
- Définir des indicateurs de suivi faciles à remplir et imposer une transmission systématique des données

Source CaPG Gestion des déchets



- **« Le geste citoyen « trier le verre » pour mettre le cancer en morceaux »**

En triant, les grassois participent à la lutte contre le cancer. Concrètement, chaque tonne collectée rapporte 3,05 euros à la Ligue. En proposant un partenariat avec la collectivité, tout le monde est gagnant. Pour la Ligue, ce sont des fonds qui rentrent ; pour les collectivités, c'est un engagement citoyen en matière de protection de la santé. Et c'est ainsi qu'en 2015, Jérôme VIAUD, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a octroyé au Comité départemental de la Ligue contre le cancer un premier versement de **11 519,85 €**, au titre des **3 777 tonnes de verre** collectées en 2014 et 2015.

**A Grasse : 46 colonnes à verre sont disponibles.**

- **Semaine européenne de la réduction des déchets 2016**

Avec près de 360 kg de déchets produits par habitant chaque année, l'objectif de la SERD est de sensibiliser le public à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien (maison, bureau, école, achats, bricolage...). Le Pays de Grasse s'engage pour la 8ème année consécutive et lance un appel à initiatives pour l'ensemble des acteurs locaux, qu'elle accompagne dans la réalisation d'animations pour leur public.

Les thématiques :

- Mieux consommer (achat de produits peu emballés, éco labellisés),
- Mieux créer (production de biens et services éco-conçus),
- Prolonger la durée de vie des produits (réparation, réutilisation et don),
- Moins jeter (valorisation des déchets : compostage, lombricompostage, recyclage...).

Source Kiosque

- **Campagne de sensibilisation /tri sélectif et valorisation des déchets**

"Valoriser le tri sélectif, développer l'économie circulaire et faire des déchets une ressource, tels sont les défis relevés par le Territoire. La valorisation des déchets ménagers est une priorité de longue date pour la CAPG, déjà engagée dans la promotion du compostage et du lombricompostage domestiques, le partenariat avec la Ligue contre le cancer pour le recyclage du verre, le projet d'expérimentation de la collecte sélective des bio-déchets, le soutien à la création de structures du réemploi (recycleries), l'accompagnement des écoles dans leurs démarches Agenda 21 scolaires. En répondant à l'appel à candidature lancé par Eco-Emballages, la CAPG va plus loin encore et rejoint les 160 autres collectivités françaises qui étendent leurs consignes de tri sélectif à tous les emballages plastiques.

La grande nouveauté concerne la poubelle jaune : elle accueille désormais TOUS LES EMBALLAGES même souillés : boîtes de conserve, briques alimentaires, barquettes aluminium, boîtes en polystyrène, bouteilles et flacons plastiques, sachets de surgelés, tubes de crème, etc."



Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Activités et actions marquantes de 2016	Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Réhabilitation des fontaines	0%	20%	18%	20%	12%	30%	
Création d'un syndicat canal du Foulon avec 10 élus de la ville de Grasse	0%	20%	20%	20%	0%	40%	
Qualité et gestion de la desserte en Eau DSP	0%	20%	20%	20%	0%	40%	
Renouvellement des réseaux Eau Potable VdG	0%	20%	20%	20%	0%	40%	
Gestion des Eaux Usées (collectif)	0%	25%	20%	20%	0%	35%	
Sécurisation de la distribution de l'eau du Foulon	0%	20%	20%	20%	20%	20%	
certification iso 14 001	10%	10%	10%	10%	30%	30%	
renouvellement patrimonial du réseau d'eau potable	0%	20%	20%	20%	0%	40%	
Gestion des Déchets	0%	0%	30%	20%	0%	50%	

■ 17-Lutter avec les acteurs du territoire contre le gaspillage des ressources

• Protection des sources

Sur la commune de Grasse, un périmètre de protection des sources est présent. Il s'agit du périmètre de protection de la source de la Foux, représentant environ 15 % des approvisionnements en eau potable de la ville. Il comporte un périmètre rapproché ainsi qu'un périmètre éloigné.

• Télé-relève des compteurs

La télé-relève est un outil de mesure efficace simple, économique et innovant. Chaque Grassois peut contrôler, analyser et affiner sa consommation et, ainsi, contribuer aussi à une gestion plus responsable de cette précieuse ressource naturelle qu'est l'eau.

Depuis le 11 janvier 2013, les techniciens de la Lyonnaise des Eaux (société qui a en charge la production et la distribution de l'eau sur la commune), ont débuté une vaste opération d'installation de "compteurs intelligents" dans les foyers grassois. Cette opération, prévue sur 2 ans, couvrira l'intégralité du territoire communal. Ce type de compteur transmet, via le réseau téléphonique, les données de consommation de l'abonné concerné à un central où elles sont stockées. Le calcul des factures de consommation d'eau est alors effectué à partir des consommations réelles, en supprimant tout risque de passer par des estimations parfois inadéquates

Action engagée :	- Tous les compteurs des bâtiments communaux de la ville de Grasse sont télé relevés. Des alertes fuites et des alertes surconsommations sont envoyées à l'économiste de flux
------------------	---

• Gaspillage alimentaire

Le service « vie scolaire » gestionnaire du marché de distribution des repas avec la Sodexo assure un suivi des commandes. Le logiciel de réservations des commandes impose d'adapter les quantités aux besoins et plus particulièrement sur le pain. En 2016, une expérimentation de compostage avec le centre de loisir « la petite maison de St-Claude » est réalisée

Pistes de progrès :	-
---------------------	---

➤ Adapter l'alimentation des scolaires à leurs besoins

« L'objectif est de lutter contre le gaspillage et d'éduquer les enfants à se servir raisonnablement, en fonction de leurs besoins. Ils apprennent les règles de nutrition et acquièrent les bons réflexes d'un développement durable.

Une personne devant l'îlot destiné aux entrées, fromages et desserts pour les inciter à se servir, un face à face lors du service du plat chaud pour ajuster les quantités en fonction des goûts et de l'appétit, une autre enfin près de la table de débarrasage pour trier les déchets organiques, le pain et les déchets non recyclables.

SODEXO propose dans tous ses restaurants scolaires une table d'enfants testeurs dont le rôle est de noter chaque plat de 1 à 4. Une autre note est appliquée aux plats par le personnel, en fonction du niveau consommation. Chaque jour, les notes sont informatisées et les résultats analysés – résultats globaux mais aussi résultats par école. Un constat de la direction de SODEXO : de meilleures notes sont attribuées dans les selfs alors que les repas distribués sont les mêmes dans toutes les écoles. La preuve que l'environnement contribue largement à former le goût."

➤ Création d'un atelier de compostage

Entre la cantine St-Claude et la petite maison de loisirs

## À St-Claude, c'est compostage à l'école

Au 4 traverse du Pharos, coïncé entre l'école élémentaire Gérard-Philippe et la maternelle Eau Vive, se trouve un petit terrain sur lequel est posée une maison. Ce terrain, acquis par la ville, est désormais mis à disposition des écoles alentours. La partie jardin a été aménagée pour accueillir des bacs de compostage d'un côté et un petit potager de l'autre. La maison, après remise en état, est destinée à devenir un lieu de travail et de détente pour les élèves. Le tout a été, ou sera, réalisé par les services municipaux, les écoles et les élèves.

### Lutter contre le gaspillage

Le but premier de ce projet de compostage qui s'inscrit dans l'Agenda 21 n'est pas à proprement parler de produire du compost mais surtout de faire prendre conscience aux élèves qu'il faut lutter contre le gaspillage alimentaire. Virginie Favier, maître composteur en charge du projet, explique que ce sont « environ 30 kg de déchets alimentaires par jour qui vont dans le composteur, avec des pics jusqu'à 50. Sur une année, on arrive à plus de 5 tonnes. Quand je vois les morceaux de poisson qui



Au menu des enfants et du composteur ce jour-là : pastèque, lentilles, haricots et sauté de veau. Il faudra ensuite répartir et recouvrir le tout de broyat. (Photo Vincent Tanguy)

finissent dans le composteur, je préférerais quand même qu'ils soient dans le ventre des enfants.

### Pas terminé mais déjà des projets

Ainsi tous les milis depuis la fin avril, après le service, une ani-

matrice et quelques enfants viennent « faire les apports », c'est-à-dire déverser les déchets dans les bacs et rajouter du broyat fourni par le service des espaces verts. La réalisation des bacs de compostage s'est faite pendant un

chantier de jeunes durant les vacances de printemps. C'est également ce type de chantier qui a été mis en place pour la rénovation de la Maison de St-Claude. Le gros-œuvre et une partie des meubles ont été réalisés par des adolescents de la ville.

épaulés par les services municipaux qui ont également effectué les travaux plus sensibles tels que l'électricité, la plomberie ou la ferronnerie. Cette maison sera terminée lors d'un dernier chantier de jeunes pendant la première semaine des vacances d'été. Dès la rentrée, elle pourra alors être utilisée dans le cadre des activités périscolaires. On y trouve en effet un atelier de bricolage, une salle plutôt pour les activités manuelles et un coin destiné aux activités plus calmes. Il est aussi envisagé de construire une station météo et un poste d'observation de la nature dans le jardin, dans l'idéal fait par les enfants. Pour l'instant, le dispositif concerne uniquement l'école Gérard-Philippe mais ce n'est qu'une phase de test : à la rentrée prochaine, en septembre, un roulement devrait se mettre en place pour que chaque école du secteur puisse profiter de ce lieu. Il est également prévu que le dispositif soit généralisé aux autres écoles, pas uniquement celles du quartier Saint-Claude. Ce projet d'extension du dispositif sera présenté fin juin lors du conseil municipal.

VINCENT TANGUY

Pistes de progrès :	-
---------------------	---

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable	Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Protection des sources							
Télé-relève des compteurs	0%	15%	20%	10%	10%	45%	
Gaspillage alimentaire Sodexo	0%	5%	10%	10%	15%	60%	
Mise en place d'une animation autour du compostage de la petite maison à St-Claude	10%	30%	20%	20%	20%	0%	
Trier le verre c'est combattre le cancer	0%	20%	25%	25%	0%	30%	
Adapter l'alimentation des scolaires à leurs besoins	0%	20%	20%	20%	20%	20%	
Campagne de sensibilisation /tri sélectif et valorisation des déchets	10%	20%	20%	20%	20%	10%	

- 18-Réduire les rejets polluants dans le milieu naturel

- **Eaux Usées**

Le SPANC, service municipal, assure le contrôle de conformité des installations d'assainissement autonome. Le service a mandaté 279000 € en 2015 pour divers prestations (source DAF) mais aucune donnée n'est transmise

Des travaux de réhabilitation et d'extension du réseau collectif ont été réalisés par la ville de Grasse sur le budget annexe 2015, mais aucune donnée n'est transmise : 2 118 000 € mandatés (DAF)

Pistes de progrès :	- Mettre en place une transversalité afin d'obtenir une lisibilité des évolutions sur ces postes
	- Définir des indicateurs de suivi faciles à remplir et imposer une transmission systématique des données

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

- Campagne de sensibilisation sur les bons gestes / assainissement.

L'eau, omniprésente à Grasse, a façonné l'histoire de la ville soucieuse aujourd'hui de restituer à l'environnement une eau conforme aux plus hautes exigences. Si des solutions innovantes ont été développées pour traiter les eaux issues des activités humaines, qu'elles soient domestiques ou industrielles, leur efficacité dépend des bons gestes adoptés au quotidien par les usagers.

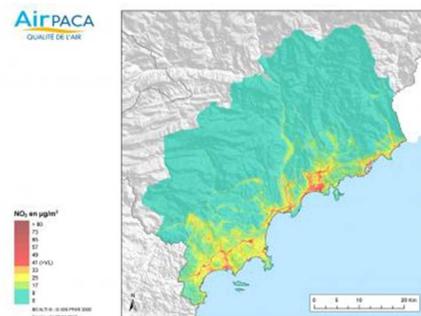
Source Kiosque 203

- Qualité de l'air

### Chiffres-repères 2016

- **4** Arrêtés Préfectoraux Niveaux information (orange)
- Référence **17** en 2015

La qualité de l'air en France est analysée par le réseau Atmo. Il s'agit d'une fédération d'associations agréées par l'État, formées de membres issus des collectivités territoriales, des services de l'État, de l'industrie et des associations de défense de l'environnement. Cette diversité et le statut associatif garantissent l'impartialité et la cohérence de ce réseau (Air PACA pour notre région).



Source : Site AirPACA

La pollution, liée à l'urbanisation dense et quasi continue dans le 06, provient essentiellement des transports. Les niveaux de dioxyde d'azote élevés, pouvant dépasser les valeurs limites, sont observés notamment à proximité des grands axes routiers (D6007, D6098, voie Pierre Mathis et Promenade des Anglais à Nice, boulevard Carnot à Cannes, pénétrante Cannes-Grasse D6185, route de Grasse à Antibes D35 et D35bis, ...) et autoroutier avec l'A8.

L'ensemble du département est également soumis à une pollution particulière liée au brûlage de déchets verts, pratique interdite (arrêté préfectoral - plaquette déchets verts PPA) mais encore largement utilisée.

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress.	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
SPANC							
Trx réhabilitation par VdG	VG/ Services Techniques	0%	20%	30%	20%	0%	30%
Trx réhabilitation / eaux usées par VdG	VG/ Services Techniques	0%	20%	30%	20%	0%	30%

### 5-Promouvoir la biodiversité du territoire grassois

- 19-Mieux connaître la biodiversité pour préparer le territoire aux évolutions climatiques.

- **Grainothèque**

Depuis le 26 février 2016, la Villa Saint Hilaire propose un nouveau type de service : une grainothèque ! Les visiteurs peuvent récupérer/déposer/échanger gratuitement, dans cette collection collective, des graines en tous genres : légumes, plantes aromatiques ou fleurs. Les usagers de la bibliothèque sont invités à venir piocher dans ces boîtes des graines, correspondant à des variétés traditionnelles ou paysannes, pour les cultiver dans leur jardin ou sur leur balcon. Nous leur proposons également de se documenter sur la manière de les produire pour alimenter la grainothèque à leur tour. L'occasion d'adopter une démarche participative pour la préservation de notre environnement tout en favorisant la biodiversité... L'inauguration a été accompagnée d'une conférence animée par Lise BAUHARDT, paysagiste à Grasse sur le thème des graines, intitulée "Prenons en de la graine".

Indicateurs	Unités	2015	2016
Utilisateurs de la grainothèque	Nb	Inexistante	70
Participants conférence inauguration	Nb	Inexistante	60
Participants visite jardins inauguration	Nb	Inexistante	30
Participants scolaires inauguration	Nb	Inexistante	32
Bourse aux graines (en partenariat avec la CAPG)	Nb	Inexistante	70

Source Bibliothèque

- **Expositions, conférences et ateliers Villa Saint-Hilaire**

Tout au long de l'année, le réseau Bibliothèque & Médiathèques de Grasse propose différents ateliers et expositions qui sont le plus souvent en relation avec la thématique « Maison Jardin et Paysage ».

Les ateliers sont en liens direct avec la biodiversité et le changement climatique Ils traitent de la nature et utilisent des matériaux recyclés.

**Ateliers**  
En 2015 :

- « Vite ça chauffe » dans le cadre de la fête de la science. Sensibilisation au réchauffement climatique
- Construction de mangeoires à oiseaux en bois de récupération
- Le potager avec une classe de l'école Saint-Exupéry : présentation de documents à la classe, aide à la recherche de plantes et à leur sélection
- La montagne : faune et flore avec une classe de l'école Saint-Exupéry

**Ateliers**  
En 2016 :

- Fabrication d'hôtel à insectes
- Réalisation de jardins d'intérieur (atelier intergénérationnel)
- Réalisation de bouquets fleuris tout en recyclage pendant les « Rendez-vous aux jardins »
- Rencontre avec Frans Krajberg, artiste dénonçant la déforestation en Amazonie et travaillant sur les restes calcinés d'arbres brûlés avec des pigments naturels, et réalisation de Totems à sa façon.
- Accueil de classes du Cannet (coordination : Musée Bonnard)

**Expositions**

- Exposition « Jardins et Paysages du Pays de Grasse », du 4 juin 2016 au 27 août 2016 dans le cadre de l'opération nationale « Rendez-vous aux jardins » à partir de laquelle le réseau des Bibliothèque & Médiathèques de Grasse a proposé des médiations auprès des scolaires et du grand public et a réuni 361 visiteurs
- Exposition « Nature sauvage » du 10 octobre 2016 au 31 décembre 2016, avec l'artiste Carlos Marcano à partir de laquelle le réseau des Bibliothèque & Médiathèques de Grasse a proposé des médiations auprès des scolaires et du grand public et a réuni 916 visiteurs.

Source Bibliothèque

- **Expertise écologique**

La CAPG grâce à un partenariat avec la LPO a pu diffuser un dépliant pédagogique sur toutes les espèces d'oiseaux présents sur son territoire.

**Pistes de progrès :**

- Développer des inventaires éco-citoyen en lien avec les associations d'éducation à l'environnement du territoire.
- Réaliser des inventaires du patrimoine naturel en collaboration avec le service Ville d'Art et d'Histoire

Source CaPG Sce Environnement

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress.	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Expositions, conférences et ateliers Villa Saint-Hilaire grainothèque	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	10%	30%	20%	20%	10%	10%
Inventaires							
Expertise écologique	CaPG	0%	30%	20%	20%	0%	30%

- 20-Valoriser et favoriser la présence de certaines espèces

### • Relais à la Villa Saint-Hilaire de l'inventaire participatif « Sauvages de la rue »

Jeudi 23 Juin 2016 s'est tenue la formation Sauvages de PACA à Grasse en partenariat avec le PNR des Préalpes d'Azur, la Ville de Grasse et la communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

La vingtaine de participants a pu explorer tout le programme de sciences participatives sur les plantes urbaines Sauvages de PACA et tester de nombreux outils lors d'une sortie dans la traverse Napoléon près de la Villa Saint-Hilaire. Pariétaire de Judée, plantain lancéolé, mouron des champs et bien plus encore ont été observés par nos participants ou plutôt les futurs relais Sauvages de PACA ...

Pour l'occasion la Villa Saint Hilaire a pu préparer une bibliographie autour des plantes et de la nature urbaines. Les participants ont pu la découvrir lors des pauses entre les sessions.

Le soleil de Grasse n'a pas arrêté l'enthousiasme des participants pour qui la mallette pousse, outils d'animation à l'attention du public jeune, n'a plus de secrets. Cette promotion formée est ainsi déterminée à partager cette expérience bien sauvage et faire remonter leurs observations d'orpin et autres sauvagesons grassois pas encore répertoriés dans le programme Sauvages de PACA.

**Pistes de progrès :** - Réaliser un inventaire communal de la biodiversité et du patrimoine naturel de Grasse en lien avec le label VAH

Source Bibliothèque

### • Charte du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Le Nord de la collectivité est inclus dans le PNR

### • Prise en compte du Schéma Régional de Cohérence Ecologique : Trame verte et bleue

La révision en cours du PLU permettra d'intégrer les prescriptions du Schéma Régional de Cohérence Ecologique parmi lesquelles doivent être déterminées au niveau local les réservoirs de biodiversité ainsi que les corridors permettant d'assurer un maillage écosystémique favorisant le déplacement des espèces. Ce maillage doit également s'inscrire dans la trame définie à l'échelle supra-communale afin de préserver voire restaurer les continuités écologiques à l'échelle régionale.

Au-delà du schéma des trames vertes et trames bleues qui constitueront ce maillage territorial, ces éléments seront également retravaillés dans les dispositions du plan de zonage, du règlement et, le cas échéant, des orientations d'aménagement et de programmation du PLU. Ces dispositions consisteront notamment à préserver les grands espaces naturels par un classement spécifique (EBC, zonage naturel, agricole...), par des règles assurant notamment la perméabilité des clôtures situées en limites séparatives afin de ne pas entraver la circulation des espèces ou encore favorisant la conservation des habitats des espèces à protéger.

Source CaPG Aménagement-Foncier

Activités et actions marquantes menées en 2016 pour valoriser et favoriser la présence de certaines espèces

#### ➤ Exposition Animaux de basse-cour

Cela fait 20 ans que la SACA, Société d'Aviculture de la Côte d'Azur, bien connue des grassois, organise sans faillir l'une des plus belles expositions de basse-cour de France, réunissant 200 éleveurs européens et plus de 2000 sujets plus remarquables les uns que les autres. L'exposition s'ouvre au public dans un esprit de collectionneur avec le goût des rencontres et du partage des savoir-faire. Une enquête menée en 2015 par un cabinet extérieur le confirme : l'exposition de Grasse est une fête familiale (90% viennent en famille), les visiteurs sont d'abord Grassois (52%), habitués des lieux (53%) et qui envisagent d'y revenir (80%).

#### ➤ Atlas des mammifères de Provence Alpes Côte d'Azur

"L'Atlas des mammifères de Provence-Alpes-Côte d'Azur est le fruit d'une collaboration entre la Ligue de protection des Oiseaux (LPO) PACA, le Groupe d'étude des Cétacés de Méditerranée (GECEM) et le Groupe Chiroptères de Provence (GCP).

6 ans de travail et 170 000 observations ont été nécessaires pour recenser l'ensemble des 114 espèces de mammifères que compte la Région Paca (sur les 130 espèces que compte la France). La répartition de chaque espèce est finement cartographiée sur une maille 10 x 10 km, ce qui confère à l'ouvrage les atouts d'un véritable atlas.

Les généralités de l'ouvrage présentent le contexte de la région PACA et traitent de la chasse, du piégeage et des infrastructures routières. L'Atlas des mammifères de PACA est un outil de référence pour tout naturaliste mais aussi pour l'ensemble des structures responsables de la conservation des espèces."



#### ➤ Théâtre de Grasse

Installation de 3 ruches sur le toit du Théâtre de Grasse

## Le TDG se lance dans la production... de miel

Trois ruches ont été installées sur la marquise du théâtre. En tout, près de 240 000 abeilles devraient prendre possession des lieux et fournir, à l'automne, le miel du TDG

Le Théâtre de Grasse a récemment, il y a quelques jours de nouvelles résidentes - 240 000 abeilles - sont devenues des résidentes permanentes du TDG, annonce Jean Flores, directeur de l'établissement. C'est un acte citoyen et politique fort. Il s'agit de s'engager pour la biodiversité. Et d'insister sur la métaphore de la ruche et du théâtre : les abeilles produisent un miel qui protège et nourrit les acteurs, les techniciens, les bénévoles et les habitants du territoire. C'est ce qui permet de se protéger de la barbarie. Ce sont donc trois ruches qui ont été installées sur la marquise du théâtre. Une décision prise en direct lors de la réunion de concertation pour Jean Flores et une installation réalisée dans quelques jours. Les abeilles s'adaptent très bien au milieu urbain. En moyenne, une ruche donne 10 à 15 kg de miel par an. Soit environ 300 pots de 125 g que le TDG offrira à ses abonnés ou aux artistes en représentation. Quelques pots seront également mis en vente mais le profit n'a pas le mot. Il ne reste qu'à attendre la fin de l'été pour pouvoir récolter ce nectar doré.

**50 à 15 kg de miel par an**  
Le centre-ville de Grasse est très dense, raconte Raphaël Salvador, éleveur d'abeilles de l'entreprise Pollinium qui a installé les ruches. De ce fait, il est possible d'obtenir un miel très particulier en miel.



C'est entouré de l'équipe du théâtre et de quelques voisins et amis que les ruches ont été installées. Il y a quelques jours. Des ruches Pollinium et Blanche aux couleurs du logo du TDG, à l'intérieur desquelles ont été installés des cadres en cire. (Photos C. C.)



Les trois ruches sont installées sur la marquise du TDG.



L'entreprise Pollinium, basée en Savoie, est venue installer les ruches.

#### ➤ Installation de ruches en forêt communale

1er apiculteur à installer ses ruches sur un terrain communal à Grasse Anthony Lucas apiculteur récoltant originaire du var et installé à Séranon, a demandé une installation de ruches sur la commune de Grasse. Favorable à cette démarche, en accord avec l'ONf et avec la collaboration de la CAPG, la municipalité a accepté. Au printemps 2016, Anthony sera donc le premier apiculteur à placer ses ruches en terrain communal, sur les hauteurs de Grasse.

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Exposition Animaux de basse-cour	VG/ Services Techniques	0%	18%	20%	0%	0%	62%
Installation de ruches en forêt communale	VG/ D.G.S	5%	25%	20%	20%	0%	30%
Relais à la Villa Saint-Hilaire de l'inventaire participatif "Sauvages de la rue"	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	30%	25%	25%	15%	5%
Installation de 3 ruches sur le toit du Théâtre de Grasse	Partenaires Inst	5%	25%	20%	5%	20%	25%
1er apiculteur à installer ses ruches sur un terrain communal à Grasse	CaPG	5%	25%	20%	20%	0%	30%
Trame verte et bleue	CaPG	10%	30%	20%	30%	10%	0%
Atlas des mammifères de Provence Alpes Côte d'Azur	Associations	0%	30%	20%	20%	0%	30%

## 6-Amoindrir la vulnérabilité du territoire face aux risques naturels ou technologiques

- 21-Limiter le risque d'inondation par une gestion partagée des eaux pluviales.

- Inondations

L'une des missions remplies par les services municipaux est de travailler de façon transversale pour assurer l'entretien des bords de routes, des fossés, des passages sous voirie. Ils ont la charge du débroussaillage, du curage et nettoyage des vallons et bords de route, de la surveillance des 8 bassins de rétention créés par la ville pour réguler les débits d'eaux pluviales avant rejet dans les voies naturelles constituées par les nombreux vallons du territoire. Favoriser le bon écoulement des eaux de pluie, c'est aussi entretenir régulièrement les ouvrages du pluvial que sont les réseaux (près de 85km), les grilles, les canaux et les bassins de rétention.

La ville a confié à SUEZ cette mission de curage, débroussaillage et enlèvement des végétaux pour ces ouvrages.

### Sensibilisation des grasseois

Sensibilisation des grasseois sur les bons comportements /inondations les services municipaux relayent l'information et la campagne de prévention face aux risques liés aux épisodes de pluies méditerranéennes : l'objectif est d'inviter les citoyens à anticiper en adoptant un kit de sécurité, puis à s'informer régulièrement sur la météo et, en cas d'alerte, à respecter scrupuleusement les consignes de la mairie.

Source : Kiosque

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress.	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Sensibilisation des grasseois sur les bons comportements face aux inondations	VG/ Services Techniques	0%	20%	20%	20%	0%	40%
Lutte contre les inondations	VG/ Services Techniques	0%	20%	40%	30%	0%	10%

### Chiffres-repères 2015

- 8 Bassins de rétention
- 85 Km réseaux de pluvial

- 22-Informer les Grasseois sur les risques encourus et les comportements à adopter.

- Alerte dépassement ozone et particules fines

En partenariat avec Air PACA, mise en place d'une procédure qui permet d'anticiper les pics de pollution et d'en informer les populations sensibles et les communes, afin d'adapter les activités génératrices d'émissions pour que le pic de pollution diminue (ozone et particules fines, 114 établissements informés sur la CAPG)

- Mise à jour du DICRIM

Le DICRIM de Grasse a été remis à jour en 2016 par la CAPG, le précédent datait de 2011. Il permet aux habitants de connaître les risques majeurs présents sur la commune, de se préparer à une éventuelle catastrophe et connaître les bons gestes en cas de péril. Les modes de diffusion du DICRIM sont assurés par la ville de Grasse

Source CaPG Environnement

- Gestes à adopter en cas de fortes pluies

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress.	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Gestes à adopter en cas de fortes pluies	VG/ Services Techniques	0%	20%	40%	30%	0%	10%
Campagne de sensibilisation sur les bons gestes / assainissement.	DSP	0%	20%	20%	20%	0%	40%
Mise à jour du DICRIM	CaPG	20%	30%	30%	20%	0%	0%

- 23-Anticiper les effets du changement climatique pour limiter l'exposition du territoire

- Diagnostic des vulnérabilités

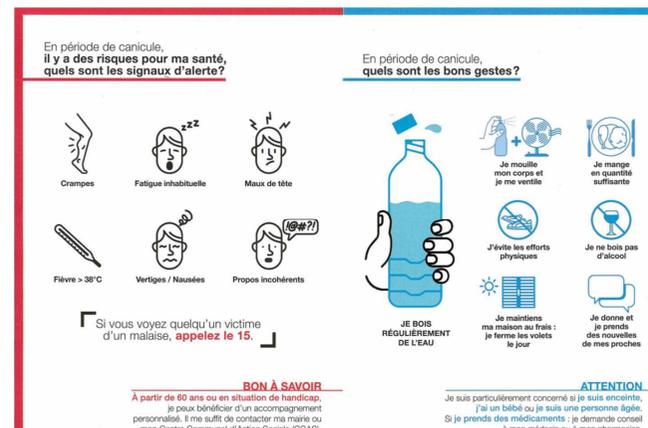
Fait dans le cadre du plan Climat Energie PCET Ouest 06

- Plan canicule

Géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Grasse, il s'agit d'un dispositif d'information et de prévention. Il vise à établir un recensement des personnes âgées, handicapées et/ou isolées. L'objectif est de repérer les personnes fragilisées et de maintenir le contact avec elles durant l'été, pour éviter des problématiques de santé liées aux fortes chaleurs. Les personnes âgées, isolées et/ou fragilisées, habitant sur Grasse peuvent se faire recenser de manière totalement volontaire. En cas d'inscription faite par un tiers, la personne concernée ou son représentant légal, doit en être informée, et avoir donné son accord. En cas d'alerte canicule émise par « Météo France », la Préfecture de Nice déclenche le plan canicule et une cellule de crise se met alors en place au CCAS.

Les personnes inscrites sur le registre sont systématiquement contactées.

Un suivi est alors assuré tout au long du maintien de l'alerte



Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress.	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
infos nouveaux insectes envahissent les murs et fontaines des villes du	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	20%	20%	10%	0%	50%
Diagnostic de vulnérabilité	VG/ D.G.S	30%	20%	30%	20%	0%	0%
Plan canicule	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	30%	0%	30%	30%	0%	10%
Récolte d'olives menacée	Entreprises	0%	30%	20%	10%	0%	40%

- 24-Encourager la prévention de la population et la surveillance des risques

- **Prévention et interventions sur les risques sanitaires**

Le Service est chargé de veiller au contrôle administratif et technique des règles d'hygiène et de faire appliquer les dispositions relatives à la protection de la santé publique (Règlement Sanitaire Départemental, Code de Santé Publique) sur le territoire de la Ville de Grasse en matière d'hygiène de l'habitat, d'hygiène alimentaire, de qualité des eaux destinées à la consommation humaine, de qualité des eaux de baignade (recevant du public), de lutte anti vectorielle, de lutte contre les nuisances sonores, olfactives et environnementales.

En matière de prévention et lutte contre les risques sanitaires (épizooties, épidémies de maladies transmissibles, grippe aviaire...), action de communication sur le territoire grassois en lien avec la Préfecture des AM, l'Agence Régionale de Santé (ARS) PACA et la Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP).

De nombreuses campagnes de sensibilisation et d'intervention sont réalisées par le Service Communal d'Hygiène et Santé en matière d'équilibre entre les espèces invasives, nuisibles et le cadre de vie des Grassois :

Campagnes de prévention	U	2015	2016
Campagnes de <b>dératisation</b> sur la voie publique	Nb	4	4
Campagnes de <b>dératisation</b> dans les bâtiments Communaux	Nb	1	1
Campagnes de <b>dépigeonnisation</b> et effarouchements d' <b>étourneaux</b> sur le domaine public,	Nb	2	2
Campagnes de <b>démoustication</b> (opération de traitement larvicide visant à détruire le moustique tigre vecteur de maladie tropicales),	Nb	4	4

Actions curatives lutte anti-vectorielle contre les nuisibles	U	2015	2016
<b>Dératisation</b> sur le domaine public et dans les bâtiments communaux		40	35
<b>Désinsectisation</b> sur domaine public et dans les bâtiments communaux		73	58
<b>Démoustication</b> sur le domaine public et dans les bâtiments communaux		5	1
Destruction de nids de <b>frelons asiatiques</b> sur le domaine public		7	1
Lutte contre les <b>pigeons</b> dans les propriétés privées		3	6
Lutte contre le <b>moustique tigre</b> dans les propriétés privées		8	7

Source Hygiène et Santé

- **Prévention du risque « Incendie »**

Actions du service communal d'Hygiène et santé	U	2015	2016
Actions en matière de <b>police du débroussaillage</b> des propriétés privées		25	31
Autorisations de <b>feux de cuisson</b> dans les propriétés privées en période estivale		3	1
<b>Campagne</b> d'information et de communication (en lien avec le Conseil Départemental 06) concernant la prévention des <b>incendies de forêts</b>		1	1 (au printemps)
Avis du SCHS sur la sécurité et l'hygiène dans les <b>établissements recevant du public</b>	NB	78	79

Lors de la Commission Communale de Sécurité visant à lutter contre le risque d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (maisons de retraites, foyers pour personnes handicapées, magasins, musées, hôtels, écoles, collèges, lycées, hôpital...) sur le territoire grassois, le Service Communal d'Hygiène et de Santé donne son avis

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

➤ **Campagne de communication sur les gestes qui sauvent**

"Les Sapeurs-pompiers, la Croix-Rouge française et la Protection civile lancent une grande campagne de communication : Adoptons les comportements qui sauvent.

En connaissant les bons gestes nous pouvons tous être le premier maillon de la chaîne de secours et sauver des vies ! À travers un quiz, des conseils très simples ou le passage de la formation PSC1, chacun peut désormais s'informer et se former sur les comportements à adopter."

Activités et actions marquantes de 2016	Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Plan de sécurité pour les écoliers sessions de formation des ATSEM et agents techniques	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	25%	20%	0%	55%
Evaluation de la vulnérabilité des bâtiments communaux face aux risques attentats	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	25%	20%	0%	55%
Déclenchement du Plan communal de Sauvegarde	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	25%	20%	0%	55%
Prévention et interventions sur les risques sanitaires	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	30%	30%	0%	40%
Prévention du risque incendie	VG/ Ress.H. Rés Séc	10%	30%	30%	30%	0%	0%
Campagne de communication sur les gestes qui sauvent	Partenaires Inst	0%	0%	25%	20%	0%	55%

**C - axe CADRE DE VIE**

**7-Contribuer à l'essor patrimonial et assurer la complémentarité des lieux et activités**

- 25-Affirmer le "Grand Centre" dans sa fonction et son attrait

- Promouvoir la qualité patrimoniale de la ville**

Le label VILLE D'ART ET D'HISTOIRE, obtenu par la ville en 2003, permet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère de la commune à travers de nombreuses actions (visites guidées thématiques, médiations, expositions)

Le PSMV est un document d'urbanisme qui permet de préciser les objectifs et prescriptions concernant la mise en valeur et la protection du patrimoine. La ville de Grasse a mis en place un dispositif d'accompagnement financier pour la réalisation des travaux prescrits dans le cadre des prescriptions du PSMV (écriteurements...)

- Projet de rénovation Urbaine**

Conventionné avec l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, signature de la convention initiale le 9 avril 2008, le PRU est porté par la Ville de Grasse et compte 40 opérations sous différentes maîtrises d'ouvrage.

**Objectifs :**

- Améliorer la qualité de vie des Grassois
- Reconstruire le Grand Centre
- Redonner une cohérence urbaine
- Restaurer les équilibres économiques et sociaux

Démarré en 2003 et initialement prévu pour 5 ans, le Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU) arrive à échéance en 2013. Déployé dans 485 quartiers, dont 2 quartiers de la Ville de Grasse (centre ancien et quartier de la gare), il aura concerné le cadre de vie de près de 4 millions d'habitants et mobilisé 12 milliards d'euros de financement public sur une période de 10 ans.

Afin d'entreprendre une rénovation durable, coordonnée et de grande ampleur du centre ancien et du quartier de la gare SNCF, remise en service en 2005, la Ville de Grasse s'était portée candidate au PNRU lors de l'appel à projet de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Elle a présenté en 2007 le projet de base pour la Convention ANRU de la Ville, avec une signature de Convention le 9 avril 2008 et un démarrage effectif des opérations de transformation des 2 secteurs géographiques en novembre 2008.

Les objectifs du projet de renouvellement urbain (PRU) de la Ville de Grasse sont de transformer le grand centre de Grasse pour rétablir son rôle de centralité, d'instaurer à la fois une mixité urbaine, fonctionnelle, économique et sociale, tout en améliorant les conditions de vie des habitants. Il vise également à rétablir le lien entre le centre ancien et le quartier de la gare.

Les problèmes du centre ancien de la Ville de Grasse sont nombreux et conjuguent difficultés urbaines et sociales. A ce jour, le PRU a permis la réhabilitation de 254 logements sociaux et la résidentialisation de 213. Dans le centre ancien, 20 logements ont été livrés en accession encadrée et 6 logements sociaux de type PLUS. Un centre social a été livré. 2 îlots restructurés et rénovés ont été livrés. Le volet social a permis de réaliser 54 646 heures d'insertions réservées aux habitants des quartiers visés par les travaux, sur un objectif de 37 398 heures. Le volet commercial a permis la remise en place de différents rez-de-chaussée commerciaux.

*Source Chargé de mission Projet de Rénovation Urbaine*

Pistes de progrès : -

- Chantier Médiathèque**

La Médiathèque répond à l'exigence d'implanter un équipement structurant majeur d'un rayonnement intercommunal dans un secteur dégradé, enclavé et socialement défavorisé.

**Objectifs de :**

- Satisfaire aux besoins de la population locale, du point de vue social, culturel et économique,
- Drainer une population extérieure et créer des flux de circulation piétonne,
- Contribuer à la requalification du bâti là où les interventions privées ont montré leur limite,
- Mettre en valeur le patrimoine grassois.

Cet équipement culturel viendra en remplacement de la bibliothèque existante qui était ancienne, peu fonctionnelle, trop exigüe, mal desservie et dépourvue de places de stationnements. L'ensemble couvrira trois îlots au plus bas de la place, développant ainsi une superficie de 3 867m<sup>2</sup> répartis sur 5 niveaux :

- Un bâtiment à l'architecture audacieuse et moderne (cabinet d'architecture Beaudouin - Husson) qui déploie une grande variété d'espaces et de services.
- Une intégration exemplaire dans le centre ancien.
- Un lieu de détente confortable, accueillant, ouvert à tous, aux heures de bureau comme en soirée.
- Un espace culturel marqué par la transversalité.
- Des collections et des actions culturelles en dialogue permanent avec les autres structures de la ville.

- Un lieu de découverte et de pratique des technologies les plus avancées liées « à l'image ».
- L'utilisation de nouveaux supports documentaires.
- Un lieu de création et d'échanges.
- Un espace de coworking.
- Un lieu d'exposition et de partage.

La Médiathèque, idéalement située au cœur du centre-ville, n'est pas conçue comme un monument isolé mais se veut le catalyseur d'une vie culturelle à l'échelle de la ville toute entière. Le projet profite de la présence d'éléments de programme ayant une certaine indépendance pour créer plusieurs niveaux d'accès.

L'objectif est aussi est de construire un bâtiment exemplaire vis à vis de son insertion dans le patrimoine de la Ville de Grasse tout en étant clairement identifiable comme un bâtiment public ouvert à tous, à vocation culturelle.

- Aménagement du quartier Martelly**

Le projet de ZAC Martelly permettra de restructurer un quartier dont la mise en œuvre prendra en compte l'ensemble des enjeux environnementaux, notamment au regard des enjeux fixés par le Grenelle de l'Environnement. L'étude d'impact qui a été réalisée dans le cadre de la procédure de ZAC a permis d'identifier l'ensemble des enjeux sociaux, économiques et environnementaux afin de réduire l'impact du projet sur l'environnement tout en permettant la revitalisation urbaine et commerciale du centre historique.

Objectifs premiers du programme : donner une place et une identité au quartier Martelly au cœur du grand centre grassois, rendre le site attractif et inscrire l'aménagement du quartier dans le respect de son environnement.

Les élus de la ville de Grasse ont affirmé une forte volonté politique de créer un véritable éco-quartier. Ainsi, l'équipe promoteur-concepteur travaille dans ce sens en lien avec la commune et la SPL Pays de Grasse Développement. Les objectifs de production d'énergies renouvelables devront être de 23% à minima.

**Planning organisationnel:**

1. Création de comité technique mensuel et atelier participatif bimestriel  
Dès Avril 2016, un comité sur la thématique "Réseaux, environnement et éco-quartier s'est réuni afin de déterminer les objectifs à atteindre dans le cadre de cette opération, et en mai 2016, celui de l'atelier participatif afin d'échanger avec la population et les commerçants
2. Etablissement des cahiers des charges des équipements publics à créer en 2017  
La SPL étant Maître d'Ouvrage, elle déterminera avec son équipe de maîtrise d'œuvre les équipements publics nécessaires pour répondre aux objectifs déterminés
3. Finalisation de la demande du Permis de Construire du Promoteur retenu en 2017  
Le promoteur, en accord avec la Ville de Grasse et la SPL, déposera une demande de Permis de Construire pour les 20.000 m<sup>2</sup> SdP à construire en conformité avec les objectifs de l'éco-quartier
4. Réalisation des travaux des équipements publics et des constructions  
Chaque maître d'ouvrage (SPL et Promoteur) réalisera son programme, en parallèle des actions complémentaires menées par la Ville de Grasse
5. Gestion et évaluation de l'éco-quartier Martelly  
Cette évaluation comprendrait une sensibilisation des usagers permettant une bonne appropriation des équipements et des espaces autour de la production d'énergie, la récupération d'eaux de pluie, le tri des déchets,

Indicateurs de suivi	U	2015	2016	2017	2018	2018	2020
Comités techniques	Nb		5				
Ateliers participatifs (nombre de personnes)	Nb		40				
Actions de communication	Nb		1				
Construction des programmes	%		0				
Budget total consacré			NS				

- Immeubles sinistrés : Ilot Médiathèque et Mougins Roquefort**

C'est en phase chantier le 18 novembre 2015 au soir que la façade et une partie des structures intérieures des immeubles 1 et 3 rue Mougins Roquefort se sont effondrées.

La commune, assistée par la maîtrise d'ouvrage, la SPL Pays de Grasse Développement, a immédiatement pris toutes les dispositions nécessaires à la mise en sécurité du site.

Des arrêtés d'évacuation des avoisinants et un arrêté de péril imminent ont été délivrés par la Ville de Grasse suivant les directives de l'expert judiciaire nommé par le Tribunal Administratif de Nice.

Compte tenu de la fragilité des immeubles, une maîtrise d'œuvre spécifique et une entreprise spécialisée ont été nommées par la SPL Pays de Grasse Développement, dans le cadre d'une procédure de consultation d'urgence, sous le contrôle des experts désignés par les assurances des différents intervenants.

Ainsi, des travaux de mise en sécurité comprenant la déconstruction des parties instables, le confortement des existants et l'évacuation des déblais ont été réalisés entre le mois de janvier et le début du mois de mai 2016. Le site sécurisé a permis de

ré-ouvrir les rues piétonnes et de permettre à la population évacuée de la zone sinistrée de retourner dans leurs logements et commerces dont les arrêtés officiels de réintégration se sont échelonnés entre le 14 avril et le 2 mai 2016. Dès janvier 2016, la SPL a démarré les travaux de mise en sécurité et déblaiements qui ont été réceptionnés début mai 2016, et en septembre 2016, elle a engagé les travaux de reconstruction qui devraient être terminés à l'été 2017.

Sources : Chargé de mission Projet de Rénovation Urbaine e  
SPL Pays de Grasse développement

**Action engagée :**

- La ville de Grasse a pris en charge le relogement des personnes sinistrées et avec l'appui de la SPL Pays de Grasse Développement accompagnent les habitants et commerçants concernés
- La Gestion urbaine de Proximité du PRU a accompagné les familles sinistrées

➤ Animation et Vie Sociale :

Effondrements Ilot Médiathèque et Mougins Roquefort de novembre 2015 à avril 2016.

- 1er sinistre : accompagnement des 100 familles sur la journée du sinistre puis 50 familles en hébergement, restauration, relogement...
- 2ème sinistre : accompagnement des 70 personnes en hébergement, restauration et relogement...

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Projet de Rénovation Urbaine	VG/ Services Techniques	10%	0%	20%	20%	10%	40%	
Chantier Médiathèque	VG/ Services Techniques	-3%	-2%	20%	20%	10%	55%	
Projet Martelly	VG/ Services Techniques	25%	10%	20%	30%	15%	0%	
Immeubles sinistrés	VG/ Services Techniques	0%	0%	20%	30%	0%	50%	
Promouvoir la qualité patrimoniale de la ville	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	25%	20%	0%	55%	
Un nom pour les nouveaux espaces publics	SPL Pays de Grasse	Gouvernance partagée						
Réouverture de la rue Marcel Journet	SPL Pays de Grasse	0%	0%	0%	20%	0%	80%	
Présentation du projet Martelly	SPL Pays de Grasse	Gouvernance partagée						

- 26-Maintenir le dynamisme de proximité des quartiers

La ville de Grasse ne se réduit pas à son centre historique mais elle compte 10 quartiers et hameaux distincts, chacun doté d'une mairie annexe, d'une école et d'installations propres à accompagner la vie locale des habitants. Chaque hameau a son caractère propre, son élu de quartier, son comité des fêtes, ses traditions, son paysage et son patrimoine. Chaque hameau est rattaché viscéralement au centre administratif et historique

### • Equité culturelle et connaissances patrimoniales

Le service VILLE D'ART ET D'HISTOIRE contribue à faire découvrir l'histoire et le patrimoine des hameaux par des visites guidées, médiations et éditions papiers spécifiques. Tous les mois une page de la revue Kiosque est dédiée à la connaissance d'un quartier ou aux traditions de la vie locale.

### • Equité territoriale entre hameaux et le centre

➤ Services de proximité

Depuis de nombreuses années, des services administratifs sont maintenus dans les hameaux pour assurer une proximité avec les habitants. Depuis 10 ans, des services d'entretien et de sécurité viennent renforcer leurs actions et proposent des services identiques dans le centre-ville et les hameaux.

U	2014	2015	2016
Agents aux services de la population dans les Hameaux	Nb	15	11
Agents aux services de la population centre-ville	Nb	34	27
Agents du service de proximité	Nb	49	38

Source : Service Proximité



### ➤ Comités de quartier

En termes de politique publique et de participation citoyenne, la mise en place de comités de quartier permet des échanges plus adaptés aux besoins des habitants et une coordination des manifestations

### ➤ Emplacements à réserver

Identifier, dans le cadre de la révision du PLU, les emplacements à réserver sur les pôles secondaires là où services et équipements de proximité doivent être renforcés.

Revue de quartier avec les habitants de St-Antoine

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Promouvoir le patrimoine des quartiers	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	20%	0%	60%	
Réaménagement mixte de la zone des hangars	VG/ Services Techniques	-3%	-2%	20%	30%	5%	50%	
Services de proximité	VG/ Services Techniques	10%	5%	20%	20%	0%	45%	
Revue de quartier à St-François échanges et rencontres avec les habitants	S. Mairie	Gouvernance partagée						
Fête des colchiques animation comité quartier	S. Mairie	Gouvernance partagée						
Aioli à St-Jacques animation comité quartier	S. Mairie	Gouvernance partagée						
Réunion publique sur l'arrivée de la fibre optique à St-Jacques	CaPG	Gouvernance partagée						
L'âge d'or du quartier St-Antoine	Associations	0%	0%	10%	20%	0%	70%	
Réhabilitation de logement du quartier de la gare	Partenaires Inst	0%	0%	20%	30%	0%	50%	
Equité territoriale entre hameaux et le centre	CaPG	10%	0%	20%	20%	10%	40%	

- 27-Répondre aux besoins d'aménagement numérique du territoire

### • Wifi gratuit & label « ville internet »

La ville de Grasse met à la disposition des Grassois et des visiteurs 2 heures (1 heure en 2015) de connexion WIFI, gratuite et renouvelable, sur une partie de son domaine public (Cours Honoré-Cresp, Place aux Aires, square du Clavecin, Jeu de Ballon, rues des Fabriques et des 4 coins) et en interne à la Maison des associations, Bibliothèque, Maison du Tourisme. Ce nouvel outil répond pleinement à la volonté du conseil municipal de faciliter l'accès à ce nouveau mode de communication via le téléphone, ordinateur portable ou tablette numérique.

**Pistes de progrès :** - Une baisse des tarifs est prévue pour 2017 (moitié prix salle des Augustins et jeu de Ballon)

### • Déploiement d'infrastructures numériques

La loi Grenelle 2 portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) de 2010 a ajouté, dans le Code de l'urbanisme, l'obligation de traiter des communications électroniques dans les documents d'urbanisme. La révision actuelle du PLU est une opportunité pour définir les orientations générales de développement des communications électroniques



la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'y emploie. Prochainement une convention sera signée avec l'opérateur Orange, l'Etat, la Région PACA en collaboration avec la ville de Grasse, pour fixer le programme de déploiement de la fibre. Nous y sommes : en 2021, les désagréments liés aux problèmes de débits internet ne seront plus que de mauvais souvenirs, explique Virginie PAILLARD, Chef de Projet à la CAPG. Orange s'est engagé à respecter la convention : d'ici 5 ans, 100% des habitants de la commune auront accès à l'abonnement de la fibre optique au prix de l'ADSL.

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
wifi gratuit	VG/ Ress.H. Rés Séc	10%	5%	20%	20%	20%	25%	
Label "ville internet"	CaPG	10%	5%	20%	20%	20%	25%	
Accès internet à très haut débit dans le quartier de St-Jacques	CaPG	Gouvernance partagée						
Réunion publique sur l'arrivée de la fibre optique à St-Jacques	CaPG	Gouvernance partagée						
Trx de déploiement de la fibre optique	Entreprises	-3%	-2%	10%	10%	5%	80%	

- 28-Limiter les nuisances liées aux contraintes urbaines

- Nuisances sonores, olfactives et environnementales**

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé donne un avis en matière de prévention contre les nuisances sonores, olfactives et environnementales issues des activités urbaines dans le cadre de l'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme, des dossiers d'enquête publique (ICPE), des demandes de dérogation pour fermeture tardives des établissements musicaux.

Avis Sanitaires	U	2015	2016
Dossier d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, autorisation de travaux...)	Nb	126	91
Fermeture tardive d'établissements musicaux (bars, salle polyvalentes, manifestations musicales, discothèques...)	Nb	28	8
Dossier d'enquête publique installations classées pour la protection de l'environnement, loi sur l'eau...	Nb	3	4

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé intervient en matière de contrôles de l'hygiène de l'habitat, d'hygiène alimentaire, d'hygiène des établissements recevant du public de 5 e catégorie, de la qualité de l'eau potable et des eaux de baignade, de lutte contre les nuisances sonores, olfactives et environnementales.

Interventions	U	2015	2016
Lutte contre l'habitat indigne et l'indéceance dans les habitations	Nb	67	65
Avis et Contrôles des établissements alimentaires et des offices des crèches et des écoles	Nb	83 dont 16 dans écoles et crèches	54
Lutte contre les dépôts de déchets dans les propriétés privées	Nb	17	22
Lutte contre les nuisances olfactives (feux de jardin, fumées de cuisson...)	Nb	19	14
Suivi du contrôle de l'eau destiné à la consommation humaine dans les crèches et les écoles	Nb	69	33
Suivi du contrôle sanitaire des eaux de baignade (analyse des eaux de piscines recevant du public)	Nb	173	0 (suivi par l'ARS depuis 1er janvier 2016)
Lutte contre les nuisances sonores	Nb	13	17
Lutte contre les écoulements d'eaux usées dans les propriétés privées et contre la pollution des vallons	Nb	32	24
Contrôle de l'hygiène de certains établissements recevant du public de 5e catégorie (auto-écoles, hôtels, coiffeurs...)	Nb	8	14

Source Service Hygiène et Santé

- Eclairage nocturne excessif**

- Pollutions publicitaires**

- Adoption d'un nouveau Règlement Local de Publicité

Dans un monde saturé par l'image, les enseignes ont envahi les villes, dénaturant souvent le paysage urbain. Parce qu'il y va de la protection de l'environnement et de la qualité de notre cadre de vie, Grasse engage la révision de son règlement local de publicité (RLP) approuvé en 1994. L'objectif du Maire est de mettre en place un encadrement à la fois plus strict des dispositifs d'annonces et plus respectueux des particularités du territoire.

Objectifs :

- Mieux prendre en compte les enjeux du paysage naturel et urbain par une analyse fine des caractéristiques paysagères et patrimoniales de la commune.
- Réguler et harmoniser les dispositifs publicitaires en améliorant notamment le traitement des entrées de ville et les grands axes de circulation routière.
- Réduire la facture énergétique et la pollution lumineuse en instaurant des plages d'extinction nocturne des publicités lumineuses.
- Adopter un RLP nouvelle génération selon la Loi dite d'Engagement National pour l'Environnement du 14 juillet 2010.

### CALENDRIER PREVISIONNEL DU PLAN LOCAL DE PUBLICITE

#### Février 2016

Délibération du conseil municipal de prescription du RLP fixant les objectifs et les modalités de concertation.

#### Mars-septembre 2016

Elaboration du diagnostic des dispositifs publicitaires, définition des enjeux territorialisés et préparation du projet de RLP.

#### 4<sup>ème</sup> trimestre 2016

Lancement de la concertation publique : article kiosque, panneaux d'information en mairie et registre de concertation à disposition du public. Réunion publique le 14 décembre au Palais de Congrès.

#### 1<sup>er</sup> trimestre 2017

Bilan de la concertation publique, arrêt du projet en conseil municipal et transmission officielle du RLP.

#### 2<sup>ème</sup> trimestre 2017

Consultation officielle des Personnes Publiques Associées et passage en commission des sites.

Enquête publique sur le projet de RLP arrêté.

#### 3<sup>ème</sup> trimestre 2017

Approbation du RLP en conseil municipal.

- Marché public de mobilier urbain

Dans le marché de mobilier urbain notifié le 7 décembre 2015, il a été pris en compte dans les critères de sélection :

- De l'intégration dans l'environnement urbain avec un encadrement de taille minimale et l'utilisation de matériel recyclable et d'encre végétale,
      - De la consommation électrique pour la protection de l'environnement,
      - De l'utilisation de produits d'entretien respectueux de l'environnement en effectuant un nettoyage à l'eau pure et l'utilisation de produits antitag bio pour l'enlèvement des graffitis sans utilisation de détergent.

- Economie d'énergie.

Le Code de l'Environnement (Article R. 581-59) oblige les enseignes lumineuses à satisfaire à des normes techniques fixées par arrêté ministériel (non paru à ce jour) portant notamment sur les seuils maximaux de luminance et l'efficacité lumineuse (qui doivent être indiqués dans la demande d'autorisation de pose d'enseigne).

Les enseignes lumineuses doivent être éteintes entre 1h et 6h lorsque l'activité signalée a cessé.

Les enseignes clignotantes sont interdites, à l'exception des croix de pharmacies ou les enseignes de tout autre service d'urgence.

- Contrôle de la publicité

Suppression des dispositifs publicitaires en infraction, arrêtés, amendes et astreintes.

Indicateurs	U	2015	2016
<b>Procédures contentieuses</b>	Nb		5
<b>Procédures amiables</b>	Nb		24
<b>Régularisation des dispositifs en infraction</b>	Nb		19
<b>Dépose d'affiche sauvage par le SCE proximité</b>	Nb		0

Sources kiosque et Service Publicité

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

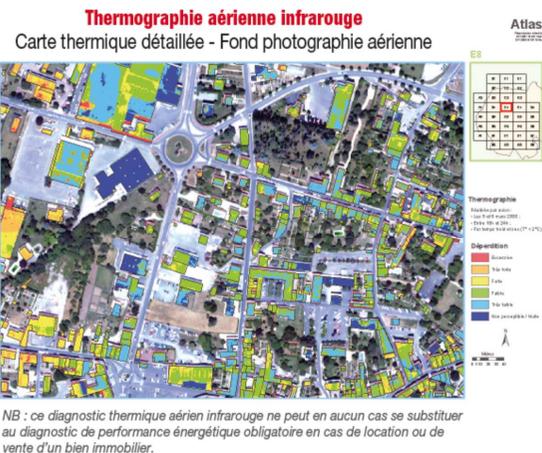
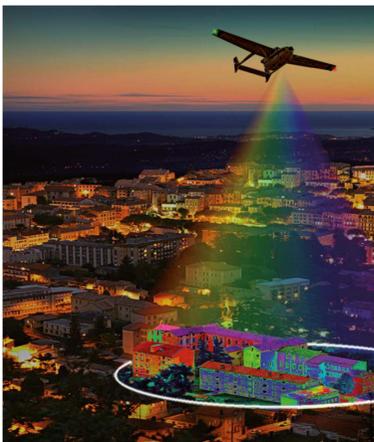
Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Contrôles et interventions contre les nuisances sonores et environnementales	VG/ Ress.H. Rés Séc	20%	20%	20%	20%	10%	
Révision du règlement local de publicité	VG/ D.G.S	Gouvernance partagée					
Contrôle de publicité (interventions)	VG/ D.G.S	8%	5%	18%	20%	25%	24%

- 29-Développer une ville durable dans le respect de l'identité locale.

- **Révision du PLU et PSMV**

Le service VILLE D'ART ET D'HISTOIRE contribue à l'enrichissement des documents d'urbanisme par les inventaires architecturaux thématiques conduits en partenariat avec la Région depuis plusieurs années : anciennes parfumeries, anciens moulins, villégiature. Toutes les fiches descriptives obtenues sont consultables sur la base MERIMEE du ministère de la Culture.

- **Politique de l'habitat**



L'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) a constaté qu'entre 25% et 30% des déperditions thermiques totales d'un bâtiment passent par sa toiture. Ainsi, connaître le niveau de déperdition de sa toiture, c'est avoir un excellent indicateur sur la déperdition globale de son habitation et donc connaître la qualité de son isolation. Sur la carte, plus c'est rouge, plus c'est chaud et plus vous gaspillez de l'énergie.

Il est possible de connaître le niveau global de déperdition mais aussi le détail, ce qui permet d'identifier d'éventuels défauts d'étanchéité thermique.

Récupérer gratuitement la photographie de la consommation énergétique d'un logement.

- **Guide éco-construire**

Le Guide est toujours disponible dans le service des dépôts de demande d'autorisation de construire. Pas de nouvelle édition

**Pistes de progrès :** - Actualiser le guide

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Révision et inventaires du PLU et PSMV	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	20%	20%	20%	20%	20%	0%
PLU révision générale	CaPG	Gouvernance partagée					
Politique de l'habitat	CaPG	10%	0%	20%	20%	0%	50%
Restitution de la campagne de thermographie de Grasse	CaPG	30%	20%	15%	15%	10%	10%

## 8-Assurer un partage harmonieux entre tous les usagers du domaine public

- 30-Adapter les infrastructures routières à un mode de vie durable

- **Requalification de voies**

Des travaux d'embellissement, de sécurisation des usagers ou des riverains et de mise aux normes d'accessibilité ont été coordonnés entre divers intervenants : le département, la communauté d'agglomération, les services de l'eau et assainissement et la voirie et/ou les concessionnaires de réseaux EDF PTT...

Ainsi après les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et de l'eau potable, une requalification du boulevard Carnot et Mathias Duval a eu lieu : reprise du revêtement 30000€ TTC ville de Grasse

Avenue Mathias Duval / Bd carnot	Porteurs	Budget 2016
Revêtement du trottoir	Ville de Grasse Voirie	30 000 €
Mise aux normes PMR des quais de bus	Ca Pays de Grasse	
Création d'un plateau ralentisseur	Département	13 000 €

Travaux de sécurisation et/ou remise aux normes PMR

Noms des voies	U	2015	Budget15	2016	Budget 2016
Avenue Thiers	MI			200 ml	370 000
Chemin de la chapelle Saint Antoine	MI			50 ml	110 000
Escalier du Cours Honoré Cresp	M <sup>2</sup>			150 m <sup>2</sup>	40 000

Source : service Voiries et réseaux

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Requalification des voies Mathias Duval /Carnot	VG/ Services Techniques	-2%	-3%	20%	20%	10%	55%
Travaux de sécurisation	VG/ Services Techniques	-2%	-3%	20%	20%	20%	45%
Présentation aux riverains des travaux de requalification de la voirie Bd carnot	VG/ Services Techniques	Gouvernance partagée					
Accessibilité en bas des escaliers du Cours honoré cresp	VG/ Services Techniques	-2%	-3%	20%	25%	20%	40%



- 32-Soutenir la mobilité durable au travers des politiques de stationnement et de la circulation.

**Place de la voiture en ville**

Parce que le domaine public n'est pas extensible, il appartient à l'autorité municipale d'arbitrer et de trouver les meilleures solutions possibles pour le plus grand nombre. Conscient que la politique de stationnement est un levier fort pour soutenir l'activité commerciale et le maintien de la population, Jérôme VIAUD s'est attelé au problème, en cœur de ville comme dans les hameaux. À sa demande, la Régie des parkings grassois a repris et actualisé en interne les études réalisées en 2008 par le cabinet SARECO sur les parkings couverts comme sur le stationnement de surface. Un diagnostic a été établi qui permet de tracer de nouvelles lignes de force.

**PARKINGS ET PARCS DE STATIONNEMENT**

Côté parkings couverts, pas de changement pour le parc privé. La compagnie de Phalsbourg continue de gérer les **parkings Roure** (609 places) et **Palais** (64 places) tandis que la société Indigo (anciennement Vinci) garde la concession des **parkings du Cours Honoré Cresp, de la Foux et de l'Hôtel de Ville** (soit 582 places). Situé à proximité de la gare SNCF de Grasse, le **parking-relais du Pôle Intermodal** (224 places), créé pour faciliter les liaisons entre les différents modes de transport, offre la gratuité du stationnement à tout usager qui utilise les transports en commun (bus ou train). Avec une liaison bus toutes les 15mn vers le centre-ville, c'est une habitude à prendre particulièrement bon marché (1.50 € le ticket Uno ou 3.50 € avec le Pass journée).



**Régie des Parkings Grassois** : les **parkings de Notre-Dame des Fleurs-Martelly** (550 places dont 8 places pour véhicules électriques) et **La Roque** (520 places) sont gérés par un établissement public industriel et commercial de la Ville de Grasse. Le parking La Roque a été entièrement repeint.

Un plan d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (ADAP) a été déposé. Des travaux seront menés dans les deux parcs de la Régie des Parkings Grassois. Echelonnés de 2017 à 2020, ils comprennent divers travaux d'amélioration de l'accessibilité, dont la construction d'un ascenseur panoramique extérieur au Parking La Roque pour rendre accessible directement chaque niveau de parking et aussi servir de lien entre le bas et le haut de la ville (estimation totale 323 000 € HT).

**Plan de Déplacements Urbains de la CAPG**

Le Plan de Déplacements Urbains est en révision : développement des modes alternatifs à la voiture : Transports en Commun, covoiturage, vélo, marche à pieds, ...

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Place de la voiture en ville	VG/ Services Techniques	20%	5%	20%	20%	18%	17%
Expérimentation du Multi'Pass : 3 services en 2 roues et la monnaie locale centifolia	Associations	30%	10%	20%	20%	20%	0%

- 33-Encourager une offre de service de transport en commun performant et de qualité

**Réorganisation du réseau Sillages en 2015 :**

Création d'une nouvelle ligne de bus (Ligne Gity : 6 et 6b), renforcement des lignes desservant le centre-ville de Grasse et conventionnement avec le Département des Alpes-Maritimes pour permettre aux usagers d'utiliser les Cars départementaux sur le périmètre de la CAPG

Mise en place d'une nouvelle billettique en juillet 2016 : cartes sans contact rechargeables en ligne  
Nouveau site internet Sillages en 2016 : <http://sillages.paysdegrasse.fr/>

**Cartes Séniors**

Création des Cartes Séniors en 2016 à destination des habitants de Grasse âgés de + de 60 ans non imposable et de + de 65 ans

GRASSE	U	2010	2011	2012	GRASSE	2013	2014	2015	2016
Abonnés aux transports Sillages (Grasse)	Nb	1728	1767	1698	Abonnés PASS VILLE	1301	1300	1489	129
Scolaires abonnés aux TC Sillages	Nb	1455	1452	1500	Abonnés PASS SENIOR				1519
					Abonnés Mobiplus	118	125	146	126
Services à la demande (Grasse)	Nb	2347	5284	5980	Abonnés Sillages à la demande	168	153	147	113
Fréquentation sites covoiturage	Nb	3010	8626	9646					

GRASSE	U	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Abonnés SCOLAIRES + PITCHOUNS	Nb	1627	1641	1733	En cours

Sources : Sillages 201-2012 et CaPG Sillages 2013-2016

**Modernisation des services de sillages**



Dès le 4 juillet, on pourra utiliser une carte de bus personnalisée sans contact. Il suffira de la charger par carte-banque ou de la recharger dans le bus, de la passer devant une borne électronique pour que le passage soit payé. Les bus sont déjà équipés. CI-dessous : les mises aux normes par surélévation des arrêts de bus est en cours. (Photos G. M.)

Le réseau de transport en commun sillages poursuit sa modernisation. Après la mise en place du nouveau réseau en septembre dernier, puis de la carte senior plus et de la ligne Gity en début d'année, sillages se dote de services innovants

**LES «PLUS» DE LA BILLETTIQUE**

Pratique : la carte est rechargeable par différents moyens (boutique en ligne et points de vente SILLAGES à partir du 1er juillet 2016) et pour différents titres de transport.

Écologique : la carte personnalisée sans contact est délivrée pour 4ans.

Sûre : la carte peut, en cas de perte ou de vol, être bloquée sur simple demande. Les abonnements en cours ou les voyages (carte 10 voyages) sont recredités sur une nouvelle carte.

Performante : grâce aux données de fréquentation transmises par le valideur, SILLAGES améliore sa connaissance de l'utilisation de ses lignes pour ainsi adapter son offre au plus près des attentes de ses usagers.

Source Kiosque 204

**Déplacements à pied**

La CAPG a balisé des cheminements piétons en centre historique au moyen de « traverses » formées d'escaliers et de ruelles qui ont la particularité de couper les routes principales et de donner un accès direct au sommet du Puy, près de la cathédrale.

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Ligne SNCF Cannes-Grasse	Partenaires Inst	Gouvernance partagée					
Ajustements du nouveau réseau TC de Sillages	CaPG	20%	0%	20%	20%	0%	40%
Doublement de la ligne Gity	CaPG	20%	0%	20%	20%	0%	40%
Succès de la carte gratuite PASS Sénior	CaPG	20%	0%	20%	30%	0%	30%
Modernisation des services Sillages	CaPG	20%	0%	20%	0%	0%	60%
Accès des arrêts de bus aux PMR	CaPG	20%	0%	20%	30%	0%	30%
Nouvelles lignes Sillages Carte séniors	CaPG	20%	0%	20%	20%	18%	22%

9-Valoriser la richesse du patrimoine paysager et naturel grassois

- 34-S'appuyer sur l'intérêt écologique de la nature en ville pour développer les espaces verts et créer des lieux de loisirs.
- Roquevignon : le 17e parc naturel départemental inauguré vendredi 11 décembre 2015



La commune de Grasse, propriétaire de 21 hectares dans ce secteur, a proposé de mettre à disposition 7,5 hectares, situés sur la partie ouest du site, en bordure de la RD 11, pour la réalisation de ce projet. Le Département y a effectué plusieurs aménagements, afin d'accueillir le public qui pourra utiliser, dès l'ouverture du parc, les installations qui lui sont destinées (parking, point d'eau, parcours sportif, aire de fitness, sentiers, aires de pique-nique...). Le Département mène une politique volontaire de préservation et de mise en valeur des espaces naturels. Les parcs naturels départementaux en sont de superbes exemples. Les Alpes-Maritimes comptent actuellement 16 parcs naturels départementaux ouverts au public, soit environ 4 400 hectares de nature préservée, qui constituent les maillons d'une trame verte, refuges pour la faune et la flore, et espaces de détente pour les citadins.

Source kiosque

**Pistes de progrès :** En concertation avec le comité départemental de tourisme équestre et le comité départemental de randonnée pédestre, le sentier GR 406 qui passe actuellement par le parc naturel de Roquevignon est en cours de déviation pour créer une jonction avec la zone de Grasse Loisirs. Projet Services de la ville.

- Label « ville fleurie »
- Réaménagements d'espaces verts

En 2014, sur les 3 sites : Square Rastigny (61 m<sup>2</sup>) -Esplanade CAPG (88 m<sup>2</sup>) Giratoire Cantepedrix (250 m<sup>2</sup>), 416 plantes méditerranéennes ont été mises en terre + 3 arbres (2 arbres de Judée et 1 olivier). Pas de gazon, arrosage type goutte à goutte, paillage minéral. En 2015, 4 sites ont été aménagés ou réaménagés : ECHANGEUR ROQUIER / 900 M<sup>2</sup>, GIRATOIRE FANTON D'ANDON / 500 M<sup>2</sup>, GIRATOIRE DES ROUMÉGONS / 190 M<sup>2</sup>, ILOTS DIRECTIONNELS ST JACQUES / 90 M<sup>2</sup>. Au total, 1490 vivaces et arbustes méditerranéens ont été plantés sur ces 4 sites ; dont 15 arbres. Aucune création de gazon, irrigation par goutte à goutte, paillages minéraux En 2016

Projet Jardival au jardin des plantes

La ville de Grasse, reconnue comme un site remarquable de l'histoire de la rivière au XIXe Siècle, est l'une des partenaires, au même titre que Cannes, Menton, San Remo, Imperia et Costa Rainera du projet européen JARDIVAL pour la valorisation des jardins de la rivière franco-italienne. La rénovation du jardin des plantes va permettre de valoriser et de sécuriser cet espace central de 4000 m<sup>2</sup> tout en attirant sur la Ville de nouveaux visiteurs passionnés de botanique.

Le jardin des Plantes en pleine cure de jouvence

Grasse La Ville, épaulée par l'Europe et le département, fait radicalement changer le visage du parc. Jeu d'eau, senteurs et essences très méditerranéennes y sont prévus. Livraison cet été



Les travaux du jardin des plantes sont lancés. Une avenue, moins de goudrons et plus de plantes sont au programme.

**Projet européen**  
La rénovation du Jardin des Plantes grassois d'inscrit dans le projet européen JARDIVAL, financé par la Commission européenne, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Alpes-Maritimes, la Ville de Grasse, Cannes et Menton et les communes de Menton, Monaco, Nizza, Rapallo, Sanremo, Imperia et Costamare. Dans le cadre d'activités liées, un projet est en cours de mise en œuvre pour valoriser l'ensemble du patrimoine botanique de la ville. Le projet est financé par le Département des Alpes-Maritimes, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Ville de Grasse, Cannes et Menton et les communes de Menton, Monaco, Nizza, Rapallo, Sanremo, Imperia et Costamare. Le coût total des travaux de rénovation du Jardin des Plantes est de 4,2 millions d'euros, dont 2,4 millions à la charge de la Ville.

Sources Kiosque 204 et Nice-Matin 2017/01/27

Requalification de l'avenue Thiers

Préoccupée par les risques engendrés par le système racinaire des pins qui bordent l'avenue Thiers, la ville a pris la décision de les remplacer et de profiter de l'occasion pour requalifier cette artère importante située à l'entrée de Grasse. Les études paysagères ont été confiées à Jean MUS, un enfant du Pays, soucieux d'offrir à la ville un lieu de promenade odorante, digne de la capitale mondiale des parfums. Réunions privées, présentations pour les riverains et les commerçants, le projet de Jean MUS a été révélé au grand public.

Source kiosque 207

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Remplacement des palmiers malades du bd Fragonard par des bigaradiers	VG/ Services Techniques	Gouvernance partagée						
Projet JARDIVAL au jardin des plantes	VG/ Services Techniques	5%	30%	30%	20%	0%	15%	
Requalification de l'avenue Thiers	VG/ Services Techniques	5%	30%	30%	20%	10%	5%	
Réaménagement des espaces verts	VG/ Services Techniques	5%	30%	30%	20%	10%	5%	
Création d'un Parc Roquevignon par le Département 06	S. Mairie	10%	30%	30%	20%	0%	10%	
Convention d'aménagement des abords du canal de la Siagne	Partenaires Inst	Gouvernance partagée						

- 35-Protéger et valoriser la présence d'arbres et de jardins en ville

- Recensement des arbres**

En 2015 : un diagnostic arboricole a été réalisé sur les peuplements de pins parasol de l'avenue du 11 novembre et du 8 mai 1945 par un bureau spécialisé.

En zone urbaine, les plantations d'alignement, la végétalisation des places, squares et parcs contribuent à la diversité et à la qualité paysagère de l'espace urbain et jouent plusieurs rôles :

- ✓ Un rôle dans la gestion et la valorisation des eaux pluviales en milieu urbain en renforçant l'infiltration de l'eau de pluie dans les sols,
- ✓ Un rôle de rafraîchissement ambiant : l'évapotranspiration des végétaux, particulièrement celle des arbres à feuilles caduques, rafraîchit et humidifie l'air des villes. Au-delà de l'ombrage qu'ils procurent, les arbres jouent ainsi un rôle de « ventilateur » naturel offrant une sensation de fraîcheur. Ainsi, renforcer la place de l'arbre en ville constitue un excellent moyen d'adaptation au changement climatique en matière de rafraîchissement urbain.

- un rôle de préservation des sols : grâce à leur système racinaire, les arbres permettent de limiter les phénomènes d'érosion, stabilisent les sols en prévenant les glissements de terrain et les coulées de boue. Les arbres sont ainsi de vrais alliés dans la gestion et la préservation d'espaces présentant des risques géotechniques majeurs.

**Pistes de progrès :**

- Grasse dispose d'une grande richesse de végétation (vallons et collines, bassin de la Siagne) qui se traduit par une forte présence de la nature en ville (arbres remarquables, jardins, squares, espaces verts). Dans le cadre de son Agenda 21, la ville de Grasse souhaite préserver les espaces verts actuels et définir une stratégie partenariale de valorisation de la nature en ville.

- Mesures conservatoires du PLU**

Impacts sur les 5 finalités du développement durable

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Requalification de l'avenue Thiers	VG/ Services Techniques	10%	30%	30%	10%	0%	20%
Recensement des arbres	VG/ Services Techniques	10%	30%	30%	30%	0%	0%

- 36-Favoriser et valoriser les éléments naturels et sauvages

- Balisage des chemins de randonnée**

Le Conseil général offre des parcours de randonnées familiales dans la nature environnante. Trois parcours existent autour de Grasse (la Marbrière, plateau de la Malle, le Doublier) à proximité du GR 4 qui part de Royan en Charente Maritime pour se terminer à Grasse. Un autre itinéraire de promenade se situe à Clavary.

- Espaces naturels le long des voies**

En réponse aux attentes des Grassois qui en avaient exprimé le souhait lors des ateliers, les services municipaux (voirie, proximité, espaces verts) se sont réorganisés pour réduire l'emploi de produits chimiques lors des campagnes d'entretien des accotements de voirie. Initiée en septembre 2012 avec 7 km de voie traités entre Magagnosc et Peymeinade, la zone a été portée à 14 km en 2013, 20 km en 2014, représentant 120 000 m<sup>2</sup>. Le but était de réduire l'utilisation des produits chimiques de 50 % à l'horizon 2018, comme le prévoit le Grenelle de l'Environnement. Aujourd'hui la loi interdit les désherbants à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 : le service doit s'adapter à cette nouvelle réglementation.

Indicateurs	Unités	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Zones entretenues mécaniquement	M2		42 000	84 000	120 000	132 000	
	km		7	14	20	22	
Zones traitées au désherbant chimique	M2	360 000	318 000	276 000	260 000	228 000	

**Pistes de progrès :**

- La ville de Grasse prévoit d'établir un plan communal de traitement phytosanitaire où les zones à risques élevés et moins élevés seront clairement définies afin d'adapter tous les traitements et de limiter l'emploi de produits phytosanitaires chimiques

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Espaces naturels le long des voies	VG/ Services Techniques	0%	30%	30%	30%	10%	0%

**D - axe DYNAMISME TERRITORIAL**

**10-Soutenir la reconquête du potentiel agricole et la filière naturelle ou locale**

- 37-Développer et promouvoir les circuits de distribution courts et la production locale ou l'agriculture biologique.

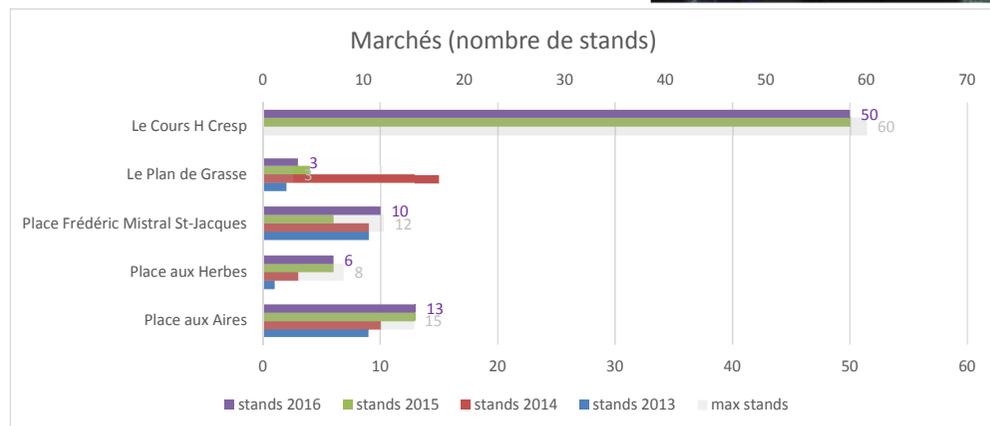
• **Marchés**

Les places aux Aires et aux Herbes ainsi que les hameaux du Plan de Grasse et St-Jacques offrent des places de vente aux producteurs et maraichers : fleurs coupées, plantes vertes, fruits, légumes, fromages, coquillages, vins, miel, confitures, pains, huiles, olives, volailles et divers commerces : vêtements, ustensiles, boucherie, poissonnier...

Depuis le 1 avril 2015, un nouveau marché a lieu tous les mercredis sur le cours Honoré Cresp de 8 h à 13h.

Ce nouvel emplacement modifie la répartition des stands entre tous les marchés.

Tous les marchés sont hebdomadaires, seul le marché de la Place aux Herbes a lieu 6 jours par semaine



• **Réseaux de distribution**

Les points de vente AMAP : Avec l'aide des élus de quartiers pour trouver un lieu de distribution, 5 AMAP assurent sur le territoire l'attribution de paniers provenant de producteurs locaux.

- La Ruche Qui Dit Oui : lancée en septembre 2014, l'association La Ruche a pris ses quartiers chemin de Saint-Jean, dans un local prêté par la ville ouvert tous les jeudis de 18h à 19h30 où elle propose des denrées de 24 producteurs locaux en vente directe à ses 539 membres.

- Panier Fraîcheur 06 : le Comité des Œuvres Sociales de la ville relaie par mail, chaque semaine, l'information sur la composition des paniers fournis par l'association « Panier Fraîcheur 06 » permettant ainsi, à de plus en plus d'agents municipaux, d'être livrés sur leur lieu de travail en produits issus de la culture maraîchère locale.

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

- Nouveaux partenariats entre la Sodexo et Naturdis

Sur le plan local, SODEXO collabore avec NATURDIS. Une manière de garantir la sécurité alimentaire et le suivi qualité jusque dans l'assiette que consomment nos enfants.

Cette entreprise grasseoise, issue d'une tradition agricole centenaire, très ancrée sur le territoire, connaît aujourd'hui un rayonnement national et s'affiche comme l'un des plus grands spécialistes Bio au service des collectivités. Dans les Alpes-Maritimes et le Var, 7 magasins sous l'enseigne « Le marchand Bio » proposent les produits récoltés, en particulier celui de Grasse,

*Favoriser l'émergence d'une économie locale, durable et solidaire*

Jusqu'à présent, NATURDIS fournissait les fruits Bio à la sodexo, aujourd'hui ce sont les salades « de 4e gamme » produites à Grasse et conditionnées à Gattières.

- Esprit campagne, passion terroir

1ère Edition au Plan de Grasse avec des producteurs locaux objectif promouvoir et faire connaître le monde agricole;



**Passion Terroir** Hier au Plan-de-Grasse, la 1<sup>re</sup> édition d'« Esprit Campagne, Passion Terroir » a attiré des centaines de visiteurs curieux, gourmands... et heureux

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Marchés hebdomadaires	VG/ Citoy. Int. Comm.	10%	15%	20%	20%	30%	5%
1er anniversaire du marché des matinales sur le cours	VG/ Citoy. Int. Comm.	Gouvernance partagée					
Nouveaux partenariats entre la Sodexo et Naturdis (fourniture de salades)	DSP	20%	20%	20%	20%	20%	0%
Esprit campagne, passion terroir	VG/ Services Techniques	5%	20%	25%	20%	5%	25%
Reportage sur la 1ere édition "Esprit campagne, passion terroir"	VG/ Services Techniques	Gouvernance partagée					

- 38-Accompagner le volet agricole des produits naturels manufacturés

- **Phyt'arom**

Congrès biennuel entièrement organisé, piloté et financé par le service Palais des Congrès & Réceptif. Il est ouvert aux professionnels (conférences payantes).

- Recours à des équipements et services bio ou éco-responsables (sacoche, bloc-notes, restauration, boissons...)
- Mobilisation du tissu économique grassois (hôtels, restaurants, prestataires...)
- Rayonnement de la ville dans la presse locale, nationale et internationale
- Dématérialisation renforcée des moyens de communication (site internet, Facebook, LinkedIn...)
- Tarifs préférentiels proposés aux étudiants et demandeurs d'emploi
- Cohérence avec l'image de la ville et son pôle de compétitivité
- Place accordée au travail des étudiants et universitaires (concours de posters scientifiques)

**Intérêt pour la ville :** dynamisme commercial ; valorisation du savoir-faire grassois (parfums, arômes, recherches) ; rencontres entre industriels et producteurs locaux.

**Intérêt pour les agents :** organiser un événement de portée internationale avec la rencontre de congressistes du monde entier.

- La cible et les durées seront modifiées pour 2017
- Réduit à 2 journées avec des matinées de conférences et des après-midi d'ateliers pratiques pour les professionnels (budget déplacement/congrès de plus en plus contraint, optimisation du temps de travail)
- Cible plus pointue : personnel soignant et thérapeutes indépendants ou en structures (EHPAD, hôpital, Maison de soins...), le congrès se « spécialise » pour capter un public mieux ciblé et changer tous les deux ans la cible (renouvellement du public, pas d'effet lassitude).
- Pas de stands en 2017 (manque d'efficacité quand deux publics -pro et grand public- se mélangent), les attentes et les besoins sont différents, en mêlant ces deux publics, on perd en lisibilité et en efficacité

Source Service Réceptions Palais des Congrès

- **Pôle d'Excellence du végétal PEV**

Porté par le service Développement Economique de la CaPG, le PEV est un programme de Recherche & Développement au service de la connaissance, des agriculteurs et des industriels/grandes marques. Dans les faits, il s'agit d'étudier la biodiversité végétale locale sous le prisme des chémotypes des plantes afin d'accroître nos connaissances à leur sujet.

Les résultats de ces recherches contribueront à :

- Alimenter les connaissances (université, recherche, grand public...)
- Fournir de nouvelles matières premières naturelles aux industriels et grandes marques de la parfumerie, la cosmétique, l'aromathérapie...
- Offrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs de la région par le biais de contrats de culture et toutes valorisations possibles

Le PEV est un projet collaboratif. Il implique à ce jour : La communauté d'agglomération Pôle Azur Provence, L'Université de Nice Sophia-Antipolis, Le CNRS, Le Pôle PASS, La plateforme de recherche et d'analyse ERINI L'association Biophyto, L'association Fleurs d'exception du Pays de Grasse La Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes, France Agrimer Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur Le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBNMED) CRIEPPAM et CPPARM

- **Pôle Parfums Arôme Saveur Senteur**

Labellisé Pôle de compétitivité au plan national et PRIDES (Pôle Régional d'Innovation et de Développement Economique Solidaire) en PACA, PASS a pour objectif de devenir un pôle international de référence pour la caractérisation, l'évaluation et la production des extraits naturels utilisés dans l'industrie aromatique et cosmétique. Le Pôle de Compétitivité PASS (Parfums Arômes Senteurs Saveurs) est composé de la totalité de la chaîne de valeur de cette filière, historiquement présente sur l'ensemble de la région, depuis la culture des plantes à parfum et aromatiques, jusqu'à la production d'ingrédients aromatiques et leur formulation dans des produits finis. Ces ingrédients aromatiques s'adressent à quatre grands secteurs industriels aux marchés majeurs : la parfumerie, les produits cosmétiques, les détergents et les produits agroalimentaires.

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Phyt'arom	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	15%	30%	15%	15%	25%
Réservation de 70 hectares pour l'agriculture au PLU de Grasse	CaPG	20%	30%	20%	20%	10%	0%

### 11-Conforter l'attrait patrimonial, touristique et économique de la ville

- 39-Orienter les visiteurs et les grassois vers un tourisme culturel

- **Label « ville d'art et d'Histoire »**

Le label du ministère de la Culture « Ville d'Art et d'Histoire », a été attribué à Grasse en 2003. Il souligne la volonté municipale de sensibiliser les habitants, les scolaires et les visiteurs à l'architecture, au patrimoine et, par là-même, à son cadre de vie. L'approche sensorielle de l'architecture est privilégiée.

- **Maison du Patrimoine**

La Maison du Patrimoine (MDP) accueille le service qui porte le label Ville d'Art et d'Histoire. Des expositions sur le patrimoine de Grasse, accompagnées de médiations, sont proposées dans ce lieu ainsi que des visites guidées de la ville. La MDP propose un espace d'ateliers pédagogiques pensé pour les scolaires et pour les enfants les mercredis (« Le rendez-vous des enfants »).

La MDP donne accès à l'ensemble du Pôle Médiation (guides conférenciers et administratifs), au Pôle Inventaire (Recherches sur les patrimoines mobilier, monumental et immatériel), au centre de documentation et à une présentation du réseau VPAH.

La Maison du Patrimoine conduit le public vers les autres lieux culturels et patrimoniaux du territoire (Archives, médiathèques et musées...) afin de compléter leur vision.

Indicateurs	Unités	2015	2016
Fréquentation MDP	Nb	3808	5739

- **Visites guidées thématiques pour adultes**

De nouveaux thèmes sont développés tous les ans. Une 30aine de thèmes disponibles en 2016

Indicateurs	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Visites guidées programmées	Nb	91	82	87	109	123	128	132
Médiations enfants	Nb	183	167	150	206	154	154	190
Evénements	Nb/jours	3	3	4	6	6	3	2
Expositions					3	1	1	1
Brochures éditées	Nb	1	1	1	3	3	2	0

Source Service VAH

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Visites guidées et médiations du service Patrimoine	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	2%	30%	20%	5%	43%
Application smartphone pour visiter Grasse	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Maison du patrimoine Visites conférences expos	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	3%	5%	30%	30%	0%	32%

- 40-Diversifier les offres d'animation et les activités saisonnières.



Cette année, Expo Rose lance la saison estivale et donne le ton. La presse réunie le 29 avril dans les jardins du Musée d'Art et d'Histoire a pu découvrir en avant-première les grandes orientations de l'été 2016 avec comme points d'orgue la traditionnelle fête du Jasmin qui célèbre 70 ans de jasminade. Le programme disponible dans tous les lieux publics et chez les commerçants, prend comme l'an dernier la forme d'un petit dépliant à conserver dans sa poche ou dans son sac pendant tout l'été.

*L'offre événementielle concentre les efforts sur cinq thématiques*

- **Les Marchés Festifs.**

Les marchés nocturnes, les Matinales du Cours, le marché catalan, la fête espagnole, le marché toscan, et la fameuse fête de la bière

- **Le Patrimoine Grassois.**

Le quartier des musées offre aux visiteurs pas moins de 6 lieux à visiter dans un périmètre de 500 m. Les musées de Grasse présentent de nouvelles expositions temporaires au MIP/JMIP et MAHP mais aussi à la Villa-Musée Fragonard. Les musées privés proposent de leur côté une offre de très belle facture autour des *Dentelles et Parures* au musée Provençal du costume et du bijou ou de *Trompe l'œil, l'art de l'illusion* au musée Fragonard. Les maisons de parfum célèbrent *90 ans de Parfum*. Les guides conférenciers de Grasse, Ville d'Art et d'Histoire assurent visites thématiques et présentations générales durant tout l'été

### ➤ Les Arts Vivants.

Le Brass Band Méditerranée (5 juin), Les choeurs du Sud, Instants de Grasse, premier festival de musique de chambre dans les jardins de la villa Fragonard

Les soirées estivales du conseil départemental offrent deux beaux concerts en juillet et en août et l'été en chansons s'achève avec le Glory Gospel Singers de New-York

Alors que les soirées nocturnes organisées par le service événementiel des musées offrent comme tous les ans une très belle programmation dans les jardins du MAHP en théâtre et en musique, la ville devient théâtre à ciel ouvert pour accueillir *Les promeneurs du temps*, *le temps des contes* mais aussi une création itinérante dans les rues de Grasse, *Sur les pas d'Ulysse*, qui associe, avec la complicité d'un chef étoilé, le théâtre et la gastronomie. Le service des Bibliothèques & Médiathèques profite des siestes parfumées pour murmurer aux oreilles des enfants *contes et comptines* et les rues s'animent du matin jusqu'au soir de milliers de nouveaux visiteurs venus admirer la lumière de nos façades.

### ➤ Le Sport :

Le sport ponctue la programmation de petites touches : le 4e Trail du Pays de Grasse, le mondial parfumé des boules carrées, le Tri Games, Sentez-vous sport

Source : kiosque

### • Expose :



Avec la complicité des services de la ville largement sollicités pour cette manifestation phare de la vie grasseoise, expose accueille les professionnels rosieristes. La chambre Syndicale des fleuristes et la faculté des métiers de la ville de Cannes sont partenaires depuis de nombreuses années. Les équipes mettent en scène les bouquets et décorent les rues et fontaines de la ville.

Parmi les obtenteurs présents sur ExpoRose, la Maison MEILLAND International, expose les roses Samouraï, les roses Yves Piager et les toutes récentes roses Princesse Charlène de Monaco

Avec pour thème « Les années folles », ExpoRose 2016 offre un programme d'élégance et de folie passagère. Pour mettre en scène, la ville a retenu les services d'Eric MONVOISIN, Directeur artistique de la compagnie 100°C Théâtre.

Source : kiosque

### • Evènementiel patrimonial

#### ➤ Les Journées européennes du Patrimoine

Manifestation nationale organisée par le ministère de la Culture, tous les 3 e weekends de septembre, pilotée localement par le service Ville d'art et d'histoire. S'accompagne de visites de chantiers de réhabilitation selon l'actualité du moment.

#### ➤ Les rendez-vous aux jardins

Manifestation nationale organisée par le ministère de la Culture, tous les 1ers weekends de juin, pilotée localement par le service Ville d'art et d'histoire. Visites guidées et animations dans les jardins publics et privés de la commune.

#### ➤ Journées de la Cité historique

Organisées pour la première fois en 2016, le 1er weekend de novembre, ces journées (programmées tous les deux ans par le Service Ville d'art et d'histoire) ont pour cible principale les grassois. Une série de visites thématiques, de visites de chantiers (en partenariat avec la SPL Pays de Grasse Développement) et de conférences développent l'information et ouvrent le débat sur la gestion d'un secteur sauvegardé au quotidien. Le choix du mois de novembre permet de positionner un événement à un moment creux de l'année.

#### ➤ Visites guidées

Elles sont programmées toute l'année, les deux derniers samedis de chaque mois et à un rythme plus soutenu pendant les vacances scolaires toutes zones.

Source : service VAH

#### ➤ Les promeneurs du temps

Les promeneurs du temps sont un spectacle-balade, à la rencontre de 11 personnages qui ont compté dans l'histoire de Grasse du Moyen Age à notre époque

Indicateurs	Unités	2014	2015	2016
Représentation promeneurs du temps	Nb	8	4	6
Participants	Nb	383	240	310
Budget consacré	€	14 177	13 677	17 000
Recettes	€	3 830	2 400	3 100

### • Les nocturnes parfumées

Les nocturnes parfumées (entrée gratuite) proposent gratuitement des spectacles –théâtre, musique- dans les jardins du Musée d'Art et d'Histoire de Provence tous les jeudis en juillet et août

Indicateurs	Unités	2014	2015	2016
Fréquentation	Nb	943	980	792
Budget consacré	€	6 000	6 000	6 000

### • Siestes parfumées

Les siestes parfumées (accès gratuit) proposent aux Grassois et aux visiteurs une pause dans des transats, sous une brumisation parfumée dont la fragrance est en lien avec l'exposition temporaire du MIP.

De même certaines rues du centre historique sont brumisées afin d'offrir une certaine fraîcheur aux passants

Indicateurs	Unités	2014	2015	2016
Fréquentation	Nb	22 479	22 909	16 923
Budget consacré	€	4 500	4 500	8 500

### • Marchés nocturnes

Manifestation organisée depuis 2014 par le monde associatif tous les mercredis soir pour la période estivale de juillet Aout

### • Fête du jasmin

Suite aux attentats de Nice la fête du jasmin est annulée

**Pistes de progrès :** - Pour la saison estivale de 2017 le marché nocturne sera entièrement organisé par le service municipal des Foires et marchés tous les jeudis du mois de Juillet et Aout.

- Divers autre

- Mondial parfumé de boules carrées

52 équipes ont participé

Activités et actions marquantes de 2016 sur les activités saisonnières et offres d'animation

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Programme de la saison estivale	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	Gouvernance partagée						
Siestes parfumées	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	5%	0%	25%	15%	0%	55%	
les promeneurs du temps	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	5%	0%	25%	20%	0%	50%	
Lancement de la 3e édition des marchés nocturnes	VG/ Citoy. Int. Comm.			20%	15%	10%	55%	
Spectacle entre glace et feu pour Noël	VG/ D.G.S			20%	0%		80%	
Journées patrimoniales	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso			20%	20%			
Rendez-vous au jardin	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso		20%	20%	20%			
Journées historiques visites patrimoniales	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso			20%	20%			
Installation d'une patinoire place aux Aires pour les fêtes de Noël	VG/ D.G.S	-10%	0%	20%	20%	0%	70%	
Exporose 2016	VG/ D.G.S	0%	2%	20%	18%	15%	45%	
Mondial parfumé de boules carrées	VG/ D.G.S	0%	0%	15%	25%	0%	60%	
Fête du diamant noir	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	2%	18%	18%	15%	47%	
La chasse aux œufs	CaPG	0%	0%	0%	25%	10%	65%	
La route d'or des 2 CV	Associations	-10%	3%	10%	20%	10%	67%	
Rallye Fleurs et Parfums 57e	Associations	-10%	0%	0%	20%	0%	90%	
Concerts de la place de la poissonnerie en même temps que les marchés nocturnes	Associations	0%	0%	25%	20%	10%	45%	
Festival Transméditerranée	Associations	0%	0%	22%	25%	0%	53%	

- 41-Orienter l'offre touristique vers des objectifs durables.

- Office du tourisme

Association loi 1901, créée en 1907, l'Office de Tourisme de Grasse est l'organe de proposition et d'exécution de la politique municipale en termes de tourisme

L'Office de Tourisme de Grasse a obtenu la Marque **QUALITÉ TOURISME™** le 27 septembre 2016.

L'Office de Tourisme de Grasse est classé en 1ère catégorie (Arrêté préfectoral n°2016/1015 en date du 21 décembre 2016)

La dénomination par arrêté préfectoral du 28 déc. 2016 de "Commune touristique" est attribuée à la ville pour une durée de 5 ans. Cette lisibilité accrue est un gage de qualité offert aux touristes

L'association Tourisme et Handicaps a pour objectif de :



- sensibiliser les professionnels du tourisme et le grand public à l'accueil des personnes en situation de handicap dans les équipements de tourisme et de loisirs,
- mettre en œuvre et gérer des dispositifs permettant la promotion des politiques favorisant cet accueil. Elle œuvre ainsi pour l'accès aux loisirs et au tourisme des personnes en situation de handicap.

L'Office de Tourisme de Grasse a obtenu le label « Tourisme & Handicap » le 31 décembre 2014, pour les 4 handicaps (moteur, visuel, auditif et mental) et dispose donc d'équipements, d'aménagements, de documentations... à l'attention des visiteurs affectés d'un handicap

La marque **QUALITÉ TOURISME™**, créée par le ministère en charge du tourisme français, est la reconnaissance des démarches d'amélioration continue de la qualité de services mises en place par les Offices de Tourisme. Un audit est réalisé tous les 3 ans.

Un Office de Tourisme ayant obtenu la marque **QUALITE TOURISME™** garantit :

- un accueil personnalisé ;
- une information qualifiée, claire et précise ;
- un personnel compétent et à votre écoute ;
- un lieu confortable ;
- une prise en compte de vos avis et un traitement de vos réclamations ;
- une amélioration continue des services et des prestations ;



- Réseau d'accueil et Veille touristique
- Marketing territorial

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Dénomination Commune touristique	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	10%	20%	50%	
Maintien du Label "Qualité et handicap" 2014	Partenaires Inst	0%	0%	30%	30%	10%	30%	
Obtention du label "Qualité tourisme"	Partenaires Inst	Gouvernance partagée						
Les jeunes comédiens de l'école Gérard Philippe font venir à Grasse des équipes de tournage	Grassois	0%	0%	10%	10%	0%	80%	
Projet d'un hotel 4 étoiles	Entreprises	0%	0%	10%	0%	5%	85%	
Faire connaître la ville au travers de divers tournage de film (3) et l'émission midi en fance	S. Mairie	0%	0%	10%	5%	0%	85%	

- 42-Développer et favoriser l'ancrage commercial et entrepreneurial.

### • Maison du commerce

Depuis le 1 Juillet 2015, la Maison du commerce est installée au Cours Honoré Cresp. La Maison du Commerce est le lieu de référence d'accueil pour tout porteur de projet d'ouverture d'une boutique ou activité artisanale et d'orientation sur les différents services, domaine public et domaine public commercial, Hygiène, Urbanisme et SPL Pays de Grasse pour ce qui est de l'information pratique sur les dispositions applicables en secteur sauvegardé, l'agglomération pays de Grasse pour la conformité PMR).

Mise en place de la nouvelle charte commerciale téléchargeable au lien suivant :

[http://www.grasse.fr/charte\\_commerciale\\_page\\_a\\_page.pdf](http://www.grasse.fr/charte_commerciale_page_a_page.pdf)

La charte est également disponible dans ces lieux de renseignement, notamment à l'urbanisme mais aussi à la GUP.

La Maison du commerce répertorie également sur le Grand Centre tous les locaux commerciaux vacants soit occupés et en cession soit vides et intervient auprès des propriétaires pour les aider à trouver de nouveaux exploitants, elle anime également régulièrement le comité d'attribution des locaux commerciaux qui sélectionne la meilleure activité adéquate au secteur concerné ainsi que le porteur de projet le plus fiable souvent accompagné par ITA pour son financement et la faisabilité et la pérennité du projet.

Indicateurs	Unités	2014	2015	2016
Nouveaux commerces	Nb		61	70
Commerçants accompagnés par la maison du commerce et toujours ouverts au 31 décembre de l'année	Nb		54	61

Source : Maison du commerce

**Pistes de progrès :** - Valoriser les commerçants s'engageant sur des offres de services ou actions DD

### • Carte shopping



Une nouvelle carte en 2016 : L'essentiel tient aux nouvelles fonctionnalités : une piste, un QR Code et une puce radio qui permet un paiement sans contact

Une carte de fidélité « shopping » a été instaurée en 2000 en centre-ville sous l'impulsion des services municipaux dans le cadre du FISAC avec la Fédération Économique de Grasse. Cette carte est simple d'utilisation et sans engagement pour les 8 000 clients qui en sont porteurs.

Elle fonctionne comme un porte-monnaie électronique et peut être utilisée chez la cinquantaine de commerçants adhérents (identifiés par un autocollant sur leur vitrine) selon un système de calcul (+ 2 % du montant de l'achat alimentaire transformé en points ou + 4 % si achat non alimentaire chez Auchan 2% dès 80 € d'achat).

Depuis 2 ans plusieurs commerçants adhérents au système mais se trouvant hors du périmètre déterminé par le FISAC ne peuvent qu'alimenter la carte en attribuant des points.

Ses intérêts visent à favoriser l'activité commerciale en centre ancien et fidéliser les porteurs de la carte auprès des commerçants.

La carte shopping peut être utilisée comme moyen de paiement uniquement aux parkings du Cours mais actuellement des études sont menées sur les parkings en régie afin de permettre à un maximum d'utilisateurs d'en bénéficier.

Indicateurs	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boutiques adhérentes à la carte shopping	Nb	35	40	55	65	57	51	50

Source : Maison du Commerce

### • Pépinière commerciale

La ville de Grasse a confié, à la Société Publique Locale « Pays de Grasse Développement », la mission d'acquérir, rénover et louer des cellules commerciales à des conditions avantageuses dans les secteurs Oratoire/Journet/rues Droite et de la Fontette. Après une reprise économique effective estimée à 5 ans d'existence, ces locaux sont remis en vente avec priorité d'achat aux locataires.

La pépinière s'inscrit dans le cadre d'une redynamisation visant à restaurer l'attractivité et la qualité de vie du centre historique en prenant le développement économique comme moteur de renouvellement urbain. Elle s'intègre à un programme qui vise à favoriser, sur un secteur où l'activité commerciale s'est amoindrie, la création et la croissance de commerces. Il vise également à rendre la ville aux Grassois avec un espace ouvert agréable répondant à leurs besoins de consommation.

Les acquisitions foncières de la pépinière (acquisition, travaux et location à des commerçants) :

- 51 locaux à maîtriser pour 29 commerces créés ou à créer

Gestion des locaux et veille commerciale :

Comité mensuel avec la ville de Grasse pour étude des porteurs de projets et attribution des commerces

*Favoriser l'émergence d'une économie locale, durable et solidaire*

Indicateurs	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Acquisitions de locaux à rénover	Nb						51	51
Création de commerce	Nb	22	24	28		32	21	21
Commerces loués > 5 mois	%	76	80	75		80	18	19

Source : SPL Pays de Grasse développement

### • Divers autres

#### ➤ Initiatives Terres d'Azur

En 16 ans de présence sur le territoire, initiative terres d'azur, plateforme opérationnelle au service des entreprises, a facilité la création de plus de 2500 emplois en pays de grasse et accompagné des centaines de porteurs de projets. L'un d'entre eux, lauréat 2016, vient de bénéficier d'un prêt à taux zéro pour lancer son idée à grasse. Il a ouvert ses portes 1 avenue Thiers.

#### ➤ Club des 100 entrepreneurs

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse multiplie les actions depuis son lancement en 1998. Impulseur d'idées nouvelles, créateur de liens, facilitateur d'initiatives concrètes, l'association se veut inclusive et généreuse. Assez éloignés de l'esprit d'un club d'affaires où chacun viendrait échanger des cartes de visite ou jouer de son influence, les membres qui constituent le Club des 100, sont des dirigeants d'un genre particulier, unis dans un même attachement pour le territoire grassois, solidaires autour d'une même idée de l'entrepreneuriat.

#### ➤ INNOVA Grasse

Depuis 2010, l'espace jacques-louis lions abrite la pépinière d'entreprises InnovaGrasse qui favorise le démarrage d'entreprises innovantes et renforce la filière historique de la parfumerie avec des activités connexes et complémentaires. Véritable joyau du territoire, elle accueille 11 nouvelles entreprises, signe de la bonne santé économique du pays de grasse. En 2016, 68% des entreprises touchent le secteur de la parfumerie, en capacité de générer de nouveaux emplois sur le territoire.

InnovaGrasse accompagne toutes les innovations : celles liées au Pôle des sciences du vivant (arômes, chimie, cosmétologie, pharma, biotech, biomédical et monde végétal) mais aussi celles du secteur des Nouvelles Technologies de l'information et de la communication (les TIC), de la microélectronique, des smart grids...

Nombre d'entre elles ont été distinguées et la plupart souhaitent rejoindre le Parc Aroma Grasse."

#### ➤ Bougeons l'emploi pour les jeunes

L'édition "Bougeons l'emploi pour les jeunes" a attiré 800 participants en 2016

#### ➤ Speed business meeting

Rencontre entre les entreprises du Pays de Grasse et les jeunes chercheurs d'emploi.

#### ➤ Ouverture de la boutique Florian dans le centre historique de Grasse

La confiserie Florian installée à Pont du Loup depuis 1868, ouvre une boutique à Grasse.

#### ➤ Le site des "Fontaines parfumées" fleuron de la parfumerie de luxe

Le domaine des Fontaines Parfumées devient un lieu de création, de transmission et de partage pour accueillir chaque année les centaines de collaborateurs des Maisons Louis VUITTON et Christian DIOR et leur faire découvrir le caractère exceptionnel des matières premières grassoises et l'excellence des savoir-faire locaux.

#### ➤ Installation de Juice Lab à Grasse

"Des jus de fruits et de légumes frais, naturels et gourmands, pressés quotidiennement à froid au laboratoire. Des jus réalisés à partir d'ingrédients bio, de saison (dont pas mal de super aliments comme le chou Kale, les graines de Chia, le thé Matcha, le curcuma et le pollen d'abeille). 100% naturels et VRAIMENT frais, ces jus se conservent 72 heures au frais"

Sources : kiosque, Nice-Matin

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Res	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Pépinière commerciale	SPL Pays de Grasse	10%	0%	20%	30%	20%	20%	
Maison du Commerce	VG/ Cito. Int. Comm.	10%	0%	20%	30%	20%	20%	
Nouvelle carte Shopping	VG/ Cito. Int. Comm.	10%	0%	20%	30%	20%	20%	
INNOVA Grasse	CaPG	0%	0%	20%	20%	20%	40%	
Bougeons l'emploi pour les jeunes	CaPG	0%	0%	20%	20%	0%	60%	
Inauguration de Naturalia	S. Mairie			Gouvernance partagée				
Inauguration Maison Duplanteur convention avec OT	S. Mairie			Gouvernance partagée				
Café rencontre Le Maire avec les entreprises des bois de Grasse (constitués en assos)	S. Mairie			Gouvernance partagée				

### 12-Renforcer les partenariats avec les acteurs associatifs ou de l'économie sociale et solidaire

- 43-Accompagner et conforter le tissu associatif

- Maison des associations**
- Forum des associations**
  - Publication du guide des associations
- Plateforme de réservation des sites**

Une cellule spéciale « la cellule de coordination des manifestations » s'occupe de la gestion des salles et de coordonner les réservations et les manifestations sur tous les sites de la ville. Ceci afin de permettre aux acteurs locaux et aux associations de suivre une procédure unique, d'animer et de présenter leurs activités, d'éviter les collisions de manifestations sur la commune...

Indicateurs	Unités	2012	2013	2014	2015	2016
Salles Municipales	Nb				14	14
Location de salle par une association ou entreprise **	Nb	4	6	6		287
Recettes	€		2	2		
Organisation d'une manifestation sur domaine public***	Nb					50

\* seules les salles municipales des hameaux sont proposées à la location pour les particuliers. Voir les mairies annexes

\*\* Les associations ou entreprises peuvent louer le Palais des Congrès, l'espace Chiris, la salle sous le Cours, l'Espace Culturel Altitude 500, la maison des associations, la salle des Augustins. (Indication du nombre approximatif de manifestations – elles peuvent durer plusieurs jours)

\*\*\* nombre de manifestations sur le Cours Honoré Cresp (ne sont pas comptabilisés, les marchés hebdomadaires sur le Cours et les manifestations ayant lieu sur le Domaine public hors du Cours Honoré Cresp (places de quartier, plateau Roquevignon, centre historique...)

Source : Cellule réservation de salles

- Divers autres**
  - Antenne grasseoise des chiens guides d'aveugles

Journées portes ouvertes à l'école méditerranéenne de chiens guides d'aveugles

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Plateforme de réservation des sites	VG/ D.G.S	0%	0%	20%	20%	5%	55%
Activités de la Maison des associations et du Forum	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	25%	0%	55%

- 44-Favoriser le développement durable citoyen au travers du monde associatif

- Contrats entre associations et centres de loisirs**

Dans le cadre de la politique jeunesse, coordination des associations intervenant dans les différents contrats signés par la ville : Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales, Contrat Éducatif Local avec l'État afin d'assurer un suivi des actions et des budgets menés dans le cadre de ces contrats, une aide méthodologique, un accompagnement, une circulation de l'information, un positionnement commun face aux usagers conforme aux orientations de la ville et des partenaires.

- Associations en quartiers prioritaires**
- Contrat de ville**

Le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) est arrivé à terme le 31 décembre 2014. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, un nouveau contrat de ville a été signé, il est piloté par les services de la CAPG. Néanmoins, la ville contribue financièrement aux actions sociales et maintient l'aide financière accordée.

- Divers autres**
  - Bourse aux jouets de Grasse

Organisation avec l'association CGLIMED d'une collecte de jouets à l'Espace Chiris (ateliers, animations, tombola, goûter offert et places de stationnement gratuites)

Favoriser l'émergence d'une économie locale, durable et solidaire

- 45-Favoriser les initiatives locales et encourager la croissance verte et les innovations.

- Economie Sociale et Solidaire**

- Boutique « Solidaire »

Mise à disposition dans le cadre de l'ANRU, d'un local de 20 m2 depuis 3 ans à la boutique solidaire

- Cueillette d'olives dans les jardins de la Princesse Pauline

Rencontre avec l'association Renouer pour la cueillette des olives aux jardins de la Princesse Pauline. 14 décembre

- Détournement des vieux objets en déco Noël

Les petits lutins de l'économie circulaire montrent comment détourner des objets en fin de vie en décorations de Noël ! Place aux Herbes le 19 novembre

- D'une Rive à l'autre

L'association en partenariat avec les enfants et les mamans du centre ancien transforme les vieilles chaises en jardinières qui embellissent les devantures des magasins, les places, les restaurants et bars. : objectifs favoriser la mixité sociale, les rencontres intergénérationnelles, et culturelles.

- Inauguration de la recyclerie solidaire "Les Fées Contraires"

"Inauguration de la recyclerie solidaire « Les Fées Contraires » située dans le quartier Fleurs de Grasse et qui réalise des objets et des accessoires créatifs à partir de déchets récupérés. 17 décembre"

- Inauguration du pôle SCIC Tetris

TETRIS, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) est hébergée, secteur de la Marigarde, dans un bâtiment de 1500 M2 ouvert aux collaborations et aux mutualisations. La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse subventionne l'incubateur de projets : la structure compte près de 80 salariés, autant de bénévoles actifs et pas loin de 600 adhérents

- Un repair café conçu contre l'obsolescence programmée

Un repair café s'installe dans les locaux de TETRIS à la Marigarde et crée des liens autour des associations évaléco, Choisir, Tedee et le K'fé Couture, L'esprit Repair café se propage au croisement de la recyclerie et de la déchetterie. L'idée est de réhabiliter dans les usages, la réparation et l'achat responsable : Car jeter un objet n'a rien d'anodin, on détruit la matière première et l'énergie humaine de celui qui l'a conçu.

- Colloque national "innovation sociale et territoires"

Dans le cadre de la semaine de l'ESS, le centre de recherche de TETRIS anime le 3e édition sur le thème " construire un écosystème territorial d'innovation sociale propice au développement local durable"

- Ateliers d'échanges de projet sur le thème "Habiter, c'est aussi se nourrir"

L'association Maltæ organise à l'espace Jacques Louis Lions, un ciné débat et des ateliers sur "se nourrir" jardins partagés, incroyables comestibles, habitant-jardinier...

- Marché libre de la Marigarde

Sur le site de la SCIC TETRIS a lieu un rendez-vous mensuel des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, chaque 3ème samedi. Son originalité est de mélanger au même endroit des ateliers et des rencontres très diverses avec un vrai marché de produits locaux. (Entretien ordinateur, initiation numérique informatique, couture, échanges associatifs, spécialités culinaires, brocante solidaire).

- Inauguration d'une épicerie collaborative : la meute

Sources : kiosque et Nice-Matin

**E - axe EQUITE SOCIALE & CULTURELLE**

**13 Renforcer le lien social et les solidarités entre habitants, générations et territoires**

- 46-Maintenir l'offre de service à la personne et atténuer les inégalités.

Le CCAS, dont les missions sont définies par la loi, est un établissement public présidé par le maire, son personnel est au service d'une action sociale pour tous les Grassois, de la petite enfance à la fin de vie.

**• Petite enfance**

Accueil des 0 – 3 ans : 7 structures de multi-accueils/ crèches. L'accueil peut être occasionnel ou régulier, ce qui explique la différence qui apparaît dans le tableau entre le nombre de places en crèche et les enfants accueillis.

Indicateurs	Unités	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Places d'accueil petite enfance	Nb	275	307	307	302	290	290
Enfants accueillis	Nb	713	711	713	681	651	672

**• Maison de la petite enfance**

➢ Ludothèque

Indicateurs	Unités	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Entrées à la ludothèque	Nb	6 565	7 742	9 520	10 045	11 221	12 519
Jeux prêtés	Nb	1 293	1 536	2 149	2 163	2 389	2 900

➢ LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent) :

Espace de parole et d'accueil 2 après-midi par semaine (8h hebdo) autour d'un goûter avec des intervenants spécialisés (éducatrices, psychologue). Fréquentation en progression constante.

En 2015 : 1 792 enfants accueillis avec 1 498 adultes accompagnants).  
En 2016 : 1 959 enfants accueillis avec 1 740 adultes accompagnants).

➢ Relais assistantes maternelles :

Lieu d'information pour les parents et les assistantes maternelles privées, lieu de recensement de l'offre et de la demande d'accueil, lieu de renseignement sur les droits, les démarches... Des activités et animations sont proposées aux enfants et à leurs assistantes maternelles privées.

En 2015 : 91 animations au relais et 84 sorties. En 2016 : 118 animations au relais et 121 sorties.

**• Personnes âgées**

➢ SSIAD :

Soins infirmiers à domicile. Une équipe d'infirmiers et d'aides-soignants se rend quotidiennement au domicile des personnes âgées en perte d'autonomie pour effectuer des soins d'hygiène de toilette, des soins techniques et suivi relationnel, conseil aux aidants, coordination avec les autres intervenants.

➢ Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

Cette équipe offre des soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées avec une approche globale de la personne. En 2016 : 959 interventions à domicile

➢ Portage des repas à domicile

Repas du midi et/ou du soir, du lundi au dimanche, au domicile des personnes âgées. Possibilité de personnalisation (régime médical, sans sel...).  
Chiffres 2015 : 35 871 livrés à midi et 10 464 pour le dîner.  
Chiffres 2016 : 32 523 livrés à midi et 11 364 pour le dîner.

➢ Foyer-restaurant « La Rotonde »

Ouvert du lundi au dimanche le midi, toute l'année. Fermé les dimanches de juillet et août. Chiffre 2016 : 14 873 repas servis

➢ Plateforme gérontologique

Prise en charge globale de la personne âgée par les acteurs de la plateforme : volet social assuré par les assistantes du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) ; volet médical assuré par l'association AG3.

Indicateurs	Unités	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Soins à domicile (interventions)	NB	26 703	28 381	29 455	32 132	31 987	26 767
Repas Foyer-restaurant	Nb	14 694	16 009	15 869	15 310	17 147	15 912
Total des portages de repas à domicile	Nb	46 170	47 265	37 799	37 382	46 335	43 887

**• Inégalités sociales**

Les travailleurs sociaux du CCAS accompagnent les personnes rencontrant des difficultés afin de leur apporter aide dans leurs démarches et secours. Les aides sociales légales sont réglementées par la loi en faveur des personnes qui ne peuvent pourvoir à leur entretien et accéder aux soins faute de ressources suffisantes.

Deux assistantes sociales du CCAS instruisent les demandes et assurent le suivi du RSA pour les familles sans enfant mineur à charge.

Après enquêtes sociales, le CCAS attribue des aides facultatives : secours alimentaires et financier, participation aux cantines scolaires selon barème, vestiaire (don de vêtements et collecte de jouets pour Noël) – Accueil de nuit pendant la période hivernale pour les personnes sans domicile.

Attribution de chèques « eau » dans le cadre de la DSP avec la Lyonnaise des Eaux pour pallier aux difficultés de paiement des familles en situation de précarité.

**Pistes de progrès :** -

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
CCAS dans les hameaux	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	20%	0%	60%
Multi accueil aux coccinelles	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	20%	0%	60%
Accueils de nuit	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	20%	0%	60%
Petites enfance personnes âgées	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	30%	0%	50%
Inégalités sociales 21e année de la plateforme du Répît grassois en lien avec le clos des vignes maison de retraite	Partenaires Inst	0%	0%	20%	20%	0%	60%

- 47-Coordonner la politique de santé publique territoriale

**• Contribuer à la réduction des inégalités de santé à travers la démarche Atelier Santé Ville**

Conformément aux missions du référentiel ASV, l'activité s'est organisée autour de deux axes principaux, avec toujours un recentrage de l'action en direction des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville

- Animation du réseau d'acteurs et mise en œuvre d'actions d'appui en direction du tissu d'acteurs locaux
- Accompagnement, impulsion et organisation d'actions et d'initiatives locales en matière de santé et ou de prévention

➢ Animation du réseau d'acteurs et mise en œuvre d'actions d'appui en direction du tissu d'acteurs locaux :

Poursuite du développement des liens, échanges, temps de rencontres avec les différents acteurs opérant sur les quartiers prioritaires : information sur les projets, travail en partenariat pour favoriser l'information des habitants en matière de santé et de prévention et leur mobilisation sur les actions mises en œuvre, veille des besoins, mise en lien avec les partenaires de santé...

Organisation de 3 temps d'information/formation thématiques sur des priorités de santé publique

- Réunion visant à renforcer l'utilisation du dispositif Assurance Maladie MT Dents par les familles : présentation du dispositif, information sur le déploiement d'actions de prévention dans différentes écoles élémentaires des QPV
- Déclinaison locale du groupe départemental Violences faites aux femmes. Organisation de sessions de sensibilisation à destination des acteurs du territoire sur le thème de « la prostitution : parfois, je me débrouille », « de la traite des êtres humains », et d'un ciné débat.
- Campagne Moi(s) sans tabac : présentation de la campagne nationale en vue de permettre l'organisation locale d'actions d'information et de prévention.
- Participation aux coordinations d'acteurs et dispositifs existants sur les quartiers prioritaires : GUP GARE, PRE - apport de l'expertise Santé de l'ASV sur les problématiques repérées par le PRE ou dans le cadre des situations individuelles prises en charge. Mise en lien avec partenaires santé.
- Poursuite de la diffusion des informations santé en direction des acteurs locaux (outils méthodologiques, actions de formation, de prévention, actions et missions des acteurs, appel à projets...).
- Accompagnement, impulsion ou mise œuvre d'actions de santé et ou de prévention – actions de prévention marquantes en 2016
- Animation du collectif local SISM autour de la thématique annuelle « santé mentale et activité physique, un lien vital ». Mobilisation autour du collectif local, de nouveaux partenaires: service des sports, urbanisme, jardins partagés,

assurance maladie...Travail en étroite collaboration avec la GUP et les associations de quartier et notamment celles du centre ville (Harjès, Sollicités, D'une Rive à l'Autre, collectif des jardins Martelly) pour accompagner le projet.

- Organisation d'un parcours relais pédestre dans le centre historique avec un repas partagé et des ateliers découvertes : visite d'un jardin potager, activité physique, Do In, socio esthétique.
- La journée a créé une réelle animation sur la place aux Herbes et dans le centre historique. Mixité intéressante avec la participation d'habitants des quartiers prioritaires du Centre Ville et des Fleurs de Grasse, des membres ou bénévoles des associations et partenaires participants (Unafam, Harjès, GEM...).
- Mobilisation des partenariats extérieurs pour la mise en œuvre d'actions de prévention santé sur les Quartiers Prioritaires politique de la Ville :
- Intervention sur les accidents domestique auprès d'un groupe d'usagers du Centre Social Harjès ; Projet nutrition à destination du Centre de Loisirs d'Harjès : intervention auprès des enfants, et séances de formation auprès des animateurs ; sensibilisation des bénévoles des restaurants du Cœur au dépistage organisé des cancers, suivie d'une demie journée d'intervention en direction des bénéficiaires ; Formation nutrition auprès des personnels des multi accueils de la commune ; Organisation d'une intervention nutrition sur 4 classes des Quartiers prioritaires ; Installation Bus Information Cancer du Conseil Départemental, sur le Marché Alimentaire du Centre Historique à l'occasion d'Octobre rose

### • Actions de sensibilisation/prévention/formations

L'antenne de santé publique du Service Communal d'Hygiène et de Santé intervient en matière de protection vaccinale de la population (gestion du fichier vaccinal de la population grasseoise, organisation d'une séance gratuite de vaccinations publiques par mois (1er mercredi après-midi de chaque mois) pour les personnes âgées de plus de 6 ans et campagnes de communication et d'information contre les intoxications au monoxyde de carbone dans l'habitat, en matière de prévention contre la légionellose dans l'habitat et les hôtels, en matière de lutte contre le saturnisme infantile dans les habitations, en matière de prévention contre les punaises de lits dans les logements et les hôtels.

Indicateurs	Unités	2015	2016
Vaccination de la population grasseoise	Nb	37	38
Vaccination des employés municipaux	Nb	78	42
Campagne d'information	Nb	1	1 avec CCAS

### Pistes de progrès pour 2017 :

- Améliorer la communication sur la vaccination du public envers les grasseois
- Participation à la consultation pédiatrique Enfant-Santé-Précarité mis en place par l'ARS PACA et l'Hôpital LENVAL visant à lutter contre le saturnisme infantile.
- Rapprocher les actions de communication et d'information de l'antenne de santé publique du SCHS avec celles de l'Atelier Santé Ville du CCAS (travail en collaboration, organisation de journées de sensibilisation du public...)

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Protection vaccinale de la population	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	30%	20%	0%	50%
Prévention contre la légionellose	VG/ Ress.H. Rés Séc	0%	0%	30%	20%	0%	50%
Lancement d'une nouvelle session de "Soutien aux Familles et à la Parentalité"	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	30%	0%	50%
Semaine de la santé mentale	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	0%	0%	70%
Moi(s) sans tabac	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	0%	0%	70%
Animations du Plan Local et des Ateliers Santé Ville	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	30%	0%	50%
une rose une caresse	Partenaires Inst	0%	0%	30%	0%	0%	70%

- 48-Animer et aménager de nouveaux espaces d'activités, de discussions ou d'échanges (lien social)

### • Jardins collectifs

Ils naissent souvent d'initiatives citoyennes pour partager des jardins collectifs et échanger sur les savoir-faire de chacun. La CA Pays de Grasse et la ville accompagnent les associations dans leurs actions, dans les négociations avec bailleurs sociaux, mises à disposition de terrain, formations « Jardinons ensemble », infrastructures alimentation en eau (par goutte à goutte) ... Sur le territoire de la commune de Grasse, il existe 6 jardins partagés sur les 10 du Pays de Grasse :

- Jardins familiaux Joseph Delorme au Plan de Grasse, 34 chemin du Lac. Association Soli-cités. 20 parcelles + 2 collectives de 40 m<sup>2</sup>. Propriétaire du foncier : bailleurs sociaux.
- Jardins familiaux Virgile Barel au Plan de Grasse, 32 chemin du Lac. Association Soli-cités. 14 parcelles + 2 collectives de 30 m<sup>2</sup>. Propriétaire du foncier : bailleurs sociaux.
- Jardins familiaux des Fleurs de Grasse, avenue des anciens combattants en Afrique du Nord. Association Soli-cités. 15 parcelles de 20 m<sup>2</sup>. Propriétaire du foncier : bailleurs sociaux.
- Le Jardin des cultures, 19 traverse de la Paoute. Association Planète Sciences Méditerranée/ADSEA 06. 20 parcelles de 40 m<sup>2</sup>. Propriétaire du foncier : propriétaire privé.
- Espace jardiné Roquevignon, plateau de Roquevignon, chemin des Pins. Association Planète Sciences Méditerranée. 16 parcelles de 9 m<sup>2</sup>. Propriétaire du foncier : ville de Grasse.

### • Formations au jardinage

En 2016 : 8 formations au jardinage responsable ont été dispensées sur les jardins collectifs de Grasse

Source : CaPG Environnement

### • Espaces culturels de la Chênaie et Altitude 500

Deux espaces culturels sont mis à la disposition d'association pour dispenser des activités périodiques :

#### ➢ Altitude 500

- 13 associations (idem 2016) dispensent des cours à l'année : cours de danse, yoga, danse flamenco, danse orientale, création musicale pour les personnes handicapées...
- Location de salles pour des réunions, conférences, spectacles de danse, théâtre, concert...voir art A1-05
- Un studio d'enregistrement et un studio de répétition à des tarifs très attractifs (entre 4 et 6€/heure) En 2016 :42 locations

#### ➢ La Chênaie

L'espace culturel La Chênaie à Saint-Jacques héberge, pour un loyer annuel très modique, des associations sportives, culturelles et sociales qui dispensent leur enseignement en pratiquant une politique tarifaire basse.

Nouveaux aménagements au Parc de la Chênaie à Saint-Jacques, mise en sécurité des pins parasols, installation de WC aux normes PMR, implantation d'une fontaine, remise en état des barrières de sécurité, pose d'une palissade en bois. (12 mai)

En 2016 : 8 associations donnent des cours à l'année recettes 2895 €

Activités et actions marquantes menées en 2016 pour favoriser les lieux de lien social

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Nouveaux aménagements au Parc de la Chênaie à Saint-Jacques	VG/ Services Techniques	0%	5%	20%	20%	5%	50%
Espace Culturel Altitude 500 EC de La Chênaie	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	20%	0%	60%
Jardins collectifs	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	5%	15%	15%	30%	10%	25%
concert de la francophonie à ECAS00	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	25%	0%	55%
Concours d'épouvantails "familles et maternelle St-Antoine" chez Chibois	Grasseois	0%	0%	10%	25%	0%	65%
Formation pour reconstruire des restanques	CaPG	0%	18%	5%	25%	20%	32%
Formation pour jardiner bio	CaPG	0%	30%	20%	25%	20%	5%
Jardins collectifs	CaPG	5%	20%	20%	30%	20%	5%
La meute groupement d'achat collaboratif et participatif	Associations	20%	20%	20%	20%	20%	0%
L'espace deuil et partage de l'association JALMALV	Associations	0%	15%	0%	20%	0%	65%
Chaises fleuries et jardinières	Associations	0%	0%	15%	25%	20%	40%

- 49-Maintenir une pluralité générationnelle sur le territoire et faciliter la cohabitation entre génération

- Diverses actions :**

- Visites de chiens guide d'aveugle à la maison de retraite

Avec le CCAS, l'école propose des visites de chien guide d'aveugle à la retraite aux personnes âgées/ médiation animale

- Repas de fête offerts aux retraités

- Lancement d'un guide des formations après le BAC dispensées sur Grasse

"L'initiative, saluée par le Recteur de l'Académie de Nice et la Présidente de l'Université de Nice est portée par le Maire particulièrement sensible au développement de l'enseignement supérieur.

Tous les ans, plus de 300 jeunes font le choix de faire leurs études Post-Bac à Grasse. Ainsi les chefs d'établissements, les responsables de l'université et les équipes en charge, réfléchissent à étoffer l'offre de formation et à doter les jeunes des installations qui faciliteront leur réussite. Plutôt que de voir des lycéens grassois partir, l'idée est d'attirer à Grasse des jeunes du département ou d'autres régions pour des formations de niche qu'ils ne trouveront nulle part ailleurs. C'est déjà le cas dans le domaine de la parfumerie, de la chimie fine et de la prévention des risques."

- Une famille grassoise de retraité accueille des jeunes en difficultés

Accueillir des jeunes qui ont fait des bêtises dont l'ampleur ne justifie pas un séjour en maison d'arrêt. Les familles sont là pour offrir un cadre de vie sécurisant, protecteur et structurant.

- 1ere pierre pour l'établissement scolaire Fénelon 650 élèves

Activités et actions marquantes menées en 2016 pour favoriser les liens inter et intra générationnels

Impacts sur les 5 finalités de développement durable	Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Visites de chiens guide d'aveugle à la maison de retraite	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	18%	30%	0%	52%
Lancement d'un guide des formations après le BAC dispensées sur Grasse	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	25%	0%	55%
Repas de fête offerts aux retraités	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	25%	5%	50%
Politique de la ville	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	0%	30%	0%	70%
Une famille grassoise de retraité accueille des jeunes en difficultés	Partenaires Inst	0%	0%	18%	25%	0%	57%
1ere pierre pour l'établissement scolaire Fénelon 650 élèves	Partenaires Inst	0%	0%	25%	15%	0%	60%
L'âge d'or du quartier St-Anoine	Associations	0%	0%	20%	25%	0%	55%

- 50- Permettre l'accessibilité de tous aux services et favoriser l'insertion sociale ou professionnelle

- Aides pour la réussite scolaire

"Une subvention municipale annuelle vient compléter le dispositif des adhésions à la caisse des écoles. Depuis la loi BORLOT, une subvention d'État vient également assurer un programme de réussite éducative dans les quartiers ciblés du centre historique, de Saint Claude et des Fleurs de Grasse L'objectif est de proposer des actions individualisées pour accompagner la réussite des enfants.

En 2015-2016, 76 élèves ont bénéficié d'actions de soutien (lutte contre le décrochage scolaire, lien avec les assistantes sociales, orthophonistes, accès aux soins, parentalité)."

- Bouger pour les enfants à Grasse

« Bouger pour des enfants à Grasse » en partenariat avec le Grasse Athletic Club. 158 coureurs dont 69 de moins de 15 ans ont parcouru 824 km au bénéfice de La Chaîne de l'Espoir, association dont la mission est d'offrir un accès aux soins et à l'éducation des enfants. (30 avril)

- Zoom sur les 30ans de l'association Harjès

Depuis sa création en 1986, l'association HARJES œuvre au service des autres. Concentrant d'abord son activité sur le soutien scolaire, l'alphabetisation et l'insertion des femmes, elle acquiert en 1993 de nouvelles missions confiées par le Ministère de la Justice. Au fil des années, le centre s'étoffe. Il compte aujourd'hui 53 salariés et 80 bénévoles actifs, tous signataires de la charte validée en assemblée générale. L'accueil, le conseil, l'accompagnement, le partage sont au cœur de l'action menée au quotidien

- Clip au secours des victimes de la rue

Lancement sur Youtube de clip réalisés à Grasse. Ce film choc sur la misère et la solitude dans la rue est fait pour éveiller les consciences sur la réalité actuelle et le travail des associations.

Handiplat invention d'une grassoise pour faciliter les repas de personne handicapée

- Forum de l'ESS au sein de la Maison d'Arrêt de Grasse

Questionnement autour de la place et du rôle des acteurs de ESS dans le cadre d'une démarche de réinsertion. Mission locale du Pays de Grasse

- Réinsertion des jeunes

La villa Blanche (unité éducative d'hébergement diversifié renforcé) évolue depuis 2 ans. Une équipe administrative avec 7 éducateurs, 1 psychologue prennent en charge la réinsertion scolaire, sociale et professionnelle de mineurs dont les errances nécessitent un travail particulier.

- Un nouveau diplôme avec le Greta au lycée de Croisset

Activités et actions marquantes menées en 2016 pour favoriser l'insertion sociale

Impacts sur les 5 finalités de développement durable	Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD	
Aides pour la réussite scolaire	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	20%	0%	60%
Insertion sociale	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	0%	30%	0%	70%
Forum de l'ESS au sein de la Maison d'Arrêt de Grasse	Partenaires Inst	0%	0%	0%	25%	0%	75%
Réinsertion des jeunes	Partenaires Inst	0%	0%	0%	25%	0%	75%
un nouveau diplôme avec le greta	Partenaires Inst	0%	0%	25%	20%	0%	55%
Handiplat invention d'une grassoise pour faciliter les repas de personne handicapée	Grassois	0%	0%	10%	30%	0%	60%
Clip au secours des victimes de la rue	Entreprises	0%	0%	10%	30%	0%	60%
Bouger pour les enfants à Grasse	Associations	0%	0%	18%	25%	0%	57%
Zoom sur les 30ans de l'association Harjès	Associations	0%	0%	20%	25%	15%	40%

- 51-Consolider la coopération décentralisée et développer les échanges culturels / savoir-faire entre pays.

La ville de Grasse, historiquement tournée vers l'international pour ses échanges économiques autour de la parfumerie, entretient des relations privilégiées avec ses villes jumelles et amies. Depuis 50 ans le service du Protocole et des relations internationales encourage les échanges commerciaux (organisation de foires internationales, présentation des savoirs faire), développe les rencontres culturelles et sportives et facilite la mobilité internationale des étudiants vers ou au départ de Grasse.

- Echanges culturels et économique dans le cadre des jumelages

- Fête de la bière dans le cadre du jumelage 2ième édition de la fête de la bière avec Ingolstadt
      - Cité de Marblrhead : Accueil des correspondants américains ville jumelle.
      - LA FÊTE DE LA TOSCANE dans le cadre du jumelage de Grasse avec Carrare. (Du 27 au 31 juillet)
      - CARRARE : Une statue en marbre de carrare offerte à Grasse suite aux attentats de Nice

- Coopération décentralisée

Dans le cadre de la coopération décentralisée, elle participe avec les villes jumelles à un projet humanitaire d'envergure autour des problématiques de développement : Travaux d'étude et d'exécution pour alimenter en eau (forage, branchement.), en énergie (installation solaire, générateur électrique), en infrastructures sanitaires (techniques d'irrigation sous pression, bassin de rétention) y compris la formation à destination des villageois

Ces actions s'inscrivent en grande majorité dans le cadre de la loi Oudin6Santini et sont suivies par l'Agence de l'EAU

(\* ) 2016 : les bouleversements politiques survenus en 2016 au Burkina-Faso n'ont pas permis de nouveaux chantiers.

Indicateurs	Unités	2015	2016(*)
Villages de Legmoïn au Burkina-Faso en partenariat avec L'ONG Aquassistance	€	23 496	
Château d'eau et 8 Bornes fontaines	Nb	8	
Branchements	Nb	135	
Villages de Legmoïn au Burkina-Faso en partenariat avec L'ONG Rencontres Africaines	€	10 000	
Puits	Nb	10	

Indicateurs	Unités	2014	2015	2016
Villages Mau Uttar Pradesh en partenariat avec L'ONG Rain Drop	€	26 825	14 470	11 200
Bassin de rétention et réseau d'irrigation	Nb		4	En cours

## 14-Favoriser l'accès de tous à la culture, à la connaissance, aux sports et loisirs

- 52-Faciliter l'accès aux activités sportives culturelles et de loisirs des personnes présentant un handicap.

### • Handisport

Pendant le 18<sup>o</sup> Open de tennis une rencontre Handi-Tennis oppose deux équipes en double mixtes valides/handicapés



### • Label « Tourisme et handicap »



Partenaire de l'office du tourisme et des services événementiels, depuis 2013, les grassois l'ont croisée dans les ruelles de la cité historique et ont pu mesurer l'ingéniosité de cet étrange mode de transport, lors des grands rendez-vous événementiels que sont Noël, ExpoRose ou la Jasminade. Sorte de fauteuil tout terrain, chaise à porteurs des temps modernes, la joëlette offre aux personnes handicapées ou dépendantes une joyeuse mobilité. Une mono-roue, un siège confortable, deux accompagnateurs musclés et Grasse, si difficile d'accès pour le public fragilisé, se découvre et s'approprie. Joëlette en plein cœur : une manière de faciliter l'intégration et de rendre la mobilité attractive.

1er prix de l'aide à la mobilité pour la joëlette  
1er prix de l'aide à la mobilité 5000 € de la fondation NORAUTO

### • Accueil de loisirs

Permettre aux enfants porteurs de handicaps de participer à des activités de loisirs organisées par des associations en renforçant les équipes d'animation, cordonnant la mise en œuvre de l'accueil et en facilitant les échanges entre associations, familles, instituts spécialisés

### Pistes de progrès :

Activités et actions marquantes menées en 2016 pour donner l'accessibilité à tous

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Accueil de loisirs ouvert aux PMR	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	20%	0%	50%
Label "Tourisme et Handicap"	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	10%	20%	40%
Handisport	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	20%	0%	50%

- 53-Renforcer les actions et conforter les activités éducatives pour la jeunesse.

### • Aménagements des rythmes éducatifs

Mis en place dans les 23 écoles de la commune à la rentrée 2014. La proposition d'activités dans le cadre d'accueils de loisirs périscolaires a été maintenue à la rentrée 2015. La ville met en place ces activités dans le cadre du Projet Educatif Global signé en 2014 avec ses partenaires : Education Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Caisse d'allocation familiale

### • Cité Rêves pour les 16-25 ans

L'opération annuelle « Cité Rêves » permet à des jeunes de 16 à 25 ans de mettre en œuvre leurs projets (voyage, humanitaire, exploit, aventure, action culturelle...) avec une participation financière de la ville moyennant un retour concret pour la ville

Donner à chacun l'accès aux soins & services essentiels, offrir le droit de savoir & participer

(formation, ambassadeur à l'étranger, mise en valeur de la cité). Cette expérience formatrice les oblige à une approche de la méthodologie (objectifs, moyens, évaluation, budget) et les confronte à des contraintes avec apport de solutions

Indicateurs	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dossiers déposés	Nb	22	28	15	7	16	14	
Dossiers retenus	Nb	15	14	8	6	13	13	
Bourse moyenne allouée	€	2 294	3 007	3 384	3 394	2 573	2 093	

10e édition de cité rêves "Voilà 10 ans déjà que la ville de Grasse aide ses jeunes à réaliser leurs rêves avec, dans le cadre d'un appel à projets annuel, l'attribution d'une bourse d'accompagnement.

En 10 ans, 132 projets ont été réalisés et 495 jeunes ont été comblés. villes capitales ou villages isolés, sentiers battus ou chemins de traverses, nos jeunes grassois ont le goût de la route et l'envie du voyage ! L'occasion de faire rayonner la ville de Grasse aux quatre coins du globe."

### • Chantiers jeunes

Poursuite des chantiers de jeunes consistant à réhabiliter des locaux qui sont ou seront dédiés à l'animation et à l'accueil des jeunes, dont l'aménagement d'une maison dédiée à l'éducation et à l'environnement et au développement durable. Cette dernière accueillera les accueils périscolaires de 4 écoles et des scolaires.

### • Stages et séjours de vacances

Dans le cadre d'un projet initié par la Direction Régionale de la Cohésion Sociale, 4 accueils de loisirs (associatifs et service Jeunesse) et des accueils de loisirs périscolaires se sont engagés dans un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable sur la période 2013-2014 avec, au préalable, une formation et un accompagnement spécifique dispensés par Planète Sciences Méditerranée. Les actions engagées se sont poursuivies sur l'année 2015.

### • Soutien aux Familles et à la Parentalité

Il s'agit d'un programme de soutien aux familles, choisi par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) qui apporte préventivement une aide à la mise en place d'un climat familial favorable.

La ville de Grasse a souhaité l'instaurer, en partenariat avec le CODES, dès janvier 2014. 12 personnes ont été formées au programme et 7 familles ont suivi le programme entre janvier et juin 2014.

Pour l'année 2015, l'action s'est poursuivie par la réalisation d'un document par les acteurs (familles / animateurs) afin de promouvoir l'action à l'échelle du territoire national.

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Cité Rêves	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	20%	10%	40%
Stabilité dans l'offre et dans les équipes pour les Nouvelles Activités Périscolaires	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	20%	10%	40%
Accueils périscolaire Stages et séjours de vacances	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	3%	30%	20%	0%	47%
Chantiers jeunes	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	5%	10%	30%	20%	10%	25%
Soutien au Familles et à la Parentalité	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	18%	30%	0%	52%

- 54-Donner l'accès culturel à tous les publics et faciliter la participation de chacun.

### • Actions culturelles ciblées

Actions auprès des publics empêchés : des visites sont organisées au sein de l'hôpital, des maisons de retraite et au centre de détention de Grasse (médiations, lectures, information) pour les majeurs et pour les mineurs.

L'objectif est de porter l'offre culturelle auprès de personnes qui ne peuvent pas sortir, inviter au débat et à la découverte. Le but premier est d'entretenir les liens entre le monde d'hier et d'aujourd'hui en interrogeant le sens et en stimulant les sens. La médiation culturelle au sein de ces structures spécialisées est vitale.

En Maison d'arrêt, la médiation n'a pas pour ambition de « sauver », juger ou défendre. Là n'est pas son rôle, des professionnels agissent déjà pour cela.

Ces ateliers ne visent donc pas l'immédiateté mais s'inscrivent dans une durée.

Indicateurs	Unités	2014	2015	2016
Interventions dans 4 EHPAD (Résidence Sophie, L'air du temps, Petit Paris et Jardins de Grasse) ainsi que l'atelier « jardins d'intérieur » et l'atelier « bouquet fleuri » et « il était une histoire » (3 ateliers intergénérationnel)	Nb		14	23

Interventions de bibliothécaires en maison d'arrêt (bibliothèques majeurs et mineurs)	Nb	32	32
Organisations d'actions culturelles en Maison d'arrêt (public majeur)	Nb total	24	29
dont :			
Séances d'atelier d'écriture		16	12
Ateliers Bande dessinées		5	0
Ateliers découverte et pratique de la musique		3	8
Atelier reliure – cartonnage			4
Atelier gravure			2
Lecture et échanges de textes poétiques Printemps des Poètes			1
Rencontre auteurs			1
Exposition et conférence scientifique			1
Intervention à l'Office Municipal des Retraités : Printemps des poètes	Nb	1	
Déambulation poétique avec les retraités du Clos des Vignes	Nb	1	

Source : Service des Bibliothèques

### • Réseau bibliothèques/médiathèques

Le réseau des Bibliothèque & Médiathèques de Grasse propose une offre de lecture publique riche et variée, déclinée sur l'ensemble du territoire.

- 3 médiathèques de quartier, situées au Plan de Grasse, à Saint Jacques et à la Gare SNCF, proposent une collection multimédia pour tous publics, régulièrement enrichie de nouveautés.
- 1 Bibliothèque Patrimoniale, la Villa Saint-Hilaire, vient compléter le réseau sur la thématique « Maison, Jardins et Paysages ».
- 1 service de navette offre la possibilité de réserver des documents qui seront mis à disposition sur le site choisi. Le retour des documents s'effectue sur tous les sites du réseau, quel que soit l'endroit où ils ont été empruntés.

Des actions culturelles sont régulièrement programmées sur l'ensemble du réseau, à destination des adultes et des plus jeunes. Le prêt et la consultation des documents sont gratuits ainsi que l'adhésion au réseau des Bibliothèque & Médiathèques de Grasse.

#### ➤ Ateliers et animations :

Tout au long de l'année, le réseau Bibliothèque & Médiathèques de Grasse propose différents ateliers ; certains demandent une participation financière de 5€ par personne et par atelier (selon les thèmes, les sessions d'ateliers peuvent aller jusqu'à 20 ateliers dans l'année). Les personnes non imposées sur le revenu bénéficient d'un tarif solidaire de 2,5 € et la participation est gratuite pour les mineurs, les étudiants jusqu'à 25 ans, les chômeurs et les titulaires du RSA. Pour l'année 2016, l'atelier Voir fut le seul atelier payant pour 18 séances d'apprentissage à la photographie en compagnie d'un photographe plasticien professionnel, M. Moïse Sadoun.

Depuis 2011, l'atelier VOIR aborde de manière approfondie les différentes étapes de la pratique photographique mais surtout, conduit les participants à se construire un regard personnel. Cet atelier est ouvert à TOUS, l'essentiel est de se concentrer sur la qualité du regard et de s'approprier l'acte de Voir comme un acte de création et de compréhension du monde qui nous entoure. Quatre recueils ont vu le jour : « Le Rouachier, un quartier en devenir » (2012), « Les Ogres du temps » (2013), « Regards croisés » (2014) et « Aux confluences de la photographie » (2015), « la photographie, entre dessin et dénouement » (2016) (empruntables à la bibliothèque).

Les ateliers et rencontres proposés régulièrement aux enfants et aux adultes sont le plus souvent en relation avec la thématique « Maison Jardin et Paysage ». Ils traitent de la nature et utilisent des matériaux recyclés. Parmi eux certains sont **en liens direct avec le développement durable** :

- Atelier pour les enfants : Fabrication d'hôtel à insectes
- Atelier intergénérationnel (enfants/séniors) : Réalisation de jardins d'intérieur
- Atelier intergénérationnel (enfants/séniors) : Réalisation de bouquets fleuris tout en recyclage pendant les « Rendez-vous aux jardins » et bibliothèque de plein air
- L'œuvre poétique de Pessoa en lien avec la nature avec une conférence de P. Quillier suivie d'un concert « Pessoa... »
- Dans le cadre de la fête de la nature en partenariat avec la CAPG : carte à planter (enfants de 3-6 ans) ; bibliothèque en plein air & grainothèque ; arbres totems (pour les 6-12 ans)
- Rendez-vous au jardin, en collaboration avec la CAPG et le service VAH :
- Atelier gourmand expose
- Land art pour les 4/6ans
- Stage de gravure (atelier pour les enfants pendant 3 journées) avec un artiste sur le thème « nature sauvage »

D'autres événements ont également été proposés en 2016 :

- Journée architecture : enfants 4-8 ans et 6-12 ans
- Présentation des livres d'artistes
- Spectacle « résonance »
- Atelier « Haïkus » et scène ouverte
- Livres tactiles (enfants de 4-5 ans)
- Masques et mascarades (enfants de 4-8 ans)
- « Dis-moi 10 mots » (atelier d'écriture pour enfants)
- Les petits poissons dans l'eau (atelier enfants de 4-6 ans)
- Les p'tits déj' numériques (5 ateliers tout public)
- Participation aux siestes parfumées sur les thèmes : histoires et comptines pour petites oreilles, nocturne parfumée fable de la Fontaine
- Le temps des Contes : 2 spectacles, contes côté jardin (dans le cadre de l'exposition d'été)
- La bibliothèque en plein air pour Auribeau sur Scène à Auribeau sur Siagne
- « Partir en livre » : atelier Tétines et comptines (enfants de 1-3 ans), contes en version originale (enfants de 5-10 ans), les pieds dans l'herbe (tout public)
- Journée européenne du patrimoine (17 septembre 2016) : exposition de documents, médiation, visites de magasins....
- Colloque Unesco (14 octobre 2016)
- A l'occasion de la manifestation « Jasmin de la fleur au parfum » à la Villa Saint-Hilaire : visite de l'exploitation de Constant Viale, rencontre avec un industriel, atelier floral (enfants de 6-12ans), lectures parfumées, visite du jardin du MIP, conférence Osmothèque et exposition d'aquarelles
- « Les poètes n'hibernent pas » : lecture-conférence (tout public)
- Ateliers d'écriture : Photos de l'atelier voir, histoire de photo, conte pour nature sauvage, Boris Vian et la pataphysique, vœux d'artiste
- « Stop aux cauchemars » (atelier enfants de 4-7 ans)
- La basse-cour (atelier enfants de 6-12 ans)
- Atelier gravure monotype (enfants de 4-8 ans)
- Atelier Mode et couture (enfants de 6-12 ans)
- Ateliers de Noël (tout public)

Indicateurs	Unités	2014	2015	2016
Ateliers	Nb	43	46	90
Public enfant	Nb	187	158	33
Public adulte	Nb	45	122	57
Part du DD	%	3%	15%	32%

Source : Service des Bibliothèques

#### ➤ Travail mené avec les enseignants sur des projets précis :

- La grainothèque avec une classe de l'école Saint-Exupéry
- Enfants du Cannel (coordination : Musée Bonnard) dans le cadre de « nature sauvage » (18 classes pour 441 enfants)
- Accueil de 19 classes (322 enfants)

#### ➤ Dans le cadre des NAP :

- Différents ateliers ayant pour base de travail le livre : 2 fois par semaine X 2 écoles primaires

Bilan des fréquentations des actions culturelles du réseau Bibliothèque/médiathèque		Unités	2014	2015	2016
Dans les murs :	Nombre d'enfants	Nb pers		542	1339
	Nombre d'adultes	Nb pers		1442	2514
Hors les murs	EPHAD	Nb pers		139	226
	Maison d'arrêt	Nb pers		50	90

Source : Service des Bibliothèques

## • Ville d'art et d'histoire

Le service Ville d'art et d'histoire de Grasse propose une offre variée en direction des enfants et des adultes, déclinée sur l'ensemble du territoire. Les visites et ateliers sont gratuits pour les scolaires.

### ➤ Ateliers et visites scolaires :

- Histoires de jardins : visites des jardins publics de la Ville, histoire, composition, végétation
- Découverte du canal de la Siagne : histoire, fonctions de l'eau, végétation
- Où court l'eau ? : cheminement de l'eau dans la ville, fonctions de l'eau, fontaines, lavoirs, moulins
- Habiter la méditerranée : histoire des techniques de construction traditionnelles en centre-ville et ailleurs.
  - Travail mené avec les enseignants sur des projets précis :
- Les guides conférenciers travaillent avec les enseignants sur la découverte de l'environnement de l'école : histoire de l'école, du quartier, insertion dans le paysage (Les fleurs de Grasse par exemple).
- Partenariat avec le collège Cantepedrix : sorties journalières de toutes les classes de 5°. Départ et retour à pied. Sujets abordés : hameau de Saint-Jacques, canal de la Siagne, habitat rural et urbain, terrasses de culture et cultures méditerranéennes, microcentrale de la Marigarde, ancien moulin à huile, technique de construction, ancienne voie de chemin de fer...
  - Dans le cadre des NAP ou en ateliers vacances pour les 8-12 ans :
- Les guides-conférenciers proposent des ateliers autour de la lecture de paysage (paysage rural/paysage urbain) avec réalisation de carte pop'up. Exemples : la bastide et son jardin, les collines de Grasse.
  - Office municipal des retraités de Grasse :
- Plusieurs visites guidées et visites d'exposition sont spécifiquement organisées pour les retraités de l'Office municipal depuis plusieurs années.
  - Maisons de retraite de Grasse :
- Des conférences diaporama payantes sont proposées aux établissements privés. Les thèmes proposés sont ceux de la vie quotidienne en Provence et du patrimoine architectural et paysager de Grasse.

Indicateurs	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Visites guidées programmées	Nb	91	82	87	109	123	128	132
Médiations enfants	Nb classe	183	167	150	206	154	154	190
(Maternelles, écoles, collèges, lycées)	Nb élève	4392	4008	3600	4944	3696	3696	4549

Source : Service VAH Maison du Patrimoine

## • Offre culturelle en direction des scolaires

La politique culturelle de la ville de Grasse privilégie, depuis de nombreuses années, le développement et le renforcement de l'éducation artistique des jeunes, plus particulièrement en milieu scolaire.

La signature, en octobre 2009, d'une convention entre la ville et ses partenaires institutionnels, l'inspecteur d'Académie et la Direction régionale des Affaires Culturelles, entérinait les actions portées par les services culturels de la ville de Grasse. Cette convention prévoit la mise en œuvre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle des jeunes afin qu'ils découvrent et s'approprient les ressources culturelles de leur territoire. Ces animations pédagogiques sont gratuites pour les établissements scolaires grasseois avec prise en charge, depuis 20 ans, par la ville, du transport des élèves des écoles primaires vers les structures culturelles, en temps scolaire.

Indicateurs	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etablissement bénéficiant de l'offre	NB	23	23	23	23	23	23	23
Enfants bénéficiant de l'offre	Nb	4 643	4 656	4 656	4 677	4 659	4 573	4 502
Budget consacré	€	43 371	43 260	50 152	54 281	55 324	36 800	38 500

## • Cinéma

Depuis avril 2013, « Le Studio » a ouvert ses portes en régie municipale autonome. C'est un lieu animé, vivant et ouvert à tous (Grasseois, entreprises, milieu scolaire et associations) qui offre une programmation étudiée de manière à ce que les projections collent au plus grand nombre, en l'occurrence des projections toutes les deux heures de 14 à 20h 30.

De nombreux travaux ont été engagés pour rénover l'établissement, qu'il s'agisse du confort des salles, des équipements de sécurité ou du matériel technique de dernière génération qui assure dorénavant une restitution optimale du son et de l'image (numérisation).

En 2014, 2 films : « SUPER TRASH » et « IL ÉTAIT UNE FoRÊT », en lien avec l'environnement, ont été projetés.

Programmations tout public qui ont particulièrement ciblé les scolaires (élèves et professeurs).

En 2015 projections « Connaissance du monde » conférences filmées - découverte de pays en présence des réalisateurs avec débat -

En 2016 projections « DEMAIN » film documentaire sur l'environnement de Mélanie LAURENT et Cyril DION (le monde de demain optimiste) tout public

EN 2017 :

Connaissance du monde en 2017 : l'Australie, Le Mékong, l'Islande, La Bretagne et Compostelle, l'Inde. 6 conférences filmées pour permettre la découverte de pays.

Théâtre à l'écran en 2017 : 8 pièces de théâtre filmées

Une comédie musicale filmée en 2017 : LA LA LAND

Un FESTIVAL du cinéma du 4 au 8 avril 2017

Une nuit du cinéma le 18 mars 2017 avec des films jusqu'à 1 h du matin.

Tous ces événements sont proposés à des tarifs d'entrée très attractifs ( allant de 4 € à 9 €)

Indicateurs	Unités	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Films en VF		223	300	330	260		
Film en VO		200	200	250	180		
Connaissance du Monde LA PERSE – L'INDE – LA MONGOLIE – LE NEPAL – LA SUISSE – L'ANGLETERRE – etc...	Nb séances	0	8	10	10		
Théâtre à l'écran		0	0	3	6		

## Pistes de progrès :

- Le projet des « Toutes premières fois » est clair depuis l'origine. Il s'agit de faire connaître au grand public de nouveaux réalisateurs et de former le regard et l'esprit critique des plus jeunes. Au programme, rencontres avec des professionnels, ateliers, stages de réalisation et compétitions par catégories, portées par trois jurys. En lice 16 films long-métrage et 24 courts-métrages présentés au cinéma Le Studio et 11 films d'animations présentés dans la salle de spectacle du village vacances les Cèdres.

En prime pour la première année, l'agrément officiel de l'Education Nationale pour des interventions dans les établissements scolaires du Pays grasseois. Partenaire de la 1ère heure, le lycée Amiral de Grasse accueille une partie de la manifestation alors que le lycée Alexis de Tocqueville s'associe à l'événement 2016 en proposant une programmation de 8 courts-métrages supplémentaires sur le thème « 8 nuances de couple ».



## • Archives communales :

offre culturelle en faveur de jeunes et des adultes

Depuis son implantation dans les locaux 12 chemin de la Mosquée ou 10 avenue de Croisset, début 2012, le service des archives a la vocation d'accroître son offre culturelle. Son implantation en rez-de chaussé et ses équipements accessibles aux personnes à mobilité réduite répondent à cette fin. Un partenariat plus étroit avec l'inspection d'académie a permis de répondre au plus près aux demandes des enseignants. Dorénavant, le service des archives élabore des ateliers et des visites avec les scolaires du niveau de la dernière section de maternelle au lycée. Chaque projet pédagogique permet à la fois de faire découvrir les fonds conservés aux archives et d'illustrer les programmes éducatifs tout en impliquant les élèves à travers des ateliers de découverte historique ou artistique. Chaque projet est élaboré avec les enseignants au cas par cas pour répondre à leurs exigences.

Indicateurs	Unités	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Accueil des scolaires élémentaires		30	83	75		50	
accueil des collégiens				39	115	100	
accueil des lycéens					50		
Accueil des centres de loisirs						35	

Pistes de progrès : - Pour limiter les transports scolaires, le service éducatif des archives met en place des activités qui pourront se faire en classe.

## • Musées

### ➤ Muséomix

"Muséomix au Musée International de la Parfumerie. Venu de tous horizons, les muséomixeurs ont revisité le Musée en élaborant des prototypes présentés aux visiteurs. Marathon créatif entre graphistes, communicants, artistes, écrivains, scientifiques de 3 jours et 3 nuits est animé par les médiateurs du MIP, il entraîne aussi de nombreux partenaires.

### ➤ Les musées

Chaque année, la conservation des Musées établit une programmation culturelle favorisant l'accès de tous aux collections du Musée d'Art et d'Histoire de Provence et à la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard.

A destination du grand public :

- Un réaménagement de l'exposition temporaire avec un nouvel accrochage
- Des expositions temporaires (MAHP : du comptoir au boudoir / Villa : Fragonard, un provençal au Pays-Bas) et la publication de brochures associées
- Une offre culturelle et événementielle incluant des visites thématiques, des conférences et un événementiel (spectacle théâtre, musique, danse en lien avec les expositions temporaires et la programmation de la ville + proposition en transversalité avec la bibliothèque patrimoniale)

Pour tous les groupes (scolaire, association, entreprise...) : Un programme de médiation culturelle proposé par le service des publics et contenant : 11 visites interactives, 8 visites-ateliers et des rencontres jeune public avec des professionnels (restaurateurs d'œuvre, archéologues, ébénistes, historiens, anthropologues...)

En direction du public scolaire : 5 projets d'éducation artistique et culturelle (la classe l'œuvre, résidence-mission artistique, projet PATREM en collaboration avec le MUCEM...) ont été développés à destination de 13 classes.

Sur le temps périscolaire : chaque semaine intervention au sein des écoles de Grasse sur le créneau des NAP, projets en partenariat avec le centre Social HARJES, collaboration avec les centres de loisirs...

Indicateurs	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fréquentation MAHP	Nb					18 334	19 067	13 869
Fréquentation VILLA	Nb					144	7 695	1 749
Dont scolaires MAHP + VILLA	Nb					3 745	3 414	4 153

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Mise à disposition de Joëlle OT et journée du patrimoine	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	10%	0%	20%	30%	15%	25%
Festival musique de chambre Instants de Grasse	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	0%	0%	70%
Presse en ligne service gratuit LeKiosk	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	0%	0%	70%
Le printemps des poètes	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	0%	0%	70%
Offres culturelles en direction des scolaires	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	30%	0%	40%
Actions culturelles ciblées publics empêchés	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	30%	0%	40%
Réseau bibliothèques & médiathèques	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	5%	10%	20%	20%	10%	35%
Cinéma Studio	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	5%	5%	30%	20%	5%	35%
Muséomix	CaPG	0%	0%	30%	15%	20%	35%
Concert lyrique	Associations	0%	0%	30%	0%	0%	70%

- 55-Faciliter l'expression artistique ou culturelle de chacun

## • Conservatoire de musique

Établissement d'enseignement musical ouvert à tous, enfants et adultes, pour des cours de formation musicale, de pratique vocale collective et de pratique instrumentale individuelle et collective. Enseignement de musiques traditionnelle, classique, jazz et actuelles. Cours d'éveil musical et de violon Suzuki pour les enfants à partir de 3 ans.

Dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et l'École St-Exupéry, création d'une CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) en septembre 2014. Ouverture d'une 3<sup>ème</sup> classe en septembre 2016. Actuellement, 3 niveaux : CE1, CE2 et CM1.

Participation du Conservatoire au dispositif "Écoles Chantantes"

Spectacle "conte musical" donné par le chœur des élèves des CHAM, accompagné par un orchestre du Conservatoire. Deux séances scolaires avec présentation d'instruments et une séance tout public.

Participation du Conservatoire aux manifestations organisées par la Ville : La Nuit des Musées, Rendez-vous aux Jardins, Fête de la Musique, Journées du Patrimoine, animations de Noël, etc.

Participation du Conservatoire à des événements organisés par des associations : Festival Les Toutes Premières Fois, Alba, etc. ou par la CAPG : L'Autre Marché.

Échanges de classes avec d'autres Conservatoires.

Indicateurs	Unités		2014	2015
Élèves inscrits au conservatoire au 31 décembre	Nb	Total	489	503
Conférences musicales	Nb	Événements	4	2
Concerts d'élèves avec compositeurs en résidence	Nb	Personnes sensibilisées	300	130
Animations scolaires	Nb	Animations	14	13
	Nb	Élèves sensibilisés	30	37
Auditions de pratiques collectives	Nb	Événements	3	2
	Nb	Élèves participants	50	35
Concerts de professeurs et d'élèves	Nb	Spectateurs	200	140
	Nb	Événements	2	4
Concerts de professeurs et d'élèves	Nb	Élèves participants	70	120
	Nb	Spectateurs	450	1 150

Indicateurs en année scolaire	Unités		2015-2016	Prévisionnel 2016-2017
Élèves inscrits au Conservatoire	Nb	Total	503	532
Journée Portes Ouvertes	Nb	Événements	1	1
Animations scolaires / présentations d'instruments	Nb	Élèves sensibilisés	285	
Auditions de classes et concerts au Conservatoire	Nb	Événements	32	30
Concerts d'élèves à Grasse hors Conservatoire	Nb	Événements	4	4
Concerts d'élèves hors Grasse	Nb	Événements	10	10
Conte musical (avec présentation d'instruments)	Nb	Animations scolaires	2	2
	Nb	Élèves sensibilisés	320	500
Master-class, conférence-concert avec artistes invités	Nb	Spectateurs séance tout public	200	400
	Nb	Événements		2

Source : Service Conservatoire de Musique

**Pistes de progrès :** - Améliorer l'éclairage de la Chapelle de la Visitation, salle d'auditions et de concerts du Conservatoire.

- Écoles Chantantes

En partenariat avec l'Académie de Nice, l'Inspection de l'Éducation nationale et le Conservatoire à rayonnement communal de Grasse (pour les classes de grande section de maternelle au CM2), ce dispositif développe la pratique du chant choral dans les écoles et permet à un grand nombre d'enfants d'accéder à la découverte de la musique de façon ludique. Ce travail, tout au long de l'année, est récompensé par un spectacle final qui rencontre toujours un grand succès.

Indicateurs	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Représentations	Nb	6	8	7	8	8	8	8
Classes participantes	Nb	24	37	32	38	38	34	39
Enfants participants	Nb	585	857	783	953	925	867	
Budget consacré	€	5 978	3 351	2 885	2 200	2 200	2 200	
Recettes	€	4 858	7 410	6 840	7 847	7 217	7 045	

Source : Service Conservatoire de Musique

### Pistes de progrès :

Activités et actions marquantes menées en 2016 pour faciliter l'expression artistique de chacun

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
1ere organisation des Journées de la francophonie	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	20%	0%	50%
2 nouveaux professeurs et création d'une association des amis du conservatoire	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	0%	10%	60%
des classes à horaires aménagés musique avec l'école saint-exupéry	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	20%	0%	50%
Ecoles chantantes Conservatoire de musique	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	20%	0%	50%
Marathon de lecture théâtralisée "Ouvert la nuit"	CaPG	0%	0%	30%	0%	0%	70%
Week-end Tchatche	CaPG	0%	0%	30%	0%	0%	70%
Babel impro	CaPG	0%	0%	30%	0%	0%	70%
18e édition des toutes premières fois	Associations	0%	0%	30%	20%	0%	50%

- 56-Développer les activités sportives

- Publications

- Publication d'un guide des sports par le service des sports
- Edition d'un livret gratuit sur les paysages de Grasse reprenant 5 parcours pédestres par le service Ville d'art et d'histoire

- Activités sportives

- 1er triathlon de Mandelieu à Grasse

Accompagnement du 1er triathlon de Mandelieu à Grasse  
1,9 km de natation à Mandelieu, 100km de courses et 2000m de dénivelé et 4 cols en vélo puis 18 km de semi-marathon.  
350 participants et 150 bénévoles pour assurer la logistique et la sécurité"

- Urban DH dans les rues du centre-ville

"Après l'effet surprise de la première édition en 2014, cet événement est passé au rendez-vous incontournable tant pour les grassois que pour les riders internationaux. En 2014, 27 000 personnes à travers le monde ont vu les images de cette descente VTT Urbaine; en 2015 c'est 36 000 personnes

A côté des services grassois et du VTT club de mandelieu, de nombreux partenaires locaux s'engagent en prêtant du matériel, ou par soutiens financiers. "

- Marathon à New-york

"Une délégation municipale dont M. le Maire et 60 compétiteurs grassois au Marathon de New-york.

En même temps inauguration par le maire de l'exposition du French cartoonist Kristian à New-york"

- Sentez-vous sport

- Légendes du sport grassois

Soirée qui met à l'honneur les athlètes grassois qui ont su se démarquer dans leur discipline au niveau national, européen ou mondial.

- Nouveau padel

Convention d'occupation domaine public pour créer et exploiter un Padel

- Courses en hommage à un jeune grassois emporté par une avalanche

Donner à chacun l'accès aux soins & services essentiels, offrir le droit de savoir & participer

Le départ lancé des 133 concurrents des Chaussettes en Compét' 2016 : fairplay et convivialité au RDV. En hommage à Julien, jeune grassois emporté dans une avalanche le 15 avril 2013. (22 mai)

- Rugby Olympique de Grasse confirme son maintien en Fédérale 1

- Tournoi open de Grasse

1500 visiteurs au tennis club de Grasse

- Trial plateau Roquevignon

Le championnat de France de trial 4x4 au plateau de Roquevignon. Adrénaline et spectacle assurés ! (21 et 22 mai)

- Equitation :

Rassemblement de 600 jeunes cavaliers au club hippique

- Duathlon de Grasse

18e Open de Grasse- avec rencontres handi-tennis

- La randonnée VTT nature

- Les Ambassadeurs du Sport

"En matière de sport, les élites du Pays de Grasse donnent l'exemple en endossant le rôle d'ambassadeurs. Ils sont 30 à être sélectionnés en 2016 et mis à l'honneur pour l'excellence de leurs palmarès. Leur visibilité met en lumière les clubs qui les ont formés et de façon plus globale la politique sportive qui a accompagné leur progression.

En acceptant d'être mis en avant, ils servent les valeurs du sport auprès de la jeunesse, du monde de l'entreprise et du grand public. Ils disent la place prépondérante du sport dans la vie locale et accompagnent le sport de masse vers la performance et l'excellence."

Source Kiosque

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur le développement des activités sportives

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Urban DH dans les rues du centre-ville	VG/ Services Techniques	0%	0%	30%	0%	0%	70%
Marathon à New-york	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	0%	0%	70%
Sentez-vous sport	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	0%	0%	70%
Légendes du sport grassois	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	0%	0%	80%
Convention d'occupation domaine public pour créer et exploiter un Padel	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	0%	0%	20%	80%
Triathlon Mandelieu Grasse	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	0%	0%	80%
Publication d'un guide des sports	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	20%	0%	50%
Réception de la nouvelle tribune au Stade Perdigon	VG/ Services Techniques	Gouvernance partagée					
Un grassois aux jeux olympiques	Grassois	0%	0%	20%	0%	0%	80%
Les Ambassadeurs du Sport	CaPG	0%	0%	20%	20%	10%	50%
La randonnée VTT nature	CaPG	0%	5%	30%	20%	0%	45%
1er triathlon de Mandelieu à Grasse	Associations	0%	0%	20%	25%	0%	55%
Courses en hommage à un jeune grassois emporté par une avalanche	Associations	0%	0%	0%	30%	0%	70%
Rugby Olympique de Grasse confirme son maintien en Fédérale 1	Associations	0%	0%	30%	0%	0%	70%
18e Open de Grasse- avec rencontres handi-tennis	Associations	0%	0%	30%	30%	0%	40%
Trial plateau Roquevignon	Associations	-10%	-10%	30%	20%	0%	70%
Rassemblement de 600 jeunes cavaliers au club hippique	Associations	0%	0%	20%	20%	0%	60%
Duathlon de Grasse	Associations	0%	0%	30%	20%	0%	50%

## 15-Sensibiliser et faciliter l'implication des Grassois dans la vie de leur cité

- 57-Intéresser les Grassois à la vie locale passée, présente et future

- Archives communales : Expositions et conférences**

Depuis 2012, le service des archives veut rendre accessible au plus grand nombre les archives de la ville et sensibiliser les grassois à ce patrimoine par le biais de conférences, d'expositions. La numérisation de différents documents a donc été programmée : cartes postales, plans cadastraux, délibérations de la fin du XVIe siècle à 2010, fonds photographiques,

2013 : numérisation de la 1ère partie des délibérations de 1423 à 1893 par une société

2014 : numérisation de la 2ème partie des délibérations municipales de 1893 à 2010

2015 : numérisation de plaques de verre (négatifs photographiques sur support en verre) en interne

2016 : numérisation de plaques de verre en interne

Indicateurs	Unités	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Expositions fréquentations	Nb de personnes	68	177	187	211	40		
Conférences, journées européennes du Patrimoine : fréquentation	Nb pers	57	11		40	37		
Numérisation de documents	Nb documents	808	55 324	44 900	14	210		

**Pistes de progrès :** - Projet d'ouverture d'une page face book et d'un site internet en 2017

- Ville d'art et d'histoire :**

- Ambassadeurs de l'accueil touristique

En partenariat avec l'Office de Tourisme, une ½ journée de formation est proposée gratuitement. Elle comporte une présentation du Pôle touristique et du label Ville et Pays d'art et d'histoire, une visite guidée spéciale sur l'actualité des travaux en centre-ville et se termine par une visite du Musée International de la Parfumerie. Cette formation s'adresse à toute personne qui souhaite faire aimer et découvrir sa ville.

- Visites de chantiers

Organisées lors des Journées européennes du Patrimoine ou les Journées de la cité historique, en partenariat avec la SPL Grasse développement. Ces visites permettent de valoriser les réhabilitations en cours et de les resituer dans leur contexte historique, patrimonial et réglementaire.

- Editions du patrimoine et autres publications

Le service Ville d'Art & d'Histoire supervise les éditions du patrimoine. Il s'agit d'ouvrages historiques synthétisant des travaux émis par les divers services culturels de la ville de Grasse (musées, bibliothèques, archives communales).

N°1 – Les entrées de la ville. 2013

N°2 - Patrimoine et architecture. 2013

N°3 - La cathédrale ND du Puy. 2014

N°4 - Grasse au XVIIIe siècle. 2014

N°5 - Grasse se mobilise. 2014

Afin de finaliser le travail d'inventaire sur la parfumerie et les moulins, édition nationale, avec le Conseil Régional d'un ouvrage aux Editions Lieux Dits « Grasse, L'usine à Parfums » en 2016.

Editions de brochures gratuites avec la charte des Villes et Pays d'art et d'histoire :

Laissez-vous conter Grasse (Français et anglais), la cathédrale, les hameaux, le paysage de Grasse.

Indicateurs	Unités	2013	2014	2015	2016
Expositions	Nb	3	3	1	1
Publication payantes	Nb	2	3	0	1
Publications gratuites	Nb	1	1	1	0

**Pistes de progrès :** - Création d'un véritable centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Source : Service VAH Maison du Patrimoine

- Patrimoine connu ou méconnu de la ville**

Patrimoine immatériel de l'UNESCO 4e colloque organisé dans le cadre de la démarche de candidature des savoirs liés au parfum en Pays de Grasse au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO

*Donner à chacun l'accès aux soins & services essentiels, offrir le droit de savoir & participer*

- Edition du patrimoine**

Le service Ville d'Art & d'Histoire supervise également les éditions du patrimoine. Il s'agit d'ouvrages historiques synthétisant des travaux émis par les divers services culturels de la ville de Grasse (musées, bibliothèques, archives communales).

- Publication du n° 4 : Se divertir à Grasse au 18e siècle en 500 exemplaires.

Publication accompagnée par une exposition (de janvier à mai 2014) à la bibliothèque patrimoniale en collaboration avec les services VAH ; affaires culturelles, conservatoire, musées.

- Publication n° 5 : « Grasse se mobilise ». Publication accompagnée par les deux expositions des archives sur la première guerre mondiale.

Publication 2015 « Grasse, L'usine à Parfums »

- Le Musée de la Marine Amiral de Grasse**

(Musée municipal rattaché au service des Affaires Culturelles) est dédié à la vie et à la carrière d'un grand marin de Provence et de ses compagnons : François-Joseph Paul Comte de Grasse (1722-1788) qui, en gagnant la bataille navale de la Chesapeake le 5 septembre 1781, mit fin à la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Les collections, qui appartiennent à l'association des amis du musée de la marine Amiral de Grasse mais sont gérées par la commune, sont constituées de maquettes en bois réalisées par Léon ARNOUX, maquettiste de renom qui travailla pour la Cour d'Angleterre. Outre les bateaux du XVIIIème siècle, on y découvre également les navires français et américains qui ont porté ou portent encore le nom du célèbre amiral : le croiseur De Grasse, la frégate De Grasse, l'USS Comte de Grasse, le paquebot de Grasse. Pour information, la Marine Nationale recevra à l'horizon 2025 un sous-marin De Grasse, de type Barracuda, 4 e de la série. Ces sous-marins seront les premiers à embarquer des femmes.

Les visites guidées à destination des scolaires et du jeune public sont réalisées par le service Ville d'art et d'histoire. Fréquentation 2015 : 2 265 visiteurs avec deux pics en mai pour Exporose (770) et septembre pour les Journées Européennes du Patrimoine (358).

Activités et actions marquantes menées en 2016 sur cette thématique

Impacts sur les 5 finalités de développement durable		Air Climat	Biodiv. Ress	Bes. Humains	Solidarités	Conso. resp.	non DD
Anniversaire libération de Grasse	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	18%	30%	0%	52%
54 <sup>e</sup> Journée commémorative Amiral de grasse	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	18%	30%	0%	52%
Rénovation d'oratoires	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	30%	0%	50%
Rendez-vous aux jardins	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	20%	0%	60%
Inventaire des usines à parfums	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	10%	0%	70%
Expositions conférences	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	30%	20%	0%	50%
Musées	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	15%	15%	0%	70%
Inventaire et Edition du patrimoine	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	20%	20%	15%	0%	45%
Grasse se mobilise N°4	VG/ Cult. Ed. J. Sp. Asso	0%	0%	20%	30%	0%	50%
Patrimoine immatériel de l'UNESCO	Partenaires Inst	0%	0%	20%	20%	10%	50%
Convention de souscription avec la fondation du patrimoine pour restaurer 2 tableaux	Partenaires Inst	0%	15%	20%	20%	0%	45%
Rubrique périodique sur la mémoire de Grassois par Nice-Matin	Partenaires Inst	0%	0%	20%	0%	0%	80%
Mécénat d'entreprises pour restaurer la chapelle st-Joseph	Entreprises	0%	0%	20%	15%	0%	65%
Ateliers et visites guidées du MIP	CaPG	0%	0%	18%	15%	0%	67%
Exposition photographique "un regard sur les années 70"	CaPG	0%	0%	20%	0%	0%	80%
Journées du patrimoine	Associations	5%	0%	18%	20%	0%	57%
Conférence les vrais seigneurs de la terre	Associations	0%	0%	20%	20%	0%	60%
Conférence sur Marcel Journet	Associations	0%	0%	0%	20%	0%	80%
Inscription au patrimoine immatériel UNESCO	Associations	0%	10%	20%	20%	0%	50%
La vie à Grasse sous l'Ancien Régime	Associations	0%	0%	0%	20%	0%	80%
HG Wells Grassois de cœur	Associations	0%	0%	18%	20%	0%	62%
Cartographie des escaliers et sentes de Grasse	Associations	0%	0%	20%	20%	20%	40%

- 58-Sensibiliser à l'environnement, au développement durable et aux enjeux énergie-climat

- Fête de la science**

A l'occasion de la fête de la science le MIP organise des conférences sur "les odeurs à ne pas regarder" puanteur et effluves de mort et "la valse des musc" quels sont les composés qui se cachent derrière ce mot générique?

- Salon rénovation énergétique**

1er salon de la rénovation énergétique organisé au Palais des Congrès de Grasse. (30 avril)

- Fête de la nature**

Cette année, il n'y a pas eu d'animation sur Grasse par la CaPG, seulement à Cabris et à Mouans-Sartoux

- 59-Impliquer les jeunes générations et valoriser leurs actions

- Conseil Municipal des jeunes :**



Un Conseil Municipal des Jeunes doit être un lieu privilégié pour l'apprentissage de la démocratie, de la citoyenneté et des valeurs de la République qui participent au Bien Vivre-Ensemble.

C'est dans cet esprit, en lien avec l'Education Nationale, que la jeunesse grassoise sera initiée aux processus de la vie démocratique de notre commune, en leur proposant de s'investir pleinement pour le développement de leur école et de leur quartier.

Après le dépôt des candidatures dans les 11 écoles de la Ville, une campagne électorale est menée, puis le temps des élections et les résultats.

L'expérience vécue l'an dernier a été très enrichissante.

Les familles ont parfaitement joué le jeu, les 22 enfants-conseillers ont fait preuve d'une grande assiduité et nous avons enregistré très peu d'absences au cours des séances de travail, des commissions thématiques et des réunions plénières avec Monsieur le Maire et ses élus. Réunis un mercredi par mois (ramassage scolaire et repas de midi assurés par le service jeunesse), les enfants ont appris à s'écouter, à prendre la parole, à ordonner leurs idées, à construire un projet puis à défendre une argumentation. Les projets présentés en réunion plénière ont été votés avant leur mise en œuvre concrète laissée à 80% aux enfants eux-mêmes, devenus chargés de mission. Deux projets festifs ont vu le jour dont nos jeunes conseillers peuvent être fiers : la création d'un événement sportif (les Olympiades grassoises) et un bal des primaires.

- Dispositifs scolaires en Education de Développement Durable EDD mis en place par la CAPG :**

- appels à projets vers un développement durable : 3 établissements scolaires de Grasse ont été lauréats en 2016 avec une enveloppe de 1000 euros chacun pour développer des actions au sein de l'établissement en lien avec l'écocitoyenneté, le compostage, le tri des déchets ou la protection de la biodiversité.

- 7 écoles élémentaires de Grasse ont pu bénéficier de parcours de sensibilisation au DD sur les thèmes suivants : agriculture, biodiversités. Les classes ont eu des interventions en classe et des visites sur site. Lors de la fête de la nature en mai, elles ont pu présenter le fruit de leur travail aux autres écoles lauréates de la CAPG.

*Source : CaPG Environnement*

- Mise en place du parcours citoyen dans les établissements scolaires**

"A Grasse le Parcours citoyen se dessine à plusieurs mains, avec un comité de pilotage qui se rencontre tous les trimestres. Les acteurs concernés travaillent ensemble, professionnels de l'éducation Nationale ou de la Santé, des associations, des services municipaux ou de la Communauté d'Agglomération et des élèves.

Le 4 novembre 2016, les 110 élèves de Grasse élus au Conseil Municipal des Jeunes, au Conseil de la Vie Collégienne et au Conseil de la Vie Lycéenne ont suivi 4 ateliers thématiques. Formés et sensibilisés, les 110 élèves peuvent désormais s'exprimer en tant qu'ambassadeurs des valeurs de la République et contribuer à l'animation des journées d'action sur la laïcité. Etendu au domaine de la santé, le parcours citoyen prévoit également un « noeud humain géant » dans les collèges de Grasse lors de la journée mondiale de lutte contre le sida, le 1er décembre."

- 60-Mobiliser dans la durée les acteurs du territoire

- Animer et valoriser les conseils citoyens au travers du contrat de ville

- Fête des voisins



A Grasse, une cinquantaine d'associations et de groupements informels ont manifesté en 2015 leur envie de se réunir autour d'un repas. Réjouissons-nous de cette formidable chaîne d'amitié. Et tant pis s'il n'y a pas de kit pour tout le monde : l'essentiel est ailleurs, dans la rencontre avec l'autre, si différent de moi et pourtant si proche. Comme tous les ans, la ville de Grasse distribue du matériel de communication pour organiser la fête des voisins

- Fête de la musique

La fête de la musique à Grasse 2016 a pris toutes les formes d'expressions musicales : rues et places se sont animées pour attirer passants et passionnés tandis que le Cours Honoré Cresp recevait un spectacle familial plein de surprises et interprétation d'Antoine le finaliste de "The Voice" saison 5 avec une retransmission en direct sur radio Agora FM.



### GOVERNANCE PARTAGEE

#### Assurer les principes de gouvernance durable dans la conduite de l'action publique

- Informier et associer les acteurs locaux

- Consultations

De nombreuses réunions d'information et de consultations des grassois sont listées

Proposition de 4 choix d'essences d'arbre pour remplacer les palmiers malades du bd Fragonard bigaradiers	VG/ Services Techniques
Présentation d'une nouvelle politique de stationnement	VG/ Services Techniques
Requalification de l'avenue Thiers	VG/ Services Techniques
Présentation aux riverains des travaux de requalification de la voirie Bd Carnot	VG/ Services Techniques
Site internet & réseaux sociaux	VG/ Ress.H. Rés Séc
Ateliers participatifs au projet Martelly	SPL Pays de Grasse
Réunions de quartier avec les habitants St Antoine, St-Jacques, St-François	S. Mairie
Concertation publique pour la Révision du règlement local de publicité	S. Mairie
Réunion publique sur l'arrivée de la fibre optique à St-Jacques	CaPG
Présentation aux Grassois du PADD et du PLU	CaPG



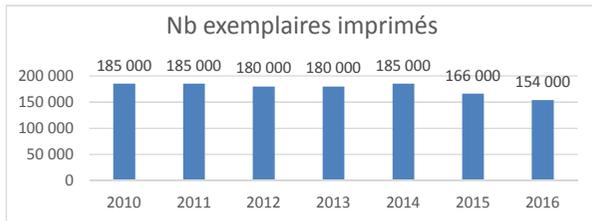
- Conseils Citoyens

La création des Conseils Citoyens, nouvelles instances démocratiques, découle de la loi du 21 février 2014 dite "Loi Lamy" sur "la Politique de la Ville relative à la mise en œuvre du nouveau contrat de ville pour la période 2015-2020 »

Constitution de deux Conseils citoyens, l'un dans le "Grand Centre" (Centre Historique plus quartier de la Gare), l'autre aux Fleurs de Grasse. Il s'agit de favoriser l'expression des habitants et des usagers. En outre, il s'agira aussi de « co-construire » les contrats de ville, de stimuler et appuyer les initiatives citoyennes autour des thématiques suivantes : éducation, emploi, santé, cadre de vie, habitat et animation sociale et culturelle... co-construire, dans le cadre du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain).

- Kiosque revue municipale

Le journal Kiosque est téléchargeable sur le site de la ville de Grasse, il est distribué gratuitement dans tous les lieux publics, dans divers commerces, auprès des associations. Il peut aussi être envoyé en version numérique sur simple demande au service communication.



Cette année 154 000 exemplaires ont été imprimés contre 166 000 l'année dernière soit une baisse de 8 %.

Ce qui signifie que la version numérique, plus respectueuse de nos forêts, est privilégiée au format papier.

Il est à noter toutefois que dans son ancienne version, le kiosque était imprimé sur du papier recyclé, aujourd'hui son impression est sur papier issu de forêt certifiée PEFC.

Le label PEFC est très répandu pour la gestion de forêt européenne. Cette certification ne nécessite qu'un engagement d'amélioration des forêts et s'obtient en faisant une simple demande de dossier.

Alors que la certification FSC impose un niveau de qualité initial à la forêt ainsi que des audits annuels pendant la période du contrat (valable 5 ans).

Le papier recyclé ou éco labélisé peut garantir la réduction du bilan carbone, une limitation de consommation en eau, en énergie et en épuisement des ressources pour fabriquer la pâte à papier.

**Pistes de progrès :** - Inscrire dans le MP une clause d'utilisation de papier recyclé ou FSC

- **Site internet**

Depuis avril 2015, l'office de tourisme et la ville sont présents sur un même site. Dès l'ouverture de l'adresse url simplifiée « grasse.fr » deux volets sont proposés. Plusieurs vues de la ville sont disponibles sur le diaporama

Les réseaux sociaux sont disponibles en haut à gauche de l'écran. Sous le nouveau logo de la ville sont présents plusieurs menus, venant compléter l'offre de l'Office du Tourisme, notamment :

« Votre Mairie », « Vie Quotidienne », « Vos Démarches », « Economie », « Loisirs et Culture », « Petite Enfance et Jeunesse » et « Événements et projets »

L'Agenda 21 et le développement Durable se trouvent désormais dans : « vie quotidienne / cadre de vie »

Les actualités sont parfaitement visibles en plein cœur du site et à ses côtés le « Mot du Maire ». Enfin, la partie basse du site présente les numéros de kiosque disponibles « à visionner ou à télécharger »

- **Réseaux sociaux**

- Permettre une approche transversale entre toutes les politiques publiques

- **Commissions municipales**

6 conseils municipaux sont organisés par an pour une moyenne annuelle de 270 délibérations. La gestion des assemblées comprend notamment l'envoi des convocations, l'ordre du jour, les projets de délibérations, les annexes, la notification des actes, l'élaboration des procès-verbaux des séances et la tenue des registres. De plus, avant chaque Conseil Municipal, 8 réunions préalables sont tenues, généralement réparties sur 3 semaines : le Bureau des Adjointes, la Commission Optimisation et performance des moyens et ressources, la Commission Equipement et aménagement du cadre de vie, la Commission Vivre ensemble, la Commission Qualité de vie, la Réunion de Majorité, la Réunion des Présidents de Groupe, la Réunion avec la Presse et le Conseil Municipal

Certaines délibérations peuvent être examinées par une ou plusieurs commissions municipales, voire toutes, selon les thématiques abordées. Ces commissions examinent les affaires, émettent des avis et formulent des propositions.

Par souci d'économie, un effort particulier est fait pour dématérialiser au maximum les documents. Presque tous les élus de la majorité reçoivent les pièces annexes par mail. La transmission au Contrôle de Légalité est totalement dématérialisée via la plate-forme FAST.

- **Phoenix**

Le projet Phoenix se focalise sur la zone géographique du centre historique. Il vise à créer un électrochoc visuel et comportemental, afin de retrouver une douceur de vivre et un intérêt à venir dans la vieille ville.

Son origine est liée à un constat de Monsieur le Maire, celui de la complexité des équipes à travailler dans la transversalité. Cette difficulté se traduit par des dysfonctionnements qui pourraient être facilement évités avec une meilleure coordination entre les services ou entre les collectivités, une transmission plus fluide de l'information et un suivi des actions.

Un comité de pilotage, volontairement restreint, a été constitué avec pour rôle d'arbitrer des actions et solutions proposées par des groupes de travail et d'évaluer les possibilités de réalisation. Il est composé de Monsieur le Maire, de Philippe WESTRELIN

(élu), de Nicole NUTINI (élue), de Jean-Marie BELVEDERE (élu), de Stéphane FERRERO (DGS) et de Marc ROSSIO (Cabinet du Maire).

Six groupes de travail thématiques sont mobilisés et se composent de membres du comité de pilotage, de membres techniques et de personnes ressources (élus, cabinet, DGA, chefs de service). Leur feuille de route est claire :

1. Commerces et événementiel : harmoniser, développer et favoriser l'écoute, les projets et la transmission d'information, répondre aux demandes,
2. Tranquillité publique : réduire le sentiment d'insécurité et répondre aux problèmes d'incivilités et de délinquance,
3. Habitat logement : réduire l'insalubrité, les squats, les vendeurs de sommeil et améliorer de l'habitat,
4. Esthétique urbaine, culture et patrimoine : améliorer et harmoniser le visuel urbain en accord avec le PSMV,
5. Propreté et proximité : améliorer le cadre de vie en diminuant les encombrants et en réduisant les nuisances visuelles,
6. Cohésion sociale et vie associative : valoriser notre patrimoine et développer la vie associative.

Source : L'essentiel Aout 2016

- **Commissions communautaires de la CA Pays de Grasse**

La ville de Grasse est représentée par 24 élus sur les 81 élus communautaires. Ils assurent la cohérence des politiques publiques au travers de 12 commissions communautaires suivantes :

« Aménagement du territoire » ; « Culture » ; « Déchets » ; « Développement économique et agriculture » ; « Enfance et jeunesse » ; « Environnement, forêt et énergie » ; « Finance et performance publique » ; « Habitat » ; « Sports » ; « Solidarité, économie sociale et solidaire, politique de la ville et santé » ; « Attractivité du territoire et tourisme » ; « Déplacement et transports ».

- **Réunions de direction**

- Suivre une stratégie d'amélioration continue

- **Agenda 21**

La ville a élaboré, dans le cadre de son Agenda 21, une stratégie municipale de développement durable qui sert de base à la rédaction du présent rapport annuel sur sa contribution au DD.

L'Agenda 21 a été adoptée en Conseil Municipal le 28 juin 2016 selon 5 axes :

- « Exemplarité » : s'inscrire dans une dynamique d'amélioration des services et entraîner les acteurs locaux
- « Biodiversité et énergie » : veiller à la pérennité et à la diversité du vivant par une gestion responsable des ressources
- « Cadre de vie » : garantir l'équilibre dans l'organisation spatiale du territoire entre les activités, usages et la mobilité
- « Dynamisme territorial » : favoriser l'attractivité patrimoniale et l'émergence d'une économie locale, durable, solidaire
- « Équité sociale et culturelle » : donner à chacun la possibilité de participer et le droit de savoir avec ses propres ressources physiques et culturelles

Dans ces 5 axes 15 engagements et 60 idées forces structurent la Stratégie Municipale de Développement Durable SMDD.

- **Stratégie partagée avec les partenaires du PCET Ouest 06**

Le volet Climat-Energie de l'Agenda 21 est élargi au périmètre territorial de 6 collectivités engagées dans le Plan Climat-Energie de l'Ouest 06 (PCET Ouest 06). C'est la première fois, en France, que 6 collectivités de plus de 50 000 habitants s'entendent pour élaborer et mettre en œuvre un plan climat aussi ambitieux (voir engagement n°3).

Intérêts :

Le PCET commun permettra d'amplifier la collaboration qui existe déjà entre les territoires et d'engager des actions structurantes à une échelle territoriale plus pertinente.

Chaque collectivité partenaire élaborera son propre PCET répondant aux spécificités locales en fonction de ses compétences.

- Organiser un pilotage adapté entre les diverses structures administratives

- **Comité de pilotage de l'Agenda 21**

Un nouveau comité de pilotage est composé de 8 élus référents de l'Agenda 21 *réf CM du 28 juin 2016*

Ils participent à des réunions mensuelles avec les directeurs de services afin d'évaluer la progression des actions.